

L'EQUITATION

MENSUEL OFFICIEL DE LA FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION

LA REVUE DE



SPECIAL

Statistiques
compétition.
Les décisions
du Comité et
du Bureau FFE.

NOUVEAU

Pages sport
magazine.
Tableaux de bord
des adhérents
et des licenciés.

REF N° 3 ■ NOVEMBRE 2000 ■

Prix au numéro : 50 F ou 7,63 €

TREC MONDE : LA FRANCE AVEC BRIO

Tristan Gracient, Pierre-Guillaume Blache, Laurent Mazzocut et Christophe Gauthier ont remporté la médaille d'or au championnat du monde de TREC disputé en Autriche le 24 septembre. Tristan Gracient est médaille de bronze individuel.

■ FOLKLORE ET BONHOMIE

Mauterndorf, dans le Land de Salzbourg, indépendamment d'être un charmant et pittoresque bourg autrichien, aux traditions montagnardes bien établies, accueillait, du 22 au 24 septembre dernier, le championnat du Monde de TREC 2000.

Les Autrichiens n'avaient pas choisi ce lieu par hasard. Mauterndorf, de par son statut de populaire station de sports d'hiver, possède – et bien au-delà – toutes les installations nécessaires pour recevoir, dans les meilleures conditions d'hébergement et de confort, tous les protagonistes d'un tel événement, servi par un temps idéalement beau.

La municipalité et les habitants de la localité, pas peu

fiers de leur folklore, ont offert un accueil chaleureux, enthousiaste et coloré aux représentations étrangères ravies. Un bémol toutefois pour la gastronomie discutable...

■ CONDITIONS IRREPROCHABLES

Sur le plan sportif, pour la circonstance, les organisateurs avaient fait réaliser un superbe PTV, Parcours en Terrain Varié, qualifié par tous d'exceptionnel et modèle du genre. Le reste des installations mises à la disposition des concurrents était au diapason. Le POR, Parcours d'Orientation et de Régularité, accidenté et sélectif, s'est révélé apte à arbitrer le débat, avec de bons arguments topographiques et quelques astuces capables de piéger les meilleurs, y compris certains de nos représentants, tombés dans le panneau.

■ LE SYNDROME DE POULIDOR

Depuis Saint-Pierre d'Albigny, en 1997, où elle avait trusté toutes les premières places, l'équipe de France s'était, à son corps défendant, cantonnée dans un rôle de second plan, certes des plus honorables, mais qui ne correspond ni à



son tempérament, ni à son indiscutable talent. En 1998, l'Italie, habituée des classements lointains, avait fait naître de vifs soupçons. En revanche, l'an dernier, la victoire sans appel des Suissesses ne souffrait aucune réserve et la France ne s'était inclinée que de quelques minuscules petits points.

■ HIERARCHIE RETABLIE

Mauterndorf nous paraît avoir rétabli une hiérarchie mieux en rapport avec la réalité et les possibilités d'une équipe de France sûre d'elle, organisée, bien préparée et montrant un esprit d'équipe sans faille. Celle-ci, avec ses 6 représentants, dont deux concourant en individuel, sélectionnés par le DTNA, Bernard Pavie, assisté de l'entraîneur National, Thierry Maurouard, a parfaitement rempli son

contrat et décroché le titre par équipe devant les Autrichiens et les Suisses. Pour la médaille d'or en individuel la surprise vient d'un Ecossais inconnu David Hay-Thorbourne, devant l'Autrichien Gérard Allmer et les Français Tristan Gracient, toujours aussi régulier, et Pierre-Guillaume Blache, à la 4^e place.

■ EN 2001, LA GRANDE-BRETAGNE

L'an prochain, pour la première fois, le championnat du Monde de TREC traversera la Manche. Deux sites sont aujourd'hui encore possibles, au Sud, dans le Dorset, ou carrément au Nord, en Ecosse. Le Bureau de la FITE décidera, lors de sa prochaine réunion, à Londres, début février. La REF s'en fera l'écho.

Hervé Delambre
Voir résultats p. 31

MAGAZINE	International 2 TREC monde	Sommaire 3 Novembre 2000	Agenda 4 Essentiel
FFE PRESIDENCE	Editorial 5 Dialogue	Vie associative 8 Comité fédéral	Vie associative 10 Communiqués
	Bilan 6 Jacqueline Reverdy	Vie associative 9 Budget de la FFE	Vie associative 11 Dernière minute
MAGAZINE	International 12 JO de Sydney	Événement 16 Salon du Cheval	International 19 Informations FEI
	Sport 14 National cheval CSO	Media 17 Programme télévision	
FFE DTN	International 18 Engagements FEI	Formation 21 Dispositif VAP	International 22 Carnet d'adresses des organisateurs de concours internationaux
	Formation 20 Athlète de haut niveau	Formation 21 Examineurs habilités	
FORUM	Licences 25 Assurance à l'étranger	Adhérents 26 Inscription d'équidés	Adhérents 28 En direct avec la FFE
	Adhérents 26 Réponses à vos questions	Adhérents 27 A propos des CRE	Point de vue 30 TVA à 5.5%
FFE TOURISME	Compétition 31 TREC France	Compétition 32 TREC en attelage	
FFE CLUB	Événement 34 Téléthon 2000	Enseigne 37 Ecole Française d'Équitation	Sport Club 38 Vacances de février au Parc
	Animation 35 Mini hunter	Formation 37 Stages cadres	Adhérents 39 Saisies Minitel
	Accueil 36 Image de marque		
GHN	Obligations 40 Organiser une compétition	Formation 42 BE par correspondance	Gestion 43 Association de gestion
REFERENCE	Coordonnées 43 Tous les services	Statistiques 46 Licences compétition 2000	Statistiques 46 Compétition poney 2000
	Statistiques 44 Tableaux de bord		
CALENDRIER	Haut niveau 49 JO de Sydney	Calendrier déc 2000 .. 50 Concours FEI en France	Prévisionnel 2001 51 Super séries poney
	Haut niveau 49 Classement mondial	Prévisionnel déc 2000 51 Concours FEI monde	Prévisionnel déc 2000 ... 52 Concours GICE
	Prévisionnel 2000 50 AG électorale des CRE	Prévisionnel 2000 51 Sessions BAP	Bulletin officiel 53 Concours club poney

LES 18 & 19
NOVEMBRE 2000

■ **CHAMPIONNAT DE FRANCE D'EQUITATION WESTERN**

A l'ENE de Saumur de 9h à 19h, une centaine de chevaux s'affronteront sur les épreuves de reining, cutting et trail. Contact AFEW TF 02 32 34 88 09

LE 24
NOVEMBRE
2000

■ **6E CONGRES DE L'INSTITUT DE DROIT EQUIN**

Deux thèmes ont été retenus autour de conférences et de tables rondes Les aspects fiscaux et les aspects sociaux de la manifestation hippique. Inscription obligatoire. De 9h à 18h à la Garde Républicaine, Quartier des Célestins à Paris. métro Sully Morland. Contact Tel 05 55 43 56 40 Fax 05 55 43 56 41 E-mail ide@drec.unilim.fr

DU 1 AU 3
DECEMBRE
2000

■ **CSI DE PARIS PORTE DE VERSAILLES FINALE DU JUMP CCF**

Pour la première année, le CSI du Salon est organisé directement par le Salon du Cheval. Le directeur du concours est Jean Morel. Les dates ont été reculées au 1er week-end afin de ne plus être en concurrence avec l'étape Coupe du Monde de Genève, garantie d'un meilleur plateau de cavaliers. Après les épreuves de Bordeaux, Paris-Bercy, La Baule, Royan et Caen, la finale désignera le meilleur cavalier du circuit CCF. Vendredi 1, 20h, samedi 2, 20h, dimanche 3, Grand Prix, 13h. Réservations 0 826 028 028

DU 2 AU 10
DECEMBRE 2000

■ **SALON DU CHEVAL DU PONEY ET DE L'ANE**

Le 29e Salon ouvre ses portes au public le samedi 2 décembre. Voir page 16 les nouveautés du Salon et les offres spéciales réservées aux centres équestres

LE 7
DECEMBRE
2000 A PARTIR
DE 8 H

■ **CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU PONEY CLUB DE FRANCE**

Salon du Cheval, du Poney et de l'Ane - Porte de Versailles Salle Sirius Hall 7.3
AG Ordinaire, Enregistrement à 8 h. Ouverture des travaux à 9 h
Ordre du jour: rapport moral, rapport financier, questions diverses
AG Extraordinaire, Ouverture de travaux à la suite de l'AG ordinaire
Ordre du jour : Transfert du Poney club de France à la FFE. Transfert du Parc Equestre de Lamotte à la FFE.

LE 7
DECEMBRE
2000 A 14 H

■ **CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFE**

Salon du Cheval, du Poney et de l'Ane - Porte de Versailles Salle Sirius Hall 7.3
Ordre du jour: Rapport moral, élection du représentant des propriétaires des chevaux de sport, rapport financier, budget réalisé 2000 (sur 8 mois), budget prévisionnel 2000-2001, rapport du commissaire aux comptes, quitus au Comité Directeur, vote du complément et de l'amendement du Règlement Intérieur de la FFE, rapport du DTN, discours d'orientation et clôture de l'Assemblée Générale.

LES 8 ET 9
DECEMBRE
2000

■ **TELETHON**

Comme chaque année depuis 1987, l'Association Française contre les Myopathies se mobilise pour rentrer des fonds pour la recherche génétique. Si vous voulez participer reportez-vous à la page 34.

NOEL

■ **VACANCES SCOLAIRES**

Elles auront lieu du vendredi 22 décembre au dimanche 7 janvier.

ANNULATIONS

■ **NATIONAL CAMARGUE - SALON DU CHEVAL DE MONTPELLIER**

En raison du virus West Nile, le National Camargue et le Salon du Cheval de Montpellier ont dû être annulés.

LA REVUE DE
L'ÉQUITATION**Éditeur**

Fédération Française d'Équitation
9, boulevard Macdonald
75019 PARIS
E-mail revue.ffe@free.fr

Secrétariat

Parc Équestre, 41600 LAMOTTE
T 02 54 94 46 46 F 02 54 94 46 47

Rédactrice en chef

Danielle Lambert

Secrétaire de rédaction

Isabelle Tora

Comité de rédaction

Hervé Delambre
Jacinte Giscard d'Estaing
Danielle Lambert
Serge Lecomte
Pascal Marry
Laurence Mory
Philippe Thiébaud

Dessin

Laurent Cresp

Photos

PSV KONICA, J. Morel

Ont participé à ce numéro

Cécile Bagard, Jean-Pierre Boucan,
Frédéric Bouix, Sarah Cardoso,
Virginie Cazorla, Laurent Cellier,
Cédric Charles, Isabelle Crespel,
Christophe Debart, Marie Echaroux,
Christelle Godefroy, Estelle
Garbagnati, Françoise Girard,
Élisabeth Hartmann, Jean-Marie
Kramp, Jean-Marc Lassus,
Anne-Laure Launay, Nathalie
Leconte, Karine Mieszalkowski,
Isabelle Parker, Sophie de Pas,
Bernard Pavie, François Piquemal,
Valérie Vallet, Mélanie Vay

Collaboratrice extérieure

Nathalie Fey

Abonnement

1 an - 300 F

Conception

Danielle Lambert
Serge Lecomte

Réalisation - Impression

I.D.P. Gignon
77370 FONTENAILLES

Commission paritaire

En cours

Directrice de la publication

Jacqueline Reverdy

LA PAROLE APPARTIENT A CEUX QUI LA PRENNENT

revue.ffe@free.fr

Nous avons imaginé la Revue de l'Équitation comme un lien direct entre la FFE et chacun de ses adhérents. Adhérents nous-mêmes, nous avons souhaité qu'elle nous explique ce que nous avons toujours cherché à comprendre de notre Fédération. Ce qu'elle fait, comment elle est organisée, comment se prennent les décisions, comment circulent les flux financiers.

■ PARTAGER

Après un premier numéro mode d'emploi de la nouvelle FFE, nous vous avons invité au dialogue. Vous avez largement répondu à notre proposition et nous avons nourri le forum de vos questions, de vos analyses.

OFFICIEL

Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations qui y sont publiées ont force réglementaire.

■ S'INTERESSER

Vous nous désignez clairement les sujets qui vous intéressent. Vous êtes concernés par la restructuration de la FFE. Vous attendez avec impatience les nouvelles règles du jeu des concours club. Vous surveillez les décisions qui peuvent toucher les concours pro et amateur. Vous aimez discuter technique et pédagogie.

■ DECOUVRIR

Le bureau fédéral a pris l'option de la transparence. La bonne volonté de tous pour répondre à vos

questions est un encouragement fort. Dorénavant, la Vie Associative vous donnera au fil des réunions, le relevé des décisions prises par les élus. Le SIF tiendra à jour les tableaux de bord et publiera les statistiques utiles pour apprécier la répartition et l'évolution de vos activités.

A vos stylos, à vos souris et rendez-vous au Salon du Cheval pour en parler de vive voix. La parole appartient à ceux qui la prennent. Prenez la.

L'équipe de rédaction

LA REVUE DE L'ÉQUITATION
FFE CLUB
Parc Équestre
41600 LAMOTTE

10 NOVEMBRE DERNIER DELAI

Le fichier des abonnés est arrêté au 10 de chaque mois. Renvoyez votre abonnement avant le 10 pour recevoir le numéro suivant.

Le fichier des concours est arrêté au 10 de chaque mois. Renvoyez votre avant programme avant le 10 pour qu'il paraisse dans le numéro suivant

AVANCER DANS LE BON SENS EN DEPIT DES OBSTACLES

Dans son discours d'ouverture du Forum FFE organisé à Deauville dans le cadre du Salon horse Expo des Equi'days le 16 octobre, Jacqueline Reverdy a fait le point des six premiers mois de son mandat. L'essentiel de son discours.

■ BILAN

"Les Equidays et plus particulièrement le Salon Horse Expo de Deauville me donnent l'occasion (...) de prendre la parole devant les adhérents de la FFE. Je saisis cette opportunité pour faire un premier bilan de six mois de rénovation en profondeur des structures fédérales.

Disons que la situation de présidente de FFE n'est pas de tout repos. Mais je suis confiante. Les choses avancent dans le bon sens.

Avant de parler des dossiers qui sont déjà bien avancés, je commencerai par vous expliquer les problèmes auxquels nous avons dû faire face ces six derniers mois. Vous pourrez mieux comprendre, je crois, en sachant dans quelles conditions on travaille, à quel point nous avons avancé vite.

PARLONS D'ABORD DES DIFFICULTES RENCONTREES

Vous savez tous dans quelle situation de complication administrative se trouvait notre Fédération. Les statuts unitaires du 14 décembre dernier n'ont pas tout réglé d'un coup de baguette magique. L'état des lieux a découvert chaque jour de nouveaux problèmes.

■ LA RESTRUCTURATION DES QUATRE ASSOCIATIONS EN UNE SEULE EST DIFFICILE.

Le fichier des adhérents des 3 anciennes délégations a été une première source de difficulté. Il ne permettait pas d'identifier précisément les interlocuteurs de la Fédération. La fusion-absorption de la DNSE a donné des charges à la FFE avant qu'elle ait engrangé ses premières recettes.

Le double statut de l'ancienne DNTE, aujourd'hui à la fois CNTE et comité tourisme équestre de la FFE nécessite tous les jours des ajustages qui prennent du temps.

La DNSE s'est fondue dans la FFE le 1er septembre et son patrimoine, ses ressources et son personnel

sont mis à disposition de la FFE. Les changements seront officiellement entérinés lors des AG du 7 décembre au Salon du Cheval où vous êtes tous conviés.

Actuellement, nous sommes en pleine restructuration. Les transferts de patrimoine ne sont pas terminés. La direction générale n'est pas encore en place. Nous avons trois sites, La Villette, Lamotte et Boulogne.

■ LES CHARGES HÉRITÉES DE LA DNSE SONT PLUS LOURDES QUE PRÉVUES.

Les bureaux de Boulogne que nous avons dû conserver sont très coûteux. La masse salariale de la FFE est trop lourde. En plus des CTR, l'état des personnels recense quelques 125 salariés, majoritairement issus de la DNSE, qu'il faut recevoir et à qui il faut trouver une solution professionnelle et socialement satisfaisante.

La plus mauvaise surprise de l'inventaire est venue du GICE. Le langage choisi pour écrire le programme de gestion des compétitions est un langage dépassé. Ce mauvais choix initial crée des problèmes

en cascade. Le GICE va coûter au moins 10 millions de plus que ce que nous craignons. La FFE n'est en fait propriétaire de rien. Il est très difficile de mettre en place une concurrence parmi les prestataires qui sont interdépendants. Comme je m'étais engagée sur une réduction de 19 millions de francs du prélèvement fédéral sur les clubs et que les tarifs 2001 sont fixés, vous comprendrez tout de suite que la Fédération manque d'argent et doit faire des économies.

(...)

Vous comprenez que tout n'est pas simple. Mais je fais face. En tant que femme, je dois davantage encore faire mes preuves. Même si j'ai réglé en un an deux fois plus de problèmes que ceux qu'ont pu affronter les présidents qui m'ont précédée en un mandat complet.

■ MA MÉTHODE EST FONDÉE SUR LA CONCERTATION.

Les qualités de diplomatie qui m'ont permis d'aboutir à un accord sur les statuts et qui m'ont permis de réunir une équipe fidèle et courageuse, reposent sur la concertation. (...) Je sais que c'est le plus



sûr chemin vers le consensus, même s'il m'expose à la critique de ceux qui veulent tout régler en cinq minutes.

PASSONS MAINTENANT AU BON COTE DES CHOSES

Deux grands chantiers sont en bonne voie d'achèvement, la réforme des structures et la mise en place de la direction des centres équestres.

■ LES NOUVELLES STRUCTURES DE LA FFE SE METTENT EN PLACE.

Les statuts unitaires de la FFE sont faits, le règlement intérieur aussi. Le travail associatif a été intense cette année. Nous aurons en tout 3 assemblées générales cette année. Les deux premières se sont bien passées. Je suis confiante pour celle de décembre. Les statuts et règlements intérieurs des Comités Régionaux sont faits. Pascal Marry fait un gros travail pour organiser toutes les assemblées

générales constitutives et électives.

Tout sera terminé fin février et la FFE aura alors des relais régionaux nouveaux sur lesquels elle pourra s'appuyer.

La mise en place des Comités Départementaux unitaires va suivre.

La FFE s'appuiera sur ses régions nouvellement élues pour cela.

■ LE GUICHET UNIQUE EST UNE RÉALITÉ.

FFE CLUB marche bien.

Le guichet unique est en place. Grâce au travail acharné de Serge Lecomte, la rentrée a pu se faire sans incident notable.

Les adhésions, les licences, les examens, la création du nouveau fichier ont pu se faire dans de bonnes conditions.

L'équipe renforcée du personnel de Lamotte s'est installée dans les grands bureaux du Parc Equestre Fédéral qui ne coûtent rien puisqu'ils avaient été payés sur fonds propres du Poney Club de France.

■ LE LANCEMENT DE LA REVUE FÉDÉRALE EST UNE RÉUSSITE.

La Revue de l'Équitation est parue comme prévu le premier septembre. Elle sera tous les mois le lien direct avec les adhérents qui manquait tant pour créer une cohésion nationale et pour que la FFE aille à la rencontre et au service de ses membres. (...) Danielle Lambert qui a mené à bien ce projet, a mis en place une collecte d'informations auprès des services, formé une secrétaire de rédaction. Elle forme actuellement un rédacteur en chef adjoint. Professionnalisée, la Revue pourra continuer à vous apporter chaque mois les informations en direct de la FFE.

■ LA RÉNOVATION DES CIRCUITS DE COMPÉTITION EST ENGAGÉE.

Le règlement expérimental des concours club plaît plutôt bien. Les quatre comités de la FFE se sont mis autour de la table pour harmoniser les règlements 5e catégorie et poney dans l'intérêt général. Tous les règlements club devraient être prêts pour le Salon du Cheval et opérationnels au 1er janvier 2001.

Les circuits amateur et pro vont faire l'objet d'une rénovation qui est en partie liée à la solution des pro-

blèmes du GICE. On ne peut pas changer une virgule des règlements actuels, sans entraîner des dépenses immédiates très lourdes. La réflexion devra précéder la mise en place de nouveaux règlements. L'idée est de proposer un beau circuit amateur et un circuit très pro avec suffisamment de passerelles pour que chacun trouve le concours qui lui va. Dans un esprit d'ouverture, les championnats de France ont fait l'objet d'un appel à candidature. Cette partie du chantier fédéral a besoin de l'appui des acteurs de la compétition amateur et pro. Je souhaite qu'ils jouent sincèrement le jeu de la nouvelle fédération et qu'ils lui apportent leur savoir-faire au service de l'intérêt général.

■ LA LÉGITIMITÉ DE LA FFE EST RECONNUE.

L'élection du 21 mars a fait rentrer la FFE dans la logique habituelle des fédérations sportives. La FFE n'est plus l'exception montrée du doigt. Je souhaite qu'elle soit donnée en exemple. Pour cela, il nous appartient à tous de réussir l'union réelle de tous les passionnés d'équitation, associatifs et professionnels, autour d'un projet fédéral fort et porteur de développement et de réussite sportive. "

LES DECISIONS ESSENTIELLES DU COMITE FEDERAL

Dorénavant, la REF suivra au fil des jours les travaux du comité fédéral et rendra compte des principales réunions qui marquent les temps forts de la vie associative de la FFE.

■ 18 AVRIL 2000

Le Comité Directeur Fédéral réuni pour la première fois dans sa nouvelle configuration prend une série de décisions majeures.

D'abord, le comité approuve à l'unanimité la déclaration de politique générale présentée par Jacqueline Reverdy en quatre points. Le sport où l'objectif est la performance des équipes et des cavaliers français. Les centres équestres avec une priorité à la logique de service et la mise en place d'un guichet unique. La revalorisation de la place de la France à la FEI. La construction de la Fédération dont les deux grands axes sont, d'une part, la compression des charges, l'efficacité et, d'autre part, l'intégration des délégations avec leurs services, leur personnel, leurs réseaux et leur patrimoine.

■ BUREAU FEDERAL

Le comité directeur approuve également à l'unanimité la composition du bureau

fédéral présenté par la Présidente (voir REF 1 pages 4-5). Pascal Marry est nommé Délégué Général chargé de la vie associative, de la recherche, de l'évaluation et de la prospective. Serge Lecomte est nommé responsable des centres équestres. Les nombreux problèmes budgétaires sont abordés. La décision de procéder à la clôture des comptes au 31 août est arrêtée. Le schéma de la rentrée du 1er septembre 2000 est présenté par Serge Lecomte au titre de ses nouvelles responsabilités. L'évolution et l'avenir des trois délégations nationales font l'objet d'un long débat. Sont abordés ensuite une série de sujets tels que la mise en place des instances régionales et départementales de la Fédération, les championnats 2000, l'assemblée générale de la Fédération qui sera convoquée le 27 juin 2000 et la campagne en faveur de la TVA à taux réduit.

■ 27 JUIN 2000

Le comité fédéral constate le vote de l'assemblée générale de la DNSE en faveur de la fusion et l'approuve. Un point financier est dressé par Olivier Klein, trésorier. Il constate que la Fédération

est en très grande difficulté. Serge Lecomte, chargé des centres équestres, présente le dossier de la rentrée des clubs, ainsi que le principe de la *Revue de l'Équitation*. Philippe Thiébaud, DTN, dresse un bilan sur la situation du sport et sur les projets concernant les CTR (Conseillers Techniques Régionaux) et CTD (Conseillers Techniques Départementaux).

■ 27 JUILLET 2000

Si comme tout porte à le croire, l'absorption de la DNSE est décidée à l'assemblée générale de la FFE, il faut envisager une restructuration de l'ensemble. Celle-ci coûtera très cher. Elle est évaluée à 10 millions de francs environ selon les premiers résultats de l'audit du commissaire aux comptes. Le texte des statuts et du règlement intérieur des comités régionaux et départementaux est approuvé (voir REF 2 pages 32 à 38). Les projets de convention avec le GHN et le CNEFE sont approuvés. Les dates des championnats poney sont fixées du 1er au 8 juillet 2001. Le mensuel fédéral est présenté de façon détaillée par Danielle Lambert qui en a la charge. Le 1er numéro sortira le 1er septembre.

■ 5 SEPTEMBRE 2000

Un directeur des relations humaines, spécialiste des questions de personnel, Edgard Trusler, est recruté pour réorganiser les personnels en fonction des nouveaux besoins fédéraux et de l'évolution des services mis en place pour l'année. L'assemblée générale est fixée au jeudi 7 décembre au parc des expositions de la porte de Versailles pendant le Salon du Cheval.

■ FLECHAGE

La licence est nécessairement fléchée en fonction de l'activité pratiquée et des centres d'intérêt des personnes, notamment celles du dirigeant.

La Revue de l'Équitation est présentée de façon concrète. Plusieurs nouvelles rubriques vont apparaître.

Du fait de l'absorption de la DNSE par la FFE au 1er août, des mesures pratiques ont été prises immédiatement et notamment la mise en place du service club dans les locaux du Parc Équestre Fédéral de Lamotte. La rentrée se fait correctement et le personnel du service club, qui a été formé et préparé, absorbe les dossiers normalement.

■ 17 OCTOBRE 2000

Martine Fernet, délégué général de la Ligue de Versailles est élue à l'unanimité au poste de secrétaire générale de la FFE, laissé vacant depuis le départ de Valérie Cinqualbre. Olivier Klein, trésorier, présente le

Budget Prévisionnel 2001. La Fédération dont l'exercice débutera dorénavant le 1er septembre, compte un endettement supérieur aux actifs à hauteur de 2MF.

■ SPORT

Après débat, le Comité

Directeur confirme les tarifs des licences votés au Comité Directeur du 27 juillet 2000. Sur proposition de la direction du service des centres équestres, la libéralisation du prix des engagements des concours club est votée. La part

fédérale fixe sera de 20 F. Au-delà, le prix de l'engagement est libre. Le Directeur Technique National dresse le bilan des Jeux Olympiques et affirme sa volonté de développer une communication intensive au sujet des décisions techniques fédérales.

■ DEPENSES SPORT

Les dépenses fédérales dans le domaine sportif contiennent de nombreux programmes d'action : Formation des juges, Aides aux sportifs de haut niveau, Encadrement des Equipes de France, Frais des Equipes de France, Championnats de France, Interventions diverses auprès des organisateurs, Vie sportive, Commissions sportives, Administration du sport, etc.

■ RECETTES SPORT

Ces programmes sont financés à partir de 4 sources : 1. Les subventions de l'Etat (fléchées par action, à travers la convention d'objectif du ministère de la jeunesse et des sports et actions soutenues par le Ministère de l'agriculture). 2. Les licences de compétition payantes. 3. Le sponsoring sportif. 4. Les ressources propres

des délégations de la FFE. En clair les licences de pratiquant.

■ EQUILIBRE

La logique qui procède au montage des budgets depuis plus de 10 ans, vise à éviter une trop grande implication des prélèvements sur les licences de pratiquant au profit du haut niveau "le sport paye le sport". En effet, il serait probablement très vite insupportable, aussi bien aux ministères de tutelles, qu'aux dirigeants de clubs, de financer, à travers un prélèvement sur la licence de pratiquant, une part importante des dépenses nécessaires à la vie du sport de haut niveau. Il ne faut jamais perdre de vue que seulement 16 à 17 % des licenciés pratiquent la compétition équestre. Dans l'avenir la Fédération devra inévitablement rechercher des ressources nouvelles pour développer le soutien

au sport et réserver aux centres équestres les ressources qui en proviennent.

■ AUSTERITE

L'actualité, c'est d'abord et avant tout une double déconvenue :

1. Il n'y a plus de fonds de réserve à la DNSE et les maigres réserves de la DNEP ont été consacrées depuis deux ans à éviter à la Fédération de déposer son bilan.
2. La restructuration va coûter environ 10 MF. Conséquences pratiques : La diminution des recettes liées aux nouveaux tarifs d'affiliation et de licences de pratiquant (19 MF environ) s'ajoute aux 10 MF de la restructuration de la fédération et aux dettes 97 à 99 de la FFE (6 MF). A cela s'ajoute la nécessité impérieuse d'investir et de faire évoluer le GICE. Cet ensemble de contraintes doit être tenu, sachant qu'il n'y aura pas de subventions exceptionnelles de l'état sur l'exercice 2001, malgré

les demandes de la Présidente. L'actualité, c'est donc d'abord et avant tout l'austérité, conséquence directe d'un héritage qui devra faire l'objet d'un inventaire transparent et public rapidement. Rappelons que le budget global de la FFE est de l'ordre de 130 MF par an.

■ REGIONS

Sans oublier que, à l'inverse, dans les régions, l'accumulation d'un patrimoine important (35 MF) a conduit la Cour des Comptes à s'interroger sur l'utilité, pour l'Etat et les collectivités territoriales, d'attribuer des aides à un ensemble d'associations ayant des habitudes de thésaurisation systématiques dans un contexte d'une certaine opulence. Situation qu'il faut donc apurer sous peine de perdre le bénéfice des interventions publiques en faveur de nos futures instances régionales et départementales. - Pascal Marry

LICENCES COMPETITION

24/10/2000

Le 27 juillet, le comité fédéral votait à l'unanimité moins une voix contre et une abstention un nouveau tarif de licences de compétition.

Ce vote s'inscrivait dans l'optique de remodeler le projet sportif de la FFE selon un axe simple, celui d'identifier trois circuits correspondant à trois populations de cavaliers et à trois types d'attentes, le circuit pro, le circuit amateur et le circuit club.

La logique de vérité des coûts suppose aussi un rééquilibrage dans la ventilation des recettes et des dépenses. La partie du coût du sport supportée par les pratiquants doit aller dans le sens de la baisse et non de la hausse.

Le restructuration de la Fédération et les Jeux Olympiques n'ont pas permis d'engager les concertations nécessaires dans des délais compatibles avec les échéances sportives.

Le bureau exécutif fédéral a décidé de réunir le comité directeur très rapidement afin de retravailler sur ce sujet, aussi bien sur ses aspects financiers que techniques. - Le bureau fédéral

FUSION ABSORPTION DE LA DNEP

23/10/2000

Réunis le 23 octobre, sous la présidence de Serge Lecomte, le comité poney de la FFE, le comité directeur du Poney Club de France et les présidents de DREP ont émis à l'unanimité les propositions suivantes.

1. La proposition qui sera soumise aux adhérents de la DNEP Poney Club de France le 7 décembre en assemblée générale est celle de la fusion absorption de la DNEP dans la FFE avec transfert immédiat du Parc Equestre de Lamotte à la FFE.
2. Les DREP proposeront à leurs AG de faire remonter leur patrimoine aux CRE et de se dissoudre après la mise en place des CRE.
3. La création d'une nouvelle association sera proposée. Son assemblée générale sera constituée d'élus à qualité de la FFE. Elle aura pour objet de développer l'image de marque Poney Club et de contribuer à l'organisation des championnats poney sur ordre de mission de la FFE.

NOMINATIONS CSO

16/10/2000

Le lundi 16 octobre Jacqueline Reverdy, Présidente de la FFE et Philippe Thiébaud, Directeur Technique National ont rencontré l'Association des Cavaliers de Saut d'Obstacles Français représentée par Philippe Rozier, Président, Eric Navet, Vice-président et Gilles Bertran de Balanda, Membre fondateur et l'Association des Propriétaires de Chevaux de Sport représentée par Christian Baillet, Président, en présence de Thierry Paillot et Jean-Maurice Bonneau. A l'issue de cette réunion, il a été annoncé la nomination de Thierry Paillot au poste de Directeur des Equipes de France de Saut d'obstacles dont dépendront les différents Entraîneurs Seniors, Juniors et Jeunes Cavaliers, et Poneys.

Jean-Maurice Bonneau est nommé Entraîneur National de Saut d'obstacles Seniors. Thierry Paillot proposera au Directeur Technique National, le nom de l'Entraîneur National Juniors et Jeunes Cavaliers.

Conformément à ces dispositions, il a été décidé que les sélections feraient l'objet d'une décision conjointe du Directeur des Equipes de France et de l'Entraîneur concerné.



Invitation aux dirigeants de Clubs et aux enseignants

La Fédération Française d'Équitation est heureuse de vous inviter sur son stand (Hall 6) pendant toute la durée du Salon du Cheval, du Poney et de l'Ane du 2 au 10 décembre 2000. Elle se tient à votre disposition pour aborder tous les sujets concernant vos relations avec FFE CLUB.

■ ERRATUM STATUTS FFE

A la demande du ministère de la jeunesse et des sports pour lever toute ambiguïté, l'article XI des statuts de la FFE (voir REF 2 p 34) a été modifié comme suit.

"ARTICLE XI -

INCOMPATIBILITÉS

Le mandat de président doit être soumis aux règles de compatibilités légales. La présidence du Comité Régional d'Équitation est incompatible avec un poste électif au Comité directeur de la FFE ou à un poste électif d'un Comité Départemental d'Équitation. Les deux mandats ne peuvent être cumulés plus de trois mois." Fin d'article.

■ CONCOURS CLUB

Le projet de concours club a donné lieu à de nombreux

commentaires de la part des adhérents. Les axes directeurs du projet sont bien perçus.

Toutefois, la mise en place, notamment, de championnats départementaux paraît improbable dès 2001 dans tous les départements et toutes les disciplines.

Les tableaux de qualification pour le National Poney MAIF 2001 publiés page 25 de la REF 2 feront l'objet de mesures d'assouplissement à paraître dans la REF 4.

■ CARTES POSTALES

La campagne de soutien aux cavaliers olympiques menée en partenariat avec Générali, Equidia et Janssen Cilag a été un succès. Vous avez été nombreux à faire parvenir à la Fédération les cartes postales avec vos témoignages

de sympathie et vos encouragements. Chaque jour, tous vos messages ont été transmis aux cavaliers à Sydney. Toute l'équipe de France vous remercie de votre mobilisation et a été très touchée par toutes ces marques d'amitié et de solidarité.

■ SOL EN SI

La FFE a décidé de s'impliquer aux côtés de Sol En Si en organisant une grande mobilisation à l'occasion du Salon du Cheval et en offrant à chaque Club Hippique la possibilité de participer à l'opération "Tatoo pour les aider" qui sert à récolter des fonds au profit de Sol En Si et à sensibiliser le public parce que le combat contre le Sida n'est pas terminé. Michel Robert, Florence Lenzi et Rodolphe Scherer se sont associés à l'opération. Les jeunes cavaliers de toute la France vendront les Tatoo Sol En Si au prix de 10 F. Vous aussi dans votre club vous pourrez participer. Vous recevrez bientôt votre kit Tatoo pour les aider.

APPEL A CANDIDATURE

Pour compléter les élus au titre de la compétition au Comité Directeur de la FFE, l'AG du 7 décembre prochain doit pourvoir le poste d'élu au titre de propriétaire de chevaux de haut niveau. Conformément au règlement intérieur de la FFE, celui-ci est une personne physique, propriétaire à titre exclusif d'un cheval, d'une jument ou d'un

poney ayant participé au cours des cinq dernières années ou pendant l'année en cours à cinq compétitions internationales dans une des disciplines organisées par la FFE. Les candidatures devront être adressées à FFE Vie Associative, 9 boulevard Macdonald 75019 Paris avant le 12 novembre 2000, cachet de la poste faisant foi.

CONCOURS COMPLET, LE BRONZE A UNE BARRE



Photo: P. J. M. M. M.

Rodolphe Scherer

■ EQUIPE

16 - 19 SEPTEMBRE

L'équipe de France de concours complet composée de Jean-Luc Force avec *Crocus Jacob*, Jean Teulère avec *Amouncha*, Didier Willefert avec *Blakring* et Jean-Lou Bigot avec *Twist la Beige * HN*, s'est résolue à abandonner pendant l'épreuve du cross après la dérobade de *Crocus Jacob* et la chute

de Jean Teulère. En accord avec l'entraîneur national Thierry Touzaint, Didier Willefert abandonne à la première erreur permettant ainsi à Jean-Lou Bigot de ne pas prendre le départ du fond et de pouvoir être engagé sur l'épreuve individuelle. La victoire revient à l'Australie suivie de la Grande-Bretagne et des USA.

■ INDIVIDUEL

20 - 22 SEPTEMBRE

Trois cavaliers sont engagés dans cette épreuve. Jean-Lou Bigot avec *Twist la Beige * HN*, Nicolas Touzaint avec

Cobra d'Or et Rodolphe Scherer avec *Bambi de Brière*. Ils se classent respectivement 29e (Jean-Lou Bigot), 19e (Nicolas Touzaint) et 8e (Rodolphe Scherer) à l'issue du dressage. Jean-Lou Bigot et *Twist la Beige* réalisent le parcours parfait dans l'épreuve de fond et remontent à la 13e place du provisoire. Nicolas Touzaint et *Cobra d'Or* abandonnent. Rodolphe Scherer, sans faute dans cette épreuve, est provisoirement 5e avant l'ultime épreuve de saut d'obstacles. Jean-Lou Bigot, pénalisé de 10 points à l'obstacle, termine 12e au

classement général. Rodolphe Scherer effectue un bon parcours mais une barre sur l'avant-dernier obstacle le prive du podium. Il termine à une excellente mais frustrante 4e place, tout comme Jean Teulère à Atlanta il y a 4 ans. La Médaille d'Or est remportée par l'américain David O'Connor avec *Custom Made* en tête depuis le début de la compétition. L'Australien Andrew Hoy associé à *Swizzle In*, est en argent. Le néo-zélandais Mark Todd, cavalier du siècle, décroche le Bronze avec *Eyespy II*. - Nathalie Fey

COMPARAISON ATLANTA - SYDNEY

	ATLANTA 1996	SYDNEY 2000	
EPREUVE PAR EQUIPE			
Nombre d'équipes	16	12	
Dressage, résultat de la France	8e	4e	
Nb de maxi sur le cross	1	9	
Nb de sans incident sur le cross	27	22	
Nb de sans faute au CSO	6	5	
Nb de chevaux retirés	24	21	
EPREUVE INDIVIDUELLE			
Nb de partants	35	38	
Dressage, résultat des Français	5e, 7e, 10e	7e, 19e, 29e	
Nb de maxi sur le cross	0	12	
Nb de sans incident sur le cross	12	18	
Nb de sans faute au CSO	4	6	
Nb de chevaux retirés	15	13	

Le tableau réalisé par Service Complet, que nous remercions, met en lumière un certain nombre de faits. Tout d'abord, le temps autorisé sur le cross, qui avait joué un rôle prépondérant à Atlanta puisque sur les deux épreuves confondues, seul un cavalier (Duley) avait réussi à être sans-faute dans le temps, n'était pas un facteur prépondérant à Sydney. Donnée qui a, de ce fait, rendu plus importants les points du dressage, où les Français ont été moins bons qu'à Atlanta. La performance de Jean-Lou Bigot au dressage par équipe (- 41,60) et sa contre-performance en dressage individuel (- 56,40), à quelques jours d'intervalle, sont aussi là pour rappeler le côté aléatoire des disciplines équestres, compte tenu que le facteur cheval vient s'ajouter au facteur humain. Ce tableau éclaire également les données, côté saut d'obstacles, où l'on peut constater que tous les cavaliers de complet ont bien du mal à sortir un parcours sans faute sur cette dernière épreuve. Les "perches à l'hippique", comme on dit dans le jargon, ne sont pas l'apanage des tricolores. S'améliorer nettement en la matière garantirait néanmoins aux Français un véritable avantage sur les autres nations.

SAUT D'OBSTACLES, LA FRANCE EN CHOCOLAT

■ BOITERIE

L'équipe de France de saut d'obstacles, initialement composée d'Alexandra Ledermann/*Rochet M*, de Thierry Pomel/*Thor des Chaines*, de Philippe Rozier/*Barbarian* et de Michel Robert/*Auleto* se voit modifiée avant même le début des épreuves. Le cheval de Michel Robert est boiteux. C'est donc le cinquième couple engagé, Patrice Delaveau et *Caucalis*, qui sont intégrés. Dès la première qualificative, qui précède la compétition par équipe, ce couple fraîchement formé sort de piste avec 23.50 points de pénalité et la 62e place du classement provisoire.

■ EQUIPE A TROIS

C'est donc virtuellement avec trois cavaliers que l'équipe de France a dû défendre ses chances, même si le premier score (12 points) de Patrice n'est pas catastrophique, le second tour se solde par une élimination. Si Thierry Pomel et Philippe Rozier sortent de piste avec une barre - 4 points - Alexandra Ledermann, leur a ouvert la voie royale avec un premier parcours sans faute qui permet à la France de prendre la tête du peloton avec l'Allemagne et la

Suisse. La pression est donc importante quand les Français se lancent dans la seconde manche.

■ ADMIRABLE ALEXANDRA

A l'instar du Champion du Monde, Rodrigo Pessoa, Alexandra signe un des quatre double sans faute de l'épreuve olympique par équipe et place ainsi les tricolores en orbite sur la planète or. Thierry Pomel maintient le classement avec un tour à quatre points.

Reste, après l'élimination de *Caucalis*, à terminer le travail. C'est la fonction du quatrième, en l'occurrence Philippe Rozier. Le couple échoue et avec trois fautes met la France en position de barrer contre le Brésil pour la médaille de bronze. Philippe précisera sur France 2 que son cheval était blessé avant d'entamer cette seconde manche.

■ SOL BETONNE

Barbarian est blessé, *Caucalis* et Patrice éliminés. Alexandra et Thierry sont donc deux pour faire face aux quatre Brésiliens. C'est avec un espoir infinitésimal de médaille que l'entraîneur national décide d'envoyer ses maigres troupes au feu, en imaginant qu'en cas de



Photo: F33 Jean-Marie

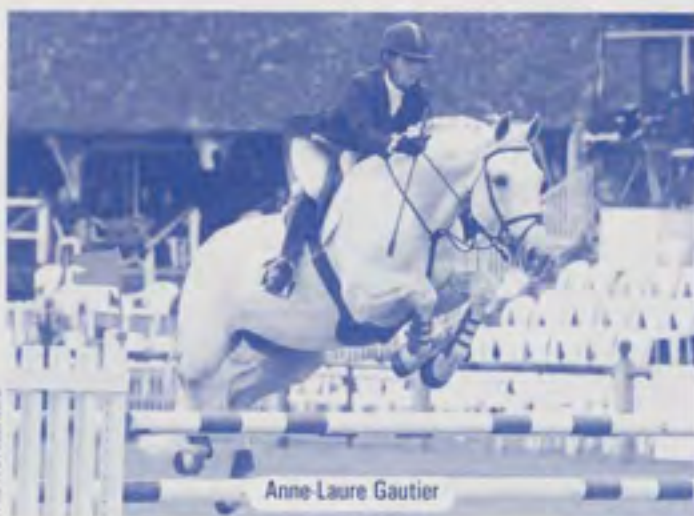
sans faute des deux premiers il lancerait tout de même dans la bataille *Barbarian* qui souffre d'un hématome. Mais les chevaux ont les jambes brisées par le sol bétonné recouvert de sable. *Rochet M* commet deux fautes, et malgré le sans faute de *Thor des Chaines*, la France ne peut plus battre les trois sans faute des Brésiliens. L'Allemagne est en or, la Suisse en argent, le Brésil en bronze, et la France en chocolat. Mais pour *Rochet M*, comme pour *Thor des Chaines* et *Baloubet de Rouet*, la monture du champion du monde, Rodrigo Pessoa, ce barrage sur sol trop dur aura sans doute été l'explication des contreperformances en finale de ces trois favoris.

■ ABANDON

En effet, dans la finale indi-

viduelle, Thierry et Alexandra abandonnent tour à tour dans la seconde manche tandis que le champion du Monde, Rodrigo, voit son cheval lui signifier une fin de non recevoir avec trois refus. Ils laissent donc le champ libre aux hollandais Voorn/*Lando* et Dubbeldam/*Sjiem* et au saoudien Khaled Al Eid/*Khashm Al Aan*. Ex-aequo au terme de la seconde manche individuelle, les trois malheureux doivent eux aussi effectuer un parcours supplémentaire pour connaître la couleur de leur médaille. Elle sera en argent pour le gentleman hollandais Albert Voorn, premier à barrer, en or pour son coéquipier Dubbeldam et en bronze pour la grande surprise de cette finale, Khaled Al Eid, élève tout de même de Nelson Pessoa. Voir p. 49 - Nathalie Fey

DEUX FEMMES + DEUX HOMMES = QUATRE TITRES



Anne-Laure Gautier

Du 5 au 8 octobre, le Grand parquet de Fontainebleau a reçu les championnats de

France de saut d'obstacles 1e catégorie, critérium 1e catégorie, cavalières et chevaux

de 7 ans, avec un plateau quelque peu édulcoré en 1e catégorie

■ ANNE-LAURE

Le critérium de 1e catégorie comptait cette année une femme bien décidée à en découdre avec les hommes.

D'ordinaire, ces dames, à qui un championnat est réservé aux mêmes dates, s'affrontent entre elles. La jeune Anne-Laure Gautier, 27 ans, qui avait déjà le titre de championne de France des cavalières dans sa musette – conquis en 97 avec *Rocco V* – s'est alignée face aux cavaliers de première catégorie du critérium. Avec 11.18 de pénalité, la nouvelle cavalière d'Hubert Bourdy s'est imposée avec *Outsider*, un étalon gris de 9 ans, à deux points de son dauphin Jérôme

Gachignard qui montait la petite *Unie d'Espoir*.

■ MATHILDE

Championne de France des cavalières 2000, Mathilde Menu avait dû arrêter la compétition pour mettre au monde son enfant conçu avec son compagnon, Stéphane Delaveau. Elle revient en force à 26 ans avec une 8 ans, *Eclipse de la Bar*, et ne totalise que 6.11 points de pénalité sur l'ensemble des manches, dont 4.36 écopés dans la chasse du premier jour.

Elle est la seule à avoir réalisé trois parcours sans faute – avec deux dépassements de temps. Trois points la séparent de la seconde, Marie Hécart, qui concourait avec le 8 ans *Ecu de Mieukestelt*.

Après avoir fait la course

NATIONAL VETERANS :
PARIGOTS CONTRE CHARENTAIS

La 9e édition des Championnats de France de saut d'obstacles vétérans s'est tenue du 28 septembre au 1er octobre au Club Hippique Niortais (79) qui les avait initiés en 1992. Avec 211 engagés de plus de 45 ans sur quatre catégories, soit un chiffre en maintien depuis quelques années – ils étaient 230 en 98 – ce circuit qui propose des épreuves toute l'année s'est bien installé dans le calendrier national. Deux licenciés de la région parisienne

(Versailles) s'imposent en 5e et 4e catégorie – respectivement Anne-Marie Labrousse/*Capucine de Manajou* et Caroline Petit Keller/*Eldorado* – contre deux locaux en 3e et 2e catégorie – Elisabeth Hommet/*Titi IV* et Jean-Michel Garnier/*Elodie d'Anglin*. Quatre Français étaient à Barcelone le week-end du 15 octobre pour participer au premier Championnat d'Europe vétérans. Leurs performances dans le prochain numéro.



Mathilde Menu

en tête, la fille de Michel Hécart s'est inclinée dans la seconde manche de la finale.

Cette épreuve d'un bon niveau, qui se court sur quatre parcours en trois jours, teste également la résistance physique des chevaux.

■ GILLES

Côté 1^e catégorie, les rangs étaient clairsemés compte tenu de la proximité de la fin des Jeux Olympiques.

Gilles Bertran de Balanda, qui avait arrêté la course à la sélection olympique à mi-saison, a pu, mieux que d'autres, gérer la saison de son cheval de tête, *Crocus Graverie*.

Il apparaît bien au-dessus du lot en ne totalisant que 1.50 de pénalité sur l'ensemble du championnat et s'offre ainsi son 3^e titre de champion de France. Avec

12.77 points, le champion 2^e catégorie de 99, Nicolas Delmotte, 22 ans, associé à *Discrète IV*, termine à la seconde place derrière son aîné. Longtemps en embuscade derrière Gilles de Balanda, Fabrice Dumartin jette finalement l'éponge dans la dernière manche de la finale, suite à deux refus d'*Allegretto*.

L'étalon avait été arrêté après le CSIO de Linz à la suite d'une inflammation tendineuse et manquait de ce fait de compétition. Hubert Bourdy et son fidèle *Hélios* prennent la 3^e place.

■ FABRICE

Si Fabrice Dumartin échoue de peu dans le championnat, il se rattrape avec le titre et la 5^e place du Championnat de France des chevaux de 7 ans.

Vainqueur avec le hongre *Farceur du Pepin *Moselle*, il ne cède la 3^e place à



Gilles Bertran de Balanda

Photo: PFF Jean Morel

Olivier Dessuter et *Lotus* que sur l'ultime manche où son étalon *Feofar de Rhodes *Moselle* commettra une faute.

On note la seconde place de l'étalon des Haras Nationaux, vainqueur de l'épreuve des étalons de 7 ans à la Grande Semaine, *Flipper d'Elle HN*, sous la selle de Laurent Goffinet. L'excellent *Fétiche du Pas*, prix record aux ventes Fences en 1997, champion des six ans en 99, a dû se contenter de la 8^e place avec 12.60 points de pénalités sous la selle d'Eric Navet.

■ PARCOURS

Les parcours, dessinés par Serge Houtmann ont été appréciés pour leur homogénéité.

Les tracés des 1^{ères} catégories, aux cotes raisonnables, posaient d'importants problèmes techniques notamment dans les

enchaînements où le chef de piste avait alterné obstacles de volée et combinaisons délicates.

Une conception recevable compte tenu du retour, plus équitable, à une formule de championnat plus étoffée comprenant chasse, une manche sans barrage et une finale en deux manches après une journée de repos.

- Nathalie Fey

RECORD

Aux ventes Fences 2000 l'alezan de 3 ans, *Jalis de Riverland* a été adjugé le samedi 9 septembre pour la somme rondelette de 3.000.000 FF à Madame Vilette qu'accompagnait le marchand de chevaux Yves Lemaire. Une belle récompense pour son éleveur charentais M. Varloz qui présentait ce produit de *Bleu Blanc Rouge*. - N.Fey



Fabrice Dumartin

Photo: PFF Jean Morel

LE CHEVAL A RENDEZ VOUS AVEC PARIS

A partir du jeudi 30 novembre, le site du parc des expositions de Paris Porte de Versailles sera consacré au Salon du Cheval du Poney et de l'Âne. Il ouvrira ses portes au grand public le samedi 2 décembre jusqu'au dimanche 10 décembre.

■ SPECIAL CLUBS

Des tarifs préférentiels sont réservés aux centres équestres.

Pour l'entrée du salon, vous pouvez bénéficier de 15 francs de réduction - 50 F au lieu de 65 F - à partir de 15 entrées. Pour ce faire, vous devez commander par correspondance, sur papier à en tête du club, au Salon du Cheval, COMEXPO, offre spéciale clubs équestres, 55 quai Alphonse le Gallo 92100 Boulogne et joindre à votre envoi le chèque correspondant au nombre d'entrées rédigé à l'ordre de COMEXPO et une enveloppe timbrée au nom et adresse du club pour envoi des billets.

De même, un tarif spécial vous est réservé pour la première soirée du CSI finale CCF le vendredi 1er

décembre à 20h à 150 F au lieu de 200 F. Pour en profiter, appelez France Billet au 01 42 31 32 32

■ SPECTACLES

Deux événements majeurs se dérouleront en soirée dès le début du Salon. La nuit du cheval, le jeudi 30 novembre à 20h30, prix des places 135 francs. Deux heures de spectacle sur le thème du Far West, mettront en scène de nombreuses pratiques équestres, haute école, voltige, cascades, carrousels, attelages mêlées aux techniques du cirque.

Le lendemain, vendredi 20h, ainsi que samedi 20h et dimanche 13h, c'est le saut d'obstacles international qui sera sur l'avant-scène avec le CSI, finale CCF, Grand Prix le dimanche. Prix des places, 200 F et 250 F.

On vous rassure, pour le prix vous avez le droit de flâner au Salon dans la journée.

■ VILLAGES

Plusieurs nouveaux villages ont été créés. Le village enfants où petits et grands pourront profiter de baptêmes. Ouvert aux enfants à partir de 12



Photo: PPS Jean-Marc

mois, il prévoit une mise en selle des poulains selon une méthode adaptée. Sont également prévus des concours de dessins, des séances de pansage et de harnachement et des rencontres avec des cavaliers champions.

Le second village sera normand. Première région européenne en matière d'élevage, la Normandie se reconstitue Porte de Versailles autour de plusieurs pôles : centres équestres, tourisme, élevage, commerce, entraîneurs, fabricants.

Le village des ânes regroupera six races d'ânes et offrira des présentations. Ambiance tapas dans le village ibérique autour de l'équitation portugaise et espagnole et country au village western où l'on ten-

tera de vous faire adopter cet état d'esprit particulier.

■ E-SALON

Le 29e Salon du Cheval, du Poney et de l'Âne se met au web avec la création d'un site internet www.salon-cheval.com où exposants visiteurs et journalistes pourront surfer et vivre le Salon de manière interactive.

■ SE RENDRE AU SALON

Métro, lignes 12 ou 8, arrêts Porte de Versailles ou Balard. Autobus 39, 49, 80 et PC. Parking payant sur le site. Entrée Salon adulte 65 F, gratuit pour les enfants de moins de 6 ans et 50 F de 6 à 12 ans. Pour les réservations de la Nuit du Cheval et du CSI, un numéro 0 826 028 028.

DU GRAND SPECTACLE A LA TELEVISION

Après la déferlante Jeux Olympiques, où grâce aux chaînes du câble l'équitation a profité d'une couverture médiatique complète, le spectacle et les documentaires reviennent en force sur vos écrans.

■ ZINGARO

Trois spectacles du génial Bartabas sont diffusés au mois de novembre sur Equidia. Du Cabaret Equestre des débuts à Chimère, pour lequel cette troupe a reçu le Molière du meilleur spectacle musical en 1996, en passant par l'aride Eclipse qui avait fait un triomphe à New York, c'est toute la palette du théâtre équestre d'Aubervilliers qui est ainsi présentée. Une occasion rêvée de découvrir ou de revoir ces spectacles équestres, qui mêlent chevaux, musique, danse dans une ambiance tout à fait particulière qui n'est pas sans évoquer un certain mysticisme.

Cabaret Equestre : dim 5 nov à 21 h & lun 13 nov à 22 h 30
Chimère : dim 12 nov à 21 h et lun 20 nov à 22 h 30
Eclipse : dim 19 nov à 21 h et lun 27 nov à 22 h 30

■ BREEDER'S CUP

Légendaire rendez-vous des courses de galop aux Etats-Unis, la Breeder's Cup, sera retransmise en direct sur Equidia le samedi 4 novembre en début de soirée. Au menu, toutes les courses de cette journée qui voient affluer les galopeurs du monde entier et rencontre avec les plus grands champions de la discipline. A suivre, un montage des meilleurs moments de la rencontre.

Equidia : sam 4 nov à partir de 18h15 & Best of Breeder's Cup sam 18 nov à 21h et dim 26 nov à 22h30

■ MONDIAL DU LION

Le CCI du Lion d'Angers rassemble depuis plusieurs années les têtes d'affiche du complet mondial grâce à un double programme CCI et Championnat du Monde jeunes chevaux. Cette dernière épreuve est spécialement conçue pour préparer les jeunes chevaux à la compétition de haut niveau et a su s'imposer dans le calendrier international, ce qui garantit au Mondial du Lion un plateau de cavaliers de première qualité. Un grand classique.

Equidia : sam 11 nov à 21h & dim 19 nov à 23h30

■ MILTON

L'ange blanc de la regrettée Caroline Bradley est le sujet central d'un documentaire de 52 minutes. Légende vivante, Milton était devenu célèbre sous la selle de l'anglais John Whitaker et ses fans d'alors appréciaient particulièrement de le voir aux prises avec un autre cheval mythique : Jappeloup.

Equidia : lun 13 nov 21h & sam 18 nov 22h30

■ PALIO DE SIENNE

Enfin nous pouvons découvrir cette course ancestrale et archaïque ! Le Palio se déroule sur la place principale de Sienne et met aux prises les chevaux de chaque quartier de la ville depuis le moyen âge. Toutes sortes de légendes entourent cette course rituelle et paraît-il barbare, où chacun défend son identité, porté par une foule chauffée à blanc. Un sujet dans le documentaire traite de la préparation des chevaux, qui, avec le temps, est devenue très sérieuse. Equidia : lun 6 nov 11h15, mar 7 nov 19h15, lun 13 nov 18h15, mar 14 nov 11h15, lun 20 nov 19h15 & mar 21 nov 18h15

■ UN AN

Présente sur Canal Satellite, sur TPS et sur de nombreux réseaux câblés, Equidia a fêté sa première année d'existence le 20 octobre 2000. La chaîne toucherait désormais un public de 2 500 000 foyers soit 7 850 000 personnes. La croissance de son audience est de + 150 % selon les enquêtes AudiCabSat réalisées en décembre 98 (France Courses) et décembre 99 et encore + 66 % entre décembre 99 et avril 2000 selon une enquête spéciale de Médiamétrie.

■ EUROSPORT

Au mois de novembre, Eurosport donnera la dernière diffusion de la Coupe des Nations de Rome le me 1 nov de 12h à 13h avant de jeter son dévolu sur l'épreuve Coupe du Monde de Millstreet en Irlande - dim 5 nov de 23h15 à 00h15. La première diffusion du prochain magazine En selle est programmée le ma 21 nov de 20h à 20h30. Ce 26 minutes, présenté par Denis Collin reviendra sur le complet et le CSO aux Jeux et traitera également des Championnats de France à Fontainebleau. Programmes complet sur www.eurosport.com

PROCEDURE DE DEMANDE DE PARTICIPATION

Tout cavalier souhaitant participer à une compétition internationale en France ou à l'étranger doit se conformer aux procédures suivantes, quelle que soit sa discipline.

■ EN FRANCE

Pour participer à une compétition internationale en France, adresser une demande de participation à la DTN, Direction Technique Nationale, dans les délais indiqués dans l'avant programme du concours publié au BO. Utiliser obligatoirement le formulaire "demande de participation en compétitions internationales". S'assurer de l'évolution et du résultat de sa demande

en contactant la DTN, puis effectuer les engagements définitifs, conformément aux directives publiées dans l'avant programme.

■ A L'ETRANGER

Adresser une demande de participation à la DTN au moins 30 jours avant la date du concours.

Se renseigner auprès de la DTN pour le délai exact qui varie d'un concours à l'autre. Utiliser obligatoirement le formulaire "demande de participation en compétitions internationales".

S'assurer de l'évolution et du résultat de sa demande en contactant la DTN.

Sans fax du cavalier précisant son forfait, celui-ci, s'il est sélectionné par l'entraîneur national est automatiquement engagé par la DTN.

■ PASSEPORTS

En application des règlements de la FEI (Art. 139.1 et 2), tout cheval ou poney engagé en Compétitions Internationales doit avoir un passeport FEI en cours de validité sauf dans les cas suivants où le cheval ou poney doit cependant être détenteur d'un document SIRE.

En saut d'obstacles, le passeport n'est pas obligatoire pour une participation en CSI-C, CSI Juniors catégorie B, CSI Ch (enfants) catégorie B, CSI Vétérans catégorie B en France.

En dressage pour les participations en CDI*/**, CDI poneys, juniors, et jeunes cavaliers en France.

En concours complet pour les CCI*, CIC* et CCI* poneys en France.

En attelage pour les CAI B en France. En endurance, pour les CEI B en France. En voltige, pour les CVI* en France.

Pour la demande de passeport FEI, voir REF 1 p 14.

■ FORFAIT

Si le forfait intervient entre la demande de participation et l'engagement définitif, le cavalier doit déclarer son forfait à la DTN par fax.

A l'issue de son engagement définitif, conformément au règlement FEI, et sous peine de sanction, le cavalier doit impérativement fournir à la DTN un certificat vétérinaire attestant de l'impossibilité de prendre part à la compétition, s'il s'agit du cheval, un certificat médical, s'il s'agit du cavalier.



■ CHANGEMENT DE MONTE

Conformément au règlement FEI (Art 121.8.3), aucune substitution de chevaux ou poneys ne peut être faite sans l'accord de la DTN et du Comité d'Organisation après l'enregistrement des engagements définitifs.

Dans le cas d'un changement de cheval, le cavalier doit adresser un fax à la DTN précisant le cheval à remplacer et le cheval à engager.

Utiliser un formulaire papier "engagement définitif pour les internationaux en France".

■ CONCOURS COMPLET

En concours complet, des performances sont exigées pour concourir dans les épreuves internationales. Pour connaître ces critères de qualification, se référer aux règlements FEI et national de concours complet.

CONTACTS

SAUT D'OBSTACLES

Tél 01 53 26 15 08

Tél 01 53 26 15 09

Tél 01 53 26 15 11

Fax 01 53 26 15 00

CONCOURS COMPLET ET DRESSAGE

Tél 01 53 26 15 03

Fax 01 53 26 15 00

VOLTIGE, ATTELAGE ET ENDURANCE

Tél 01 53 26 15 12

Fax 01 53 26 15 00

■ ANNULATION

Le Championnat du Monde d'attelage à un cheval qui devait se tenir en octobre à Gladstone dans le New Jersey aux Etats-Unis a dû être annulé en raison du virus West Nile qui sévit en France et aux Etats-Unis.

■ JO 2008

Le suisse Paul Weier et le Suédois Bo Helander ont été mandatés par la FEI pour visiter les infrastructures équestres des cinq villes candidates (Paris, Beijing, Istanbul, Osaka et Toronto) à l'organisation des Jeux

Olympiques en 2008. Ils devront avoir réalisé ces visites avant le 17 janvier 2001.

■ ARCHIVES

Horse Source Ltd est devenue partenaire de la FEI. Créée en 1998 par Jean et Peter Llewelyn, cette entreprise se voue à l'archivage et à la diffusion d'images équestres. Elle détient actuellement environ 500 000 clichés de 1872 à nos jours. Plusieurs photographes, continuent d'alimenter cette banque de donnée

accessible par internet à photo@horsesourceltd.com

■ CALGARY

C'est l'équipe irlandaise qui a remporté la Coupe des Nations de Spruce Meadows, au Canada, cinq ans après sa première victoire en 1995. Les Irlandais ont réalisé cette année une saison extraordinaire en s'offrant 10 victoires sur l'ensemble du circuit des Coupes de Nations Samsung avec une équipe constituée de Lennon Dermott, Robert

Splaine, Jessica Chesney et Eddie Macken.

Les Français, qui n'ont remporté Calgary qu'une fois en 1993, n'étaient pas invités cette année.

■ ROME

La quatrième finale du circuit Samsung des Coupes de Nations s'est tenue à Rome le week-end du 15 octobre, dans le cadre du 68e CSIO.

L'Allemagne s'est imposée devant les Etats-Unis et l'Italie. La France se classe 8e. - Nathalie Fey

COMPLET

L'équipe de France CCE a remporté le CCIO*** de Boekelo en Hollande le week-end du 8 octobre avec seulement trois engagés, Pascal Farabosco/Brigand du Valon, Pierre de Bastard/Athlète de la Cour et Arnaud Boiteau/Expo du Moulin devant des Britanniques bien armés comptant entre autres dans leurs rangs les deux stars féminines de la discipline Kristina Gifford et Karen Dixon. Eddy Sans a fait un doublé au CCI** et CIC* de Waregem (Bel) le week-end du 10 septembre. Il s'offre le CIC* avec Feu d'Uxelles et le

CCI** avec Fairy de Champuy, deux chevaux de 7 ans. Aux mêmes dates c'est Didier Dhennin et Darius du Plessis qui raffaient le CCI** de Vittel. Le complet va bien !

DRESSAGE

Michel Assouline et Anastasia ont remporté la Reprise Libre en Musique (RLM) Grand Prix du CDI*** de Saumur le week-end du 17 septembre devant le hollandais Wout Jan Schotte et Goubergh's *Ideaal*. Dans la même épreuve, Dominique d'Esmé et *Ultimat*Thor* se classent 4e. La musique leur réussit puisqu'Odile Van Doorn et *Parodie van de*

Water s'adjugent la RLM Intermédiaire 1 dans le même concours.

ATTELAGE

Le meneur picard à quatre chevaux, Gérard Sainte Beuve pointe actuellement à la quatrième place du prix FEI du meilleur meneur 2000 à l'issue de huit compétitions. Le Suédois Thomas Eriksson, champion du Monde en titre, caracole largement en tête avec 97 points contre 74 pour son dauphin l'américain Trucker Jojnson. A deux chevaux – Prix des harnais Van der Wiel – le premier Français, Pierre Jung, est 6e, devant

Franck Bruneel 9e et François Dutilloy 10e. C'est le hollandais Rini Rujtens qui est en tête après huit compétitions.

JUNIORS

Quator français gagnant dans le Grand Prix du CSIJ-A de Barbizon (77) Frédéric Alves, Hildegarde Coquillard, Cécile Hickel et Morgane Joret ont devancé l'Allemande Alexandra Heinzmann grâce à quatre parcours sans faute. Leurs compatriotes Juliette Sanchez et Thierry Rousseau s'imposaient, quant à eux, dans le Grand Prix du CSIJ-A à Auvers (50) fin août. - NF

DISPOSITIF PARTICULIER POUR PASSER LES BEES 1 & 2



Photo : FFE Jean-Marie

Un dispositif particulier est réservé aux athlètes de haut niveau inscrits ou ayant été inscrits depuis moins de 5 ans sur les listes jeune, senior ou élite du ministère de la jeunesse et des sports qui souhaitent accéder aux BEES 1 ou 2.

■ CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour s'inscrire dans ce type de processus en plus des conditions décrites dans le premier paragraphe, il faut être âgé de 18 ans et titulaire de l'AFPS, Attestation de Formation aux Premiers Secours. La candidature motivée doit être envoyée à FFE DTN qui effectuera en concertation avec les entraîneurs nationaux un ordre de priorité en fonction des possibilités de formation et du calendrier des examens.

■ DEROULEMENT

Le dispositif comporte trois étapes qui se déroulent à l'Ecole Nationale d'Equitation.

■ POSITIONNEMENT

Une épreuve spéciale des-

tinée à évaluer les connaissances du candidat est organisée au cours d'un stage d'orientation et de sélection de 40 h (une semaine). Ce stage doit permettre à l'équipe de formateurs d'apprécier le niveau technique et les motivations du stagiaire, d'effectuer un bilan de ses connaissances avant l'entrée en formation et de construire un plan individualisé de formation. A l'issue du positionnement, le jury peut décider d'alléger la formation du candidat de tout ou partie des unités de formation.

■ EVALUATION FINALE

L'évaluation finale de synthèse pour le brevet d'Etat 1e ou 2e degré est organisée à l'issue de la formation. Elle consiste, à partir d'un cas pratique soumis au candidat en une épreuve d'entretien (préparation 2 h, exposé 20 mn, entretien 30 mn).

Le jury établit la liste des personnes admises au brevet d'Etat au vu des résultats obtenus lors de l'évaluation finale et des dossiers des candidats.

Laurent Cellier
DTN adjoint

PROGRAMME DE FORMATION

LA FORMATION AU BEES 1E DEGRÉ COMPREND :

- 1 unité de formation animation et entraînement (durée minimale 40 h sauf allègements),
- 1 unité de formation pédagogie (durée minimale 110 h sauf allègements),
- 1 unité de formation organisation (durée minimale 40 h sauf allègements).

LA FORMATION AU BEES 2E DEGRÉ COMPREND :

- 1 unité de formation entraînement (durée minimale 80 h sauf allègements)
- 1 unité de formation gestion et management (durée minimale 80 h sauf allègements)
- 1 unité de formation de cadre (durée minimale 80 h sauf allègements)
- 1 unité de formation facultative au choix : langue vivante ou informatique.

VALIDATION D'ACQUIS PROFESSIONNELS

■ PRINCIPE GENERAL

La VAP, Validation d'Acquis Professionnels, reconnaît l'exercice d'une activité professionnelle et productrice de compétences et de savoirs qui peuvent être pris en compte pour justifier d'une partie des savoirs et des savoir-faire exigés pour l'obtention d'un diplôme. La loi favorise ainsi les compétences acquises au cours de l'activité professionnelle.

■ DIPLOMES CONCERNES

Seuls le BAPAAT et le BEES 1e et 2e degré sont concernés par cette mesure.

■ CONDITIONS

Le candidat doit attester, par des bulletins de paie ou tout document fiscal, de 5 années d'activité professionnelle (pas obligatoirement consécutives) ayant un rapport avec l'objet de la demande. Il n'est pas obligatoire d'être en activité au moment de la demande. En cas d'activité saisonnière ou à temps partiel, l'année pourra être validée entièrement si l'activité correspond au moins à un mi-temps.

■ LIMITES DU DISPOSITIF

La VAP ne peut dispenser de l'ensemble des épreuves.

C'est le candidat qui choisit les unités ou les épreuves dont il souhaite se voir dispenser.

En aucun cas les épreuves de la VAP ne peuvent compenser des notes insuffisantes dans les autres groupes d'épreuves car une note de 10 est attribuée aux unités ou épreuves acquises par la VAP.

Le candidat ne peut déposer pendant la même année civile et pour le même diplôme qu'une seule candidature et dans la DRJS de son lieu de résidence.

■ DOSSIER

Le dossier est à retirer auprès de sa DRJS ou DDJS. Le candidat peut se

faire aider pour le remplir par une personne de la DRJS ou DDJS. La DRJS vérifie que le dossier est complet (nombre d'années d'exercice professionnel et présence des pièces justificatives). Après cette vérification, le candidat reçoit un accusé de réception avec la date du prochain jury.

■ JURY REGIONAL

Le jury régional, nommé par le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports, se prononce alors sur la recevabilité du dossier c'est à dire si l'activité professionnelle attestée a été de nature à développer les compétences reconnues par le diplôme visé.

Après analyse et éventuellement entretien avec le candidat, le jury décide ou non de le dispenser d'une ou plusieurs épreuves.

Le candidat est informé de la décision du jury et reçoit les attestations correspondantes.

Ensuite il peut s'inscrire aux épreuves qui lui restent à passer à condition de remplir les conditions d'inscription prévues par le règlement du diplôme.

■ RENSEIGNEMENTS

informations auprès de la DRJS de votre domicile. Voir adresses REF 2 p 15 ou Internet ffe.com.

Laurent Cellier
DTN Adjoint

HABILITATIONS A VALIDER LES EXAMENS FFE

Le tableau suivant indique quels sont les examinateurs habilités à faire passer les différents diplômes FFE. La mention * signifie que le code est attribué après avis de la Direction Technique Nationale en fonction des justificatifs d'expériences professionnelles du demandeur.

DIPLOME DE PRATIQUANT	DIPLOME DE L'EXAMINATEUR									
	BEES 1	GTE	ATE	BAP	QA	QA	QA	QA	QA	QA
					ATT	H BALL	PONEY	TOUR EQ	VOLT	WEST
Galop de cavalier	7	1	non	non	1	1	7	4	1	1
Galop de pleine nature	7	2	non	non	non	non	non	7	non	non
Galop attelage	7*	non	non	non	7	non	non	non	non	non
Galop voltige	7*	non	non	non	non	non	non	non	4	non
Galop western	7*	non	non	non	non	non	non	non	non	7
Galop Camargue	7*	non	non	non	non	non	non	non	non	non
1er bivouac	oui	oui	oui	non	non	non	non	oui	non	non
Randonneur de bronze	non	oui	oui	non	non	non	non	oui	non	non
Randonneur d'argent	non	oui	non	non	non	non	non	oui	non	non
Certificat de connaissance TE	non	oui	non	non	non	non	non	oui	non	non
Meneur bronze TE	non	oui	non	non	oui	non	non	oui	non	non
Poney bronze, argent, or	oui	non	non	oui	non	non	oui	non	non	non

BEES 1 : Brevet d'Etat d'Educateur Sportif du 1e degré activités équestres, GTE : Guide de Tourisme Equestre, ATE : Accompagnateur de Tourisme Equestre, BAP : Brevet d'Animateur Poney, QA : Attestation de Qualification et d'Aptitude à l'enseignement de : attelage, horse-ball, poney, tourisme équestre, voltige et équitation western.

ORGANISATEURS DE CONCOURS INTERNATIONAUX EN FRANCE

■ AQUITAINE

Biarritz "Cantabric Beach Tour" (64) CSI-A (sous réserve)

Société organisatrice : AOCBH
Président : Philippe Morel
Contact : Jean-Christophe Comet
Javalquinto 64200 Biarritz
T 05 59 22 37 00 / 05 59 23 52 33
05 59 23 90 06
F 05 59 24 14 19 / 05 59 23 90 09

Blaye (33) CSI-B

Société organisatrice : Ferme
Equestre de Jappeloup
Président : Henri Delage
Contact : Francis Terrier
BP 1 33860 Reignac
T 05 57 42 96 84 F 05 57 42 24 45

Bordeaux (33) CSI-W

Société organisatrice : Jumping
International de Bordeaux
Président : François de la Giroday
Contact : Isabelle Cazaux Maleville
Comité des Expositions BP 55
33030 Bordeaux
T 05 56 11 99 59 / 05 56 11 99 00
F 05 56 11 99 99
E mail jumping@bordeaux-expo.com
Internet www.bordeaux-expo.com

Lacanau (33) CSIJY-A / CSIJ-B / CSI-CH Cat.B

Société organisatrice : Association
de Concours Village Cheval Pierre
Durand
Président et Contact : Pierre Durand
Route du Baganais 33680 Lacanau
Océan
T 05 56 03 92 00 / 05 56 03 99 00
05 57 51 42 34
F 05 56 03 91 10 / 05 57 51 77 46
E mail aplus.lacanau@wanadoo.fr
Internet www.grouppapplus.com

Pau (64) Championnat d'Europe CCE Seniors

Société organisatrice : Compétitions
Equestres Pau Pyrénées
Président : James Chambaud
Contact : Babette Schily
Mairie de Lons 64140 Lons
T 05 59 40 32 32 / 05 59 92 94 25
F 05 59 40 32 31 / 05 59 61 07 83
E mail bsevent@club-internet.fr
Internet www.event-pau.org

■ AUVERGNE

Riom (63) CSI-C

Société organisatrice : Société
Hippique de la Vendée
Président : M. Mazellier
Contact : Françoise Laporte
La Vendée 63200 Riom
T 04 73 63 06 87 / 04 73 38 50 34
F 04 73 63 17 60

Vichy (03) CSI-B

Société organisatrice : Société
Hippique Française
Président : Jacques Bastin-
Lavauzelle
Contact : Philippe Marcenat
16 avenue de la Bourdonnais
75007 Paris
T 01 53 59 31 31 F 01 53 59 31 30

■ BOURGOGNE

Dijon Bonvaux (21) CCI*

Société organisatrice : L'Etrier de
Bourgogne
Président : Michel Galland
Contact : Gilbert Lecrivain
Castel de la Colombière 21000
Dijon
T 03 80 31 88 79 F 03 80 63 78 71
E mail etrierdebourgogne@mageos.com

Dijon Bonvaux (21) CSI-C / CSI-Vétérans Cat.B

Société organisatrice : Association
des Cavaliers du Prieuré de Bonvaux
Président : Alain Ampaud
Contact : Brigitte Debost
Prieuré de Bonvaux 21370
Plombières les Dijon
T 03 80 53 65 46 F 03 80 53 65 46
E mail brigitte.debost@freesbee.fr
Internet www.jumping-dijon-bon-
vaux.com

■ BRETAGNE

Dinard (35) CSI-B

Société organisatrice : Société
Hippique de Dinard
Président : Bertrand Claudeville
Contact : Catherine Bouard
L'Hermitage 22100 Taden
T 02 99 46 19 35 / 02 96 39 47 38
02 96 85 72 65

F 02 99 46 97 54 / 02 96 39 47 38

E mail imonnier@club-internet.fr /
jcbouard@wanadoo.fr

Pontivy (56) CSI-C

Société organisatrice : Equipondi
Président : Pierre Civel
Contact : Christian Olivo
Le Resto-Kermoël 56930 Plumeliau
T 02 97 51 90 62 F 02 97 51 90 62
E mail christian.olivo@wanadoo.fr
Internet www.equipondi.com

■ CENTRE VAL DE LOIRE

Chartres (28) CSIP-A

Société organisatrice : Poney Club
Chartrain
Président : Claude Menard
Contact : Georges Doublier
Poney Club Chartrain Route de
Nogent le Phaye 28000 Chartres
T 02 37 30 10 10 F 02 37 30 21 92

Sandillon (45) CIC* / **

Société organisatrice : Association
Maurice Besson
Président : Charles Pillon
Contact : Pierre Defrance
Domaine de Barbereau 45640
Sandillon
T 02 38 41 12 88 F 02 38 41 12 88

Saint Amand Montrond (18) CSI-C / CSIJ-A

Société organisatrice : Société
Hippique St Amandoise
Président : Marc Deuquet
Contact : Christophe Deuquet
Gâteau 18210 Saint Pierre les
Etieux
T 02 48 60 75 61 F 02 48 60 73 95
Internet www.ecurie-deuquet-ovh-
org

■ CHAMPAGNE-ARDENNE

Reims (51) CSIOYJ / CSI-C

Société organisatrice : Société
Hippique de Reims
Président et Contact : Didier Gondé
BP 267 51059 Reims Cedex
T 03 26 04 19 27 / 03 26 82 03 99
F 03 26 82 03 99

■ CÔTE D'AZUR

Six Fours les Plages (83) CSIJ-A et B / CSI-CH Cat.B

Société organisatrice : Association
Equi Club de Brusc Six Fours
Président et Contact : Eric Parre
456 chemin Coutrens 83140 Six
Fours les Plages
T 04 94 34 03 54 F 04 94 34 03 54
E mail equiclubconcours@wanadoo.fr

Valbonne (06) CSI-C

Société organisatrice : ACE Centre
Equestre d'Argeville
Président et Contact : Arnaud Ligier
de la Prade
Centre Equestre d'Argeville BP 51
06560 Valbonne
T 04 93 12 21 11 F 04 93 75 54 26

■ FRANCHE-COMTÉ

Courlans (39) CSIP-A

Société organisatrice : COGP
Président : Laurence Fuet Forestier
Contact : Alain Mortier
2 rue des Lilas 39000 Lons le Saunier
T 03 84 24 46 80 / 03 84 24 52 68
F 03 84 24 50 60 / 03 84 24 90 06
E mail biokosma@biokosma.fr

Lons le Saunier (39) CSI-B

Société organisatrice : Société
Lédonienne de Concours Hippiques
Président & Contact : Maurice Gallet
34 rue Lecourbe 39000 Lons le
Saunier
T 03 84 47 53 71 / 03 84 24 68 18
F 03 84 24 68 18

■ ILE DE FRANCE

Barbizon (77) CSIJ-A / CSIJ-CH Cat.B

Société organisatrice : Haras des
Brulys
Président et Contact : Olivier Bost
Haras des Brulys 77630 Barbizon
T 01 60 66 43 81 F 01 60 69 21 37

Fontainebleau (77) CSI-B

Société organisatrice : Haras des
Grands Champs
Président et Contact : Marcel Rozier
Haras des Grands Champs 77590
Bois le Roi
T 01 60 69 61 55 F 01 60 59 18 52

Fontainebleau (77) CSI-C / CSIJ-A / CSIJ-CH Cat.B

Société organisatrice : Haras des Brulys
Président et Contact : Olivier Bost
Haras des Brulys 77630 Barbizon
T 01 60 66 43 81 F 01 60 69 21 37

Haras de Jardy (92) CSI-A

Société organisatrice : Association Sportive Jardy Sports
Président : Alain Nicaise
Contact : Emmanuel Feltesse
Haras de Jardy Boulevard de Jardy 92430 Marnes la Coquette
T 01 47 01 35 30 / 01 47 01 35 36
F 01 47 41 83 77

La Courneuve (93) CSI-A

Société organisatrice : Club Hippique de l'An V
Président et Contact : Jean-Maurice Collette
Centre Equestre UCPA Parc Départemental 93120 La Courneuve
T 01 48 38 62 63 F 01 48 36 02 80

Ozoir la Ferrière (77) CSIP-A

Société organisatrice : SARL Lipica
Président : Bruno Pallier
Contact : Benoît Raynaud

1 rond-point du Manège 77330 Ozoir la Ferrière
T 01 64 40 31 31 F 01 64 40 11 66

Paris Bercy (75) CSI-W / CDI-W

Société organisatrice : Paris Horse Show
Président : Jacinte Giscard d'Estaing
Contact : Catherine Tizon
2 rue Charles V 75004 Paris
T 01 48 04 93 72 F 01 42 71 88 46
E mail tgphs@club-internet.fr

Paris Porte de Versailles (75) CSI-A

Société organisatrice : Comexpo
Président : Christian Patria
Contact : Sylvie Mazier
55 quai A. le Gallo BP 137 92107 Boulogne
T 01 49 09 64 32 F 01 49 09 61 58
E mail smazier@comexpo-paris.com
Internet www.salon-cheval.com

■ LORRAINE**Saint Dié (88) CSI-C**

Société organisatrice : AAE
Compétitions Equestres Déodatiennes
Président et Contact : Sophie Burckel

BP 6227 88106 Saint Dié Cedex
T 03 29 58 99 08 / 03 29 51 65 64
F 03 29 56 88 89
E mail sophie.burckel@wanadoo.fr

Vittel (88) CCI / CIC***

Société organisatrice : Vittel pour le Cheval
Président : Philippe Pierre
Contact : Benjamin Croisier
Hippodrome de Vittel 88800 Vittel
T 03 29 08 76 17 F 03 29 08 76 17

■ MIDI-PYRENEES**Castres (81) CSI-C**

Société organisatrice : Centre Equestre Castres Montagne Noire
Président : Patrick Cayre
Contact : Raymond Cassan
La Gascarié 81710 Saix
T 05 63 59 35 17 / 05 63 35 62 53
F 05 63 71 94 76

Rodez (12) CSI-C

Société organisatrice : Ecurie Combelles Rodez
Président : Christophe Cros
Contact : Gérard Dupuy
Domaine de Combelles Le Monastère 12000 Rodez
T 05 65 77 30 00 / 05 65 75 52 02
05 65 77 30 03
F 05 65 78 08 33 / 05 65 75 52 01

Souillac (46) CSI-C

Société organisatrice : Club Hippique Souillagais
Président et Contact : Julien-Vincent Brunie
Chemin Corpus Christi 46200 Souillac
T 01 45 75 72 20 F 05 55 24 25 73
01 45 75 72 20
E mail jvbrunie@hotmail.com

Toulouse (31) CSI-C

Société organisatrice : A Cheval
Président et Contact : Francis Prat
26 rue Léonce Castelbou 31000 Toulouse
T 05 61 83 67 39 F 05 61 83 48 80
E mail fprat@free.fr
Internet www.forumducheval.com

■ NORD**Dunkerque (59) CSI-C**

Société organisatrice : Société Hippique de Dunkerque
Président et Contact : Michel Gilmet
Société Hippique de Dunkerque Centre Equestre de l'Afgand 59380 Spyker
T 03 28 27 09 20 / 03 28 27 11 12
F 03 28 27 11 12
Internet www.c.e.afgand@wanadoo.fr

Hardelot (62) CSI-C

Société organisatrice : Association des Concours Hippiques d'Hardelot
Président et Contact : Gilles Brousse
Avenue François 1er 62152 Hardelot
T 03 21 87 78 74 / 03 21 91 83 77
F 03 21 87 24 67 / 03 21 87 78 61
E mail gillesbrousse@aol.com

Le Touquet (62) CSIP-A / CSIYJ-A / CSI-CH Cat.B / CSI-C / CSI-Vétérans Cat.B / CDI / CDIP-A**

Société organisatrice : AGEE Tour
Président : Philippe Cotrel
Contact : Josette Hardy
Palais de l'Europe Evénements Equestres 62520 Le Touquet Paris Plage
T 03 21 06 72 09 F 03 21 06 72 01
E mail contact@letouquet.com
Internet www.letouquet.com

Maubeuge (59) CSI-A

Société organisatrice : Société Hippique de Maubeuge
Président : Hubert Delcorte
Contact : Bernard Pesant
17 avenue du Corbeau BP 597 59600 Maubeuge
T 03 27 69 14 15 / 03 27 69 14 13
F 03 27 69 14 23 / 03 27 69 14 47

Willems (59) CSI-C

Société organisatrice : Les Ecuries de Willems
Président : Odile Thieffry
Contact : Christine Cock
5 rue de Chérenge 59780 Willems
T 03 20 64 12 93 F 03 20 64 12 93

■ NORMANDIE**Alençon (61) CSI-B / CSIJ-A**

Société organisatrice : Association Ornaise de Compétitions Equestres
Président et Contact : Raphaël

COURSES D'ENDURANCE

Toutes les courses d'endurance internationales sont organisées sous l'égide du CNREE.

SOCIÉTÉ ORGANISATRICE : CNREE

Président et Contact : Jean-Pierre Allegret, BP 27 22450 La Roche Derrien, T 02 96 49 50 03 F 02 96 91 39 09
E mail cnree@wanadoo.fr

LISTE DES COURSES CONCERNÉES :

Calais (62)	CEI-B 130km
Compiègne (60)	CEI-B 130km
Florac (48)	CEI-A 160km
Guerledan (22)	CEI-B 130km
Hauteville Lompnes (01)	CEI-B 130km
Huelgoat (29)	CEI-B 130km
Landivisiau (29)	CEI-A 2x100km
Le Pin (61)	CEI-B 130km
Montcuq (46)	CEI-A 160km
Moulins Engilbert (58)	CEI-B 130km
Nancy (54)	CEI-A 160km / CEI-B 130km
Negrepelisse (82)	CEI-B 130km
Périgord (24)	CEI-B 130km
Ribiers (05)	CEI-B 130km
Tarbes (65)	CEI-B 130km

Alexandre
BP 144 61004 Alençon Cedex
T 02 43 86 63 00 / 02 33 32 11 39
F 02 43 78 17 95 / 02 33 32 82 66
E mail web master@jump-orne.org
Internet www.jump-orne.org

**Auvers (50) CSI-C / CSIJ-B /
CSIP-A / CSI-C / CSIJY-A /
CSIJ+CH Cat.B**

Société organisatrice : AFAE des
Ecuries d'Auvers
Président : Philippe André
Contact : Alain Hinard
27 rue de l'Eglise 50500 Auvers
T 02 33 42 04 35 F 02 33 42 32 82

Caen (14) CSI-A

Société organisatrice : Cheval
Normandie Association
Président et Contact : Xavier
Mayaud
10 Place de la Demi Lune 14000
Caen
T 02 31 84 61 18 F 02 31 82 97 46
Internet www.chevalnews.com

**Cany-Barville (76) CAI-A 1/2/4
chevaux et 4 poneys**

Société organisatrice : Association
d'Attelage Seine-Maritime
Président et Contact : Claude Breant
Mairie de Doudeville 76560
Doudeville
T 02 35 96 53 67 F 02 35 96 53 67
E mail canyattelage@hotmail.com
Internet www.Michel.Mathieu.libertysurf.fr

Deauville (14) CSI-A

Société organisatrice : Pays d'Auge
Equestre International
Président et Contact : Xavier
Mayaud
10 Place de la Demi Lune 14000
Caen
T 02 31 84 61 18 F 02 31 82 97 46
Internet www.chevalnews.com

Flers (61) CSI-B

Société organisatrice : Association
des Cavaliers / Club Hippique Flérien
Président et Contact : Danielle
Lambert
9 rue Motte-Ango 61100 Flers
T 02 33 64 39 66 F 02 33 64 46 26
E mail flers.jump@libertysurf.fr

Martinvast (50) CIC* / **

Société organisatrice : Association
Ustica
Président : André Le Goupil
Contact : Pierre Le Goupil
16 route des Pieux 50690
Martinvast
T 02 33 52 36 29 F 02 33 52 15 51
E mail p.legoupil@free.fr

Saint-Lô (50) CSI-A

Société organisatrice : Saint Lô
Cheval Organisation
Président et Contact : Jean-Claude
Heurtaux
La Blinière 50450 Gavray
T 02 33 91 84 45 / 02 33 57 71 71
F 02 33 57 48 93

■ **PAYS DE LA LOIRE**

Bazoges en Pareds (83) CCI*

Société organisatrice : Cavaliers de
Pareds
Président et Contact : Emile Grasset
Menjopolis 85390 Bazodes en
Pareds
T 02 51 51 59 02 F 02 51 51 59 02

La Baule (44) CSI0** / CSI-
Vétérans Cat.B**

Société organisatrice : Société des
Concours Hippiques de La Baule
Président : René Pasquier
Contact : Nicole Minssart
Stade Hippique François André
Avenue de Rosières BP 139 44504
La Baule Cedex
T 02 40 60 02 80 F 02 40 60 88 28
E mail organisation@labaule-cheval.com
Internet www.labaule-cheval.com

Le Lion d'Angers (49) CIC /
Chevaux de 6 ans / CCI****

**Chevaux de 7 ans / Championnat
Monde Jeunes Chevaux CCE**
Société organisatrice : Le Lion
Equestre
Président : Louise des Francs
Contact : Elysaabeth Lescoat
Haras National 49220 Le Lion
d'Angers
T 02 41 95 82 46 F 02 41 95 69 69
E mail elisabeth.lescoat@haras-
nationaux.fr
Internet www.lelion-hn.com

**Le Mans (72) CSI-C / CSIJ-CH
Cat.B**

Société organisatrice : Association
les Bouleries
Président et Contact : Philippe Rossi
Haras des Bouleries 72530 Yvre
l'Evêque
T 02 43 89 66 93 F 02 43 89 47 43
E mail rossi@wanadoo.fr

**Saumur (49) CAI-A 2/4 chevaux
et 4 poneys**

Société organisatrice : Association
Saumur Attelage
Président : Jean-Jacques Mesnard
Contact : François Saint-André
Comité Equestre de Saumur 8 quai
Mayaud 49400 Saumur
T 02 41 67 36 37 F 02 41 67 64 91
E mail comite@saumur.org
Internet www.saumur.org

Saumur (49) CCI* / CVI****

Société organisatrice : Comité
Equestre de Saumur
Président : Jacques Martin
Contact : François Saint-André
Comité Equestre de Saumur 8 quai
Mayaud 49400 Saumur
T 02 41 67 36 37 F 02 41 67 64 91
E mail comite@saumur.org
Internet www.saumur.org

Saumur (49) CDI***

Société organisatrice : Saumur
Equestre International
Président et Contact : Jean
Lengagne
1 rue du Puits Tribouillet 49400
Saumur
T 02 41 51 34 15 / 02 41 51 31 50
F 02 41 50 86 69

■ **PICARDIE**

Amiens (80) CSI-B

Société organisatrice : Centre
Equestre de Picardie
Président : Dominique de Thezy
Contact : Hubert Cresson
SHURA Route de Cottenchy 80440
Boves
T 03 22 09 37 36 F 03 22 09 23 30

Béthune-Verquigneul (62) CSI-C

Société organisatrice : ASE du Parc
de la Loïse
Président : M. Birlouez
Contact : Monique Lesage

8 rue Guy Mollet 62113
Verquigneul
T 03 21 01 38 85 F 03 21 65 78 91

**Boursonne (60) CSIYJ-A / CSI-CH
Cat.B**

Société organisatrice : Association
de concours de Saut d'Obstacles du
Haras de Boursonne
Président et Contact : Stéphane
Marteau
Haras de Boursonne Chemin des
Ecuries 60141 Boursonne
T 01 42 61 49 46 / 03 44 94 11 86
/ 03 44 94 04 91 F 01 42 61 60 36
/ 03 44 94 11 86 / 03 44 94 20 58
E mail harasdeboursonne@liberty-
surf.fr

Chantilly (60) CIC / *****

Société organisatrice : Chantilly
Equestre International
Président : M. du Breuil
Contact : François de la Beraudière
17 rue du Connetable 60400
Chantilly
T 01 41 16 16 67 F 01 41 16 16 70

Chantilly (60) CSI-A ou B

Société organisatrice : Classique de
Chantilly
Président : Yves Bienaimé
Contact : Pascal Renaudon
Musée Vivant du Cheval BP 60242
60631 Chantilly Cedex
T 01 30 29 31 03 / 03 44 57 40 40
F 01 30 29 31 04 / 03 44 57 29 92
E mail p.renaudon@rb-presse.com

Compiègne (60) CCI**

Société organisatrice : Association
Compiègne Equestre
Président et Contact : Gildas Donou
Avenue de l'Armistice 60200
Compiègne
T 03 44 40 18 50 F 03 44 40 03 72
E mail centreequestredecom-
piègne@wanadoo.fr

Compiègne (60) CSI-B

Société organisatrice : Jump'60
Président : Robert Ternacle
Contact : Nicolas Wahlen
16 route Nationale 60610 La Croix
St Ouen
T 03 44 91 10 05 F 03 44 91 08 87

Saint Quentin (02) CSI-C ou B

Société organisatrice : CDSEA
Président : Alain Coeugnet

Contact : Nicolas Wahlen
16 place J. de Troyes 02000 Laon
T 06 09 47 02 37 F 03 44 91 06 87

■ POITOU-CHARENTES

Chalais (16) CSI-C / CSIJ-A / CSI-CH Cat.B

Société organisatrice : Association Sud Charentes des Amis du Cheval
Président et Contact : Luc Geffre
Le Bourg de Rioux Martin 16210 Chalais
T 05 45 98 08 62 F 05 45 98 24 22

Royan (17) CSI-A

Société organisatrice : SOMECOB
Président et Contact : Jean-Paul Matrat
25 rue de l'Ecluse 17200 Royan
T 05 46 23 36 79 / 05 46 38 66 53
F 05 46 06 55 18
Internet www.eurodial.com.fr/jumpingroyancsi/horsetvdo.com

■ PROVENCE

Aix en Provence (13) CSI-C /

CSIJ-A

Société organisatrice : Set Horse
Président : Michel Pietri
Contact : Claire Rayssac
1335 Chemin de Granet 13090 Aix en Provence
T 04 42 29 63 63 F 04 42 59 39 53

Cannes (06) CSI-A

Société organisatrice : SEPA / JFB International Horse Show Organisation
Président : François Bourey
Contact : Charles-Henry Herbelot
SEPA 3 rue de Téhéran 75008 Paris
T 01 42 89 41 04 F 01 45 61 12 00
E mail sepa.jfb@wanadoo.fr
Internet www.jumping-cannes.com

Les Angles (66) CAI-A 1/2/4 chvx

Société organisatrice : Association d'Attelage Régionale de Provence
Président et Contact : Albert Berthoz
Haras de Ladecuers 141 rue du Docteur Cauvin 13012 Marseille

T 04 91 54 14 92 / 04 91 42 60 48
F 04 91 54 29 80

■ RHÔNE ALPES

Grenoble (38) CSI-A
Société organisatrice : Grenoble Jumping
Président et Contact : Christine Joy
17 Place Grenette 38000 Grenoble
T 04 76 25 11 09 F 04 76 24 60 54

Saint Nizier de Fornas (42)

CDIYJ
Société organisatrice : Eperon du Haut Forez
Président et Contact : Claude Pelardy
Le Champ 42380 Saint Nizier de Fornas
T 04 77 50 13 52 / 04 77 50 20 48
F 04 77 50 01 41

Bourg en Bresse (01) CSI-A

Société organisatrice : Bourg Sports Equestres
Président et Contact : Alain Landais
rue du Manège 01000 Bourg en

Bresse
T 04 74 45 70 61 / 04 74 22 54 41
/ 04 74 21 31 78 / 04 74 52 72 97
F 04 74 45 70 65 / 04 74 22 70 69
/ 04 74 21 47 19

Grenoble-Jarrie (38) CSI-C

Société organisatrice : Club Hippique du Manoir
Président et Contact : Patrice Faure
375 route de la Croix 38560 Jarrie
T 04 76 72 02 77 F 04 76 72 09 97
E mail csjarrie@aol.com
Internet
www.members.aol.com/csjarrie

Lyon (69) CSI-C

Société organisatrice : Cercle de l'Etrier de Lyon
Président et Contact : Jean-François Gourdin
C/O M. Louis-Paul Léger 39 Cours Franklin Roosevelt 69006 Lyon
T 04 78 61 02 76 F 06 11 95 36 06

■ FRANÇAIS A L'ETRANGER

Les garanties de la licence FFE fléchée cheval ou poney, couvrent le cavalier tant pour sa responsabilité civile que pour sa propre personne en matière de frais médicaux, décès, invalidité dans le monde entier. Pour les dommages survenant sur le territoire des USA et du Canada, la garantie RC est limitée à 10 MF à l'exclusion des dommages dus à titre punitif qui ne sont jamais garantis. Le cavalier doit répondre aux obligations légales des pays, et



souscrire les contrats d'assurance conformes à ces obligations.

Le cavalier doit souscrire une garantie d'assistance correspondant au pays dans lequel il se trouve. Renseignements complémentaires : Cabinet Pezant
02 31 06 11 60

Pour les licences fléchées

tourisme équestre, la validité est effective dans le monde entier à l'exception des USA et du Canada où la garantie est limitée à des séjours de moins de 3 mois. Renseignements complémentaires à CCGA
03 20 15 17 17

■ ETRANGERS EN FRANCE

Ils doivent en premier lieu souscrire une licence FFE pour bénéficier des garanties de celle-ci, puis questionner l'assureur de la licence pour leur assistance rapatriement et l'étude de

leur régime maladie. En cas de vacances, stages, ou randonnées organisées au départ de France, ne délivrer si possible que des cartes vacances. L'assurance de la licence fléchée tourisme équestre stipule que les frontaliers inscrits dans un club, ayant leur cheval en pension ou montant régulièrement en France, sont garantis pour la pratique en France ou au départ de France ou pour une sortie organisée par une association ou un centre ayant son siège en France. - Anne-France

■ STATUTS CONFORMES

Les statuts types des ORAF (ORganisateur Affilié, loi 1901) et des CLAF (CLub Affilié) sont disponibles auprès de FFE CLUB. Ils peuvent servir de modèle pour modifier les statuts ou de cadre de référence pour toute nouvelle association qui souhaite s'affilier.

■ COMPTES DNSE ET GICE

Le compte GICE est un compte compétition totalement indépendant du compte FFE. La FFE n'y opère aucun mouvement. Concernant les anciens comptes DNSE, le reversement sur le compte FFE est

automatique et interviendra avant le 31/12/2000. Le solde du compte DNSE ne peut en aucun cas servir à régler la cotisation 2001. - Jean-Marie

■ AGREMENT BAP

Le dossier de demande d'agrément BAP, Brevet d'Animateur Poney, est disponible auprès de FFE CLUB.

Conditions requises : être adhérent à la FFE pour l'année 2001, avoir au moins 100 licenciés de 16 ans ou moins, être affilié à la FFE depuis 2 ans, avoir un enseignant diplômé BEES exerçant à plein temps dans l'établissement. Le dossier doit être envoyé complet au



Photo FFE Jean-Marie

Président du Comité Poney de votre région qui émet un avis, puis le transmet à FFE CLUB. - Isabelle

■ LICENCE COMPETITION

Pour concourir, il faut une licence de compétition du même millésime que la licence de pratiquant. Le millésime 2001 démarre le 1er septembre 2000. En conséquence, seules les licences 2001 sont délivrées à partir de cette date ; ceux qui n'avaient pas de licence de compétition ou de validation sportive sur leur licence 2000 doivent prendre la licence 2001 de pratiquant et de compétition, un certificat médical et une autorisation parentale pour les mineurs doivent accompagner cette demande. Les demandes sont à transmettre directement au SIF. - Anne France

■ ERRATUM

Dominique Payen, médaille de bronze au mondial d'en-

durance de Compiègne est licenciée au Poney Club des Quatre Fers situé à Notre Dame de Mesage dans l'Isère et dirigé par Patrick Chanou.

■ CHEQUE GLOBAL

J'avais l'habitude d'envoyer mes demandes de licences avec les chèques des cavaliers et je ne m'occupais de rien. La nouvelle procédure de la Fédération me change et me complique le travail. Est-ce que je peux vous envoyer directement les chèques de mes cavaliers accrochés aux licences ?

Non, il faut nous envoyer un chèque global avec le Code Adhérent au dos. La nouvelle procédure mise en place par la Fédération entraîne effectivement un changement d'habitudes. La gestion des licences doit être transparente. Vous éviterez ainsi des risques fiscaux inutiles. Vous enregistrez les chèques des

INSCRIRE UN EQUIDE

Pour inscrire un poney ou un cheval sur la liste des chevaux de sports, il existe deux modalités selon les circuits de compétition. Pour le circuit SIF, c'est-à-dire les concours CLUB et les concours amateur poney, inscrivez gratuitement vos poneys et chevaux au SIF. C'est possible par minitel à partir du 1er décembre. Pour le circuit GICE, c'est-à-dire les concours amateur et pro, inscrivez vos poneys et chevaux auprès de SIRE Pompadour, Tél 05 55 73 83 83. Le droit d'enregistrement est de 100 F. - Anne-France

	CIRCUIT SIF	CIRCUIT GICE
CONCOURS CONCERNÉS	Concours CLUB Concours Amateur Poney	Concours Pro Concours Amateur
INSCRIPTION	3615 FFE à partir du 1/12/2000	SIRE (Cf REF 1 p 28)
PRIX	Gratuit	100 F
TÉL	02 31 51 21 10	05 55 73 83 83

cavaliers en compte de tiers dans votre comptabilité. Ce compte n'entre pas dans les recettes du club (cf. REF n° 1 p 47).

Vous nous envoyez donc un chèque global pour les licences de pratiquant et de compétition, ou plus simple, vous créditez votre compte fédéral par carte bancaire sur le 3614 FFE. L'adhésion 2001 présente de nombreux avantages. Rapide et fiable. Vous aurez vos licences une semaine après réception du courrier ou saisie minitel. 30 licences sont incluses dans la cotisation et les droits d'examen sont supprimés pour les CLAG et les CLAF. Les examens sont traités de manière rapide et fiable avec un diplôme mentionnant le nom du responsable du club présentant le cavalier, et le nom de l'examineur. N'hésitez pas à nous contacter. - Jean Marie

■ 30 LICENCES COMPRISES

Les clubs ayant opté pour une adhésion Club à 5000 F bénéficient de trente licences de pratiquant comprises dans le montant de l'adhésion : la licence de dirigeant et vingt-neuf autres.

Pratiquement, comment faire pour bénéficier de 29

licences dans l'adhésion ? Rien de particulier : vous saisissez vos licences par Minitel ou papier avec

Code Adhérent FFE. Une régularisation automatique sera effectuée dans le courant de l'année pour réinté-

grer les licences adultes dans le décompte des 30 premières. - Jean-Marie

A PROPOS DES FUTURS CRE

Quelles sont les modalités de reversement des ressources aux Comités Régionaux d'Equitation ?
Les CRE percevront 50 francs/licence après la 30^e licence de chaque club et 1000 francs/club affilié à la FFE sous le régime CLAF ou CLAG.

Les CRE et les CDE n'ayant plus de numéro d'affiliation comment font-ils pour organiser des compétitions équestres ?

Ils disposeront d'un numéro spécial et bénéficieront de tous les services des ORAF et ORAG sous une nomenclature spécifique. Ce sont la FFE et le SIF qui la génèrent et l'organisent.

Qui peut voter ?

Les structures votant aux élections des CRE sont exactement les mêmes que celles qui se sont exprimées le 21 mars 2000 et dont l'adhésion est en cours de validité.

Qui est éligible ?

Pour être éligible au Comité Régional d'Equitation, il faut avoir

été licencié en 1999 et être titulaire d'une licence en cours de validité au moment de l'AG Elective du CRE.

En attendant la mise en place d'un comité Régional d'Equitation dans ma région, quelle doit être l'attitude de la Ligue, de la DREP ou de l'ARTE à compter de la date de fin d'exercice (01/10/2000) en ce qui concerne le personnel, les affaires courantes, les budgets affectés au fonctionnement du sport équestre ?

Les Ligues, les ARTE et les DREP disposent de patrimoines. Elles bénéficient également de personnel et d'un certain nombre de contrats. Dans tous les cas, l'actif et le passif de ces organismes ont vocation à être incorporés au patrimoine du futur Comité Régional pour assurer la poursuite des actions. Pour mémoire, les patrimoines et personnels des Ligues et DREP iront directement aux Comités Régionaux et celui des

Arte devra être affecté au Comité Régional Tourisme Equestre.

La Fédération propose un protocole destiné à assurer la transmission des personnels et des patrimoines depuis ces organismes jusqu'au Comité Régional de la FFE. Il appartiendra au futur Comité Régional dès sa mise en place, de prendre toute décision qu'il jugera utile à l'intérêt général des activités équestres régionales.

En attendant, la Fédération appelle les élus des organismes régionaux des 3 ex-délégations à assurer les affaires courantes en "bon père de famille", jusqu'à ce que la relève puisse effectivement avoir lieu après l'élection et la mise en place du Comité Régional d'Equitation.

La Fédération rappelle également que la mise en place de tous les Comités Régionaux dans toutes les régions, y compris outre mer, sera achevée en mars 2001. La période est donc très courte.

DEFENSE DE LA QUATRIEME CATEGORIE

Lettre à Jacqueline Reverdy :

*"Cela fait 26 ans que je monte à cheval ! (...)
Les chevaux de club sont ce qu'ils sont. Ils n'ont pas de gros moyens mais s'ils sont bien travaillés, ils peuvent faire quelques performances (J'en ai mené un en Interligues de dressage !) et en tout cas, nous avons du plaisir à les monter. (...) Suite à vos directives, mon club, bien malgré lui, vient de me prévenir que la licence 4e catégorie ne s'appellerait plus ainsi et que son prix avait doublé... !!!*

Etre appelé " amateur " ne me fait pas très plaisir car on y associe aujourd'hui généralement un côté péjoratif (qu'il n'avait pas à l'origine). (...) Moi et beaucoup d'autres sommes en 4e catégorie depuis des lustres parce que nous n'avons pas de gros moyens financiers et/ou que nous n'avons pas le temps d'avoir un cheval à soi pour travailler (...) Nous montons des chevaux de club et, grâce à une bonne école et à un travail sérieux, nous les amenons au niveau des D, voire des C en dressage. Nous nous mesurons souvent à des chevaux de classe supérieure et sommes d'autant plus fiers d'obtenir un classement. Nous nous chargeons du travail et acceptons les règles de la compétition. Tout ce que nous demandons, c'est que les portes nous soient ouvertes. (...)

Et je ne vous parle pas de la polémique sur les gains. (...) Ceux que nous touchons aujourd'hui en D sont purement symboliques en regard des frais occasionnés.

Une 5e catégorie est née. Très bien. Elle permet de faire tourner les petits jeunes. (...) Ceux de mon club en sont ravis. Ils prennent contact avec la compétition avec un esprit ludique. (...)

100 % d'augmentation sur la licence ! Et vous pensez ainsi rassembler tout le monde sous votre bannière ? (...)

Je vous remercie de m'accorder une réponse. Le contraire me ferait penser que ce retour à l'élitisme dans l'équitation qui prend forme n'est pas qu'une coïncidence.

Courtoisement, Nathalie Bloem, cavalière de 4e catégorie jusqu'à ce jour."

La recomposition des circuits de compétition change quelques habitudes. C'est vrai. La simplification des tarifs de licence est l'amorce d'une rénovation des circuits.

Vous déplorez l'insuffisance des gains en 4e catégo-

rie et vous constatez la modestie usuelle des moyens des chevaux de club. Les nouveaux circuits devraient permettre de faire progresser la qualité du circuit amateur et le niveau technique du circuit club. Selon les chevaux dont vous disposez, vous pourrez prendre une licence club gratuite et vous inscrire dans le nouveau circuit réservé aux seniors, avec la possibilité d'effectuer quelques concours amateur dans la saison, ou vous inscrire dans un circuit amateur dont l'espoir est qu'il soit revalorisé en termes de dotation.

A PROPOS DU PROJET DE RENOVATION DES CIRCUITS DE CONCOURS CLUB

E-mail à revue.ffe@free.fr :

"Comme vous semblez l'ignorer, la vocation première d'un club (amateur ou professionnel) n'est pas de remplir les caisses d'une Fédération. Les fonds d'Etat (nos impôts) et les fonctionnaires (ou assimilés) mis gracieusement à la disposition des Fédérations Sportives par les ministères de tutelles (encore nos impôts) nous semblent, à nous gens de terrain, déjà amplement suffisants.

Comme les années précédentes, dans le département de la Vienne, pour la saison 2000 / 2001, le Comité Départemental d'Equitation (CDE) a mis en place plusieurs Challenges Départementaux (cheval et poney) en CSO, Horse-Ball, Pony-Games, etc..., où sur chaque engagement de base, un reversement de 5 F est prévu pour le CDE Vienne, l'intégralité de la somme restante revenant au club organisateur.

Cette organisation des concours d'équitation (non officiels) dans la Vienne semble donner entière satisfaction aux clubs (amateurs ou professionnels) ainsi qu'aux responsables (bénévoles) du CDE Vienne. " Pascale Henry, Pony Club de Beaumont, 86.

Rien ne s'oppose à ce que votre circuit de concours de la Vienne se poursuive. La FFE n'interdit à personne d'organiser des concours dans le respect des règlements. Elle propose à ceux qui recherchent un autre type de circuit une formule à gestion nationale débouchant sur un grand National Cheval dont les qualifications se font sur la base d'un contrat technique. Elargir l'offre fédérale permet de satisfaire un public plus large.

SUR LA GRATUITE DES LICENCES

Lettre à la Ligue de Versailles :

"Enseignant salarié, cavalier de 2e catégorie, je constate que ma licence compétition augmente de 300%. Elle était gratuite pour les 3e catégories et à demi-tarif pour les 2e, du moins en Bretagne. Certaines baissent, d'autres augmentent. Pourquoi ?" Eric Berthou, Centre Equestre du Vieux Bourg, 29.

Les gratuités sont sympathiques, mais les gratuités des uns sont toujours financées par les pleins tarifs des autres. La compétition est déjà massivement financée par les licenciés de base, ce qui est en partie normal. Dans le cadre de la baisse du prélèvement fédéral de 19 millions de francs qui a été décidée, il ne serait pas logique que la compétition soit particulièrement privilégiée. La vérité des coûts exige que les recettes soient en rapport avec les dépenses. La nouvelle tarification des licences de compétition va dans le sens de cet objectif. Pour moduler l'augmentation des licences de compétition, il était aussi possible d'augmenter les engagements. Cette alternative, moins douloureuse, servirait également à établir la vérité des prix. Elle est à l'étude.

A PROPOS DE LA BAISSSE DES TARIFS

"Tout coûte plus cher. Pourtant les promesses étaient à la baisse des tarifs." Béatrice Maunoury, Neuville

La FFE a diminué le prélèvement auprès de ses adhérents de 19 millions de francs comme cela avait été promis pendant la campagne électorale. La baisse est provoquée par la suppression des cotisations annuelles, le pack 30 licences, la gratuité des galops et la gratuité de la licence compétition club. C'est un gros effort qui profite essentiellement aux anciens clubs de la DNSE et de la DNTE. Cela a été permis grâce à l'harmonisation des tarifs sur la délégation poney qui était la moins coûteuse. Une nouvelle baisse importante des licences est programmée pour 2003. Elle nécessite déjà des efforts importants pour restructurer la FFE et mettre en place la réalité des coûts des différents services fédéraux.

PLACE DES ASSOCIATIONS
DE CAVALIERS INDEPENDANTS A LA FFE

E-mail à revue.ffe@free.fr :

"Je suis responsable d'une association de cavaliers, et je me pose la même question que pour l'adhésion 2000 mais avec beaucoup plus de points d'interrogation de l'utilité pour notre association d'adhérer à la FFE.

Notre association est une association de taille modeste, en adhérents et en budget. Nous ne recevons pas de public et la majorité de nos adhérents ne pratiquent que l'équitation de loisir et quelques uns la chasse à courre. La centralisation et l'hégémonie qui semblent se dessiner au niveau de la nouvelle FFE n'est pas dans l'esprit de notre association, qui est composée de joyeux lurons. Pour preuve le nombre de 4 cartes DNTE délivrées par notre association en 2000 avec celle obligatoire du responsable.

Avant de décider d'adhérer ou non à la FFE, pouvez-vous me convaincre de l'utilité pour une association de cavaliers indépendants d'adhérer à la FFE ?

Cordialement, Alain Fouche, Etrier des Sans Soucis."

Pour bénéficier de tous les services de la FFE attachés à l'adhésion, vous pouvez prendre une affiliation ORAF. Vous pourrez émettre des licences. Vous pourrez recevoir toutes les informations fédérales, régionales et départementales. Vous aurez accès à tous les circuits d'animation et de compétition au plan local, départemental et régional. Vous avez aussi la possibilité de vous intégrer au Groupement de Randonneurs de votre département, soit en tant qu'indépendant, soit en tant que section identifiée. Cela vous permettra de bénéficier des informations de votre Groupement de Randonneurs et de tous les services aux licenciés avec notamment L'Estafette que FFE Tourisme adresse à tous ses licenciés.

FFE CLUB se tient à votre disposition pour intervenir lors de vos réunions régionales en apportant une information sur les nouvelles procédures fédérales : affiliation, agrément, licences, rôles et missions de FFE CLUB ainsi que sur les concours Club.
Contact: Axel Bourdin au 02 54 94 46 46

PLAIDOYER POUR LA TVA A TAUX REDUIT

Le sport, déclaré d'intérêt général, peut-il remplir les missions voulues par la loi ? Pour cela, il faudrait que le traitement fiscal et social du sport se mette en phase avec les objectifs de la loi sur le sport du 6 juillet 2000.

■ SPORT ET LOI

Les réalités de l'économie du sport (en particulier celle du sport éducatif et ludique, soit 90 % de la pratique et des pratiquants) et les situations fiscales des clubs sportifs démontrent que le législateur n'a pas encore su choisir entre le sport-marchandise, et le sport tel que l'envisage la loi du 6 juillet 2000 en son article 1^o : "Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale,

contribuant également à la santé et dont la promotion et le développement sont d'intérêt général". Pour accompagner la considérable croissance des pratiques sportives et soutenir les formidables ressources humaines existantes, ce choix s'impose sans plus attendre.

■ NECESSAIRE EVOLUTION

Laisser la situation en l'état équivaut à choisir le sport-marchandise et continuer de subir les inégalités, dans l'accès pour tous les citoyens aux diverses pratiques sportives, au détriment du lien social, dans le soutien des collectivités locales à l'entretien et à l'exploitation des équipements et installations sportives, donc à la sécurité des pratiquants, dans le droit à la formation professionnelle initiale et continue, donc à l'emploi. C'est continuer de faire vivre – ou plutôt survivre –

les clubs sportifs sous des règles sociales et fiscales incompatibles avec les particularités de son économie assistée.

■ 127 MILLIARDS

Quand la dépense sportive est évaluée (pour 1998) à 127 milliards de francs, 43 % proviennent des collectivités publiques, 27 % sont consacrés par les ménages aux articles de sport et équipements. Seulement 20 % aux achats de services liés au sport. Les dépenses liées aux leçons de sport représentant 4 % du total. Dans ces conditions, est-il économiquement viable d'appliquer un taux de TVA à 19,6 % ? Est-il justifié de vivre sous un régime de "deux poids, deux mesures" fiscal, ou, faudrait-il que l'ensemble des associations sportives subissent les rigueurs de l'administration fiscale pour mesurer les réalités de l'économie sportive ?

■ FACTEUR D'INTEGRATION

Alors que la loi appréhende le sport comme facteur d'intégration des jeunes des quartiers difficiles, solution d'aide aux enfants en difficulté scolaire, rééducation et d'épanouissement pour les personnes

handicapées, revitalisation des zones rurales, est-il cohérent de priver les petits clubs, au nom de leurs statuts de lucrativité, (on en a mesuré ci-dessus la réalité) du droit aux emplois-jeunes ? A l'inverse, choisir l'application de la loi, c'est garantir aux convictions exprimées dans cet article premier, les moyens d'appliquer la véritable ambition du sport.

■ INTERET PUBLIC

Il faut rappeler ici que l'Etat assure, depuis la loi de 1963, le contrôle, toujours réaffirmé par la suite, des formations et des diplômes sportifs. Il ne peut donc pas craindre que les missions que le législateur entend voir dévolues aux activités physiques et sportives soient détournées de leur objet d'intérêt public. Aujourd'hui, il s'agit pour le législateur de constater la place essentielle du sport dans notre société et de lui en donner les moyens. Une traduction budgétaire forte et affirmée, sans ambiguïté, sera la preuve d'un choix clair.

Jacques Arthuys
Educateur sportif, dirigeant du
Centre Equestre de la Bidoune



Invitation aux dirigeants de Clubs et aux enseignants

La Fédération Française d'Équitation est heureuse de vous inviter sur son stand (Hall 6) pendant toute la durée du Salon du Cheval, du Poney et de l'Âne du 2 au 10 décembre 2000.

Elle se tient à votre disposition pour aborder tous les sujets concernant vos relations avec FFE CLUB.

LES REGIONS EN FORCE

La Commune de Floing, proche de Sedan, dans les Ardennes, recevait le week-end du 30 septembre au 1er octobre la 15e édition du Championnat de France de TREC.

■ INNOVATION

La compétition, placée sous l'égide du CNTE et dont l'organisation a été confiée à l'Association TREC 2000 - Cheval et Nature, inaugurait le Championnat de France des Régions, qui a connu un vif succès avec 20 régions représentées. La région Rhône-Alpes a remporté le titre de Région Championne de France. Les trois cavaliers composant cette équipe, Stéphanie Archieri, Valérie Bernot et Joël Henry ont reçu chacun, une selle TREC offerte par la sellerie Forestier.

■ BON NIVEAU

Les parcours des différentes épreuves, POR, Parcours d'Orientation et de Régularité, et PTV, Parcours en Terrain Varié, d'un excellent niveau technique, ont permis de récompenser les 95

meilleurs couples français, malgré un terrain très gras ayant augmenté la difficulté.

Tristan Gracient, Pierre-Guillaume Blache et Christophe Gauthier, membres de l'équipe de France de TREC, Championne du Monde 2000, participaient à cette épreuve, très proche du Championnat du Monde.

■ CHAMPION

Pour la première fois dans ses annales, un premier prix somptueux, une voiture Opel, offerte par M. Delforge d'Opel utilitaires récompensait le meilleur trequiste du Championnat de France, Régis Jaumouille, licencié dans les Pays de la Loire, qui montait *Dakota*. Tout au long de cette journée, de nombreuses animations régionales, avec en particulier la démonstration de débardage par des chevaux ardennais, ont attiré beaucoup de monde découvrant un des éléments du patrimoine de cette région.



Tristan Gracient

Photo: Bernard Fren

TREC MONDE & FRANCE

CHAMPIONNAT DU MONDE

Equipes

1. FRANCE
Tristan Gracient, *Sangria*, Centre de Plein air de Lathus, Poitou-Charentes, 86
Pierre-Guillaume Blache, *Darling de Boguin*, CE de la Chapelle en Vercors, Rhône-Alpes, 26
Laurent Mazzocut, *As de Blancheville*, GRE de l'Ain, Rhône-Alpes, 01
Christophe Gauthier, *Désiré*, EE de Reculotte, Franche-Comté, 25
 2. AUSTRALIE
 3. SUISSE
- #### Individuels
3. Tristan Gracient
 4. Guillaume-Pierre Blache
 10. Laurent Mazzocut
 14. Hervé Gonalon, *Guzzy d'Ax HV*, CE de la Chapelle en Vercors, Rhône-Alpes, 26,
 24. Christophe Gauthier
 29. Marc Couffin, *Corrado*, Ferme Equestre Franchesse, Auvergne, 15

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Individuels

- 1e, Régis Jaumouille, *Dakota*, Pays de Loire 319

2e, Olivier Gradwohl, *Gandhi du Pradet*, Auvergne 250

3e, Sylvain Repaux, *Betzera d'Oro*, Provence Côte d'Azur 248

4e ex, Jean de Chatillon, *Grand Sultan*, Bourgogne 191

4e ex, Pierre-Guillaume Blache, *Gaz de Péronas*, Rhône Alpes 191

Régions

1. RHONE-ALPES 801
Stéphanie Archieri, *Memphis de Val*, 283
Valérie Bernot, *Gaulois de Lebes*, 261
Joël Henry, *Flex*, 257

2. BRETAGNE 663
Herri Baron, *Gavroche*, 374
Stéphane Baillif, *Duchesse d'Etrelle*, 226
Laurence Ducreux, *Hajin Al Shatane*, 63

3. BOURGOGNE 608
Jean-Michel Le Gallo, *Gadames el Ulm*, 307
Pierre Montval, *Thule*, 171
Thierry Bellamy, *Kaspar d'Arques*, 130

UNE COMPETITION FORMATRICE & TRES NATURE

Les épreuves de Techniques de Randonnée Equestre de Compétition en Attelage valorisent, dans le cadre d'une compétition, les qualités mises en œuvre par les meneurs au quotidien dans la nature.

Les difficultés proposées reproduisent de manière concentrée celles rencontrées lors de promenades ou de randonnées.

Entraînement utile pour tous meneurs, le TREC est également un défi sportif basé sur le travail du cheval et peut constituer une ouverture vers la compétition d'attelage classique.

■ TESTS

La compétition se déroule en trois épreuves notées sur 500 points.

L'épreuve de vérification de sécurité est jugée sur 20 points, le POR, Parcours d'Orientation et de Régularité, sur 320 points et le parcours chronométré comportant 16 difficultés naturelles ou simulées appelé PTV, Parcours en Terrain Varié, sur 160 points.

■ EQUIPAGE

Dans toutes les épreuves, le concurrent doit évoluer avec le même équipage, chevaux ou poneys et voiture.

Chaque attelage doit comprendre au minimum un meneur et un coéquipier - deux pour un attelage à quatre - appelé "navigateur", qui est chargé de la lecture de la carte.

Les concurrents sont classés en quatre catégories : équidés simples mesurant maximum 1.40 m ferrés, équidés simples mesurant plus d'1m40 ferrés, paires d'équidés, attelage à deux rangs à quatre, en tandem et en arbalète

■ TEST 1 : POR

Le principe du POR est d'effectuer, sur un itinéraire donné, une distance permettant d'évaluer l'endurance du cheval en respectant le tracé de l'itinéraire et les vitesses prescrites.

La longueur de l'itinéraire peut varier selon les reliefs rencontrés et en fonction du niveau de la compétition. Cet itinéraire comporte des difficultés topographiques créant des problèmes d'orientation et imposant des choix dans



l'utilisation du terrain. Les vitesses moyennes de déplacement imposées sont comprises entre 6 et 14 km/h. Le score de chaque concurrent est calculé en fonction des écarts entre les temps qu'il a réalisés et les temps idéaux.

D'une distance maximum de 25 kms, l'itinéraire est communiqué à chaque concurrent au moyen de cartes au 1/25000e portant le tracé.

Il leur appartient de reporter le tracé sur les cartes qui leur sont remises. Certains tronçons peuvent être à parcourir à la boussole ou par simple indication des coordonnées d'un point de rendez-vous.

■ CONTROLES

Le nombre et la position des contrôles sont inconnus des concurrents. Des contrôles de passage

peuvent être installés sur ou hors itinéraire.

Dans les deux cas, le passage d'un attelage à l'un de ces contrôles entraîne la délivrance par le juge d'un ticket de passage.

Cette épreuve est notée par déduction des points de pénalités d'un total optimum de 320 points attribués au départ à chaque concurrent.

Il existe trois familles de pénalités : les pénalités vétérinaires - chaque minute d'arrêt imposé par le vétérinaire est pénalisée d'un point ; les pénalités de temps - deux points par minute complète de retard ou d'avance par rapport au temps idéal; et enfin les pénalités de tronçon.

Elles sont au nombre de quatre et 'coûtent' entre 10 et 100 points : 50 points pour arrivée à un contrôle de tronçon par un

chemin autre que celui qui est prévu; 100 points pour tout contrôle de tronçon manqué; 50 points pour non-pointage à un contrôle de passage sur itinéraire; 50 points pour pointage à un contrôle de passage hors itinéraire; 10 points pour un équadé qui arrive défermé au contrôle de tronçon, alors qu'il était ferré au départ.

■ TEST 2 : PTV

Le PTV met en valeur la qualité du dressage des chevaux et poneys utilisés pour la randonnée, confiance, hardiesse, maniabilité, équilibre, sûreté du pied, ainsi que la justesse des actions du meneur et son "métier" en terrain varié. Le parcours est réalisé sur un itinéraire indiqué d'environ 2,5 kms à effectuer dans un temps donné d'environ 12 km/h. Le circuit comprend seize difficultés majeures, naturelles ou simulées pouvant être rencontrées dans le cadre de la randonnée. Les allures sont libres sauf cas particuliers définis par le règlement et le jury. Chacune des difficultés est notée sur dix pour un total maximum de 160 points. Si la vitesse est libre, il y a un temps minimum imposé et une vitesse

moyenne de 14 km/h à ne pas dépasser. Des pénalités pour dépassement de temps sont déduites du total des points du PTV : cinq points de pénalité par minute commencée au delà du temps idéal.

■ TEST 3 : VERIFICATION DE SECURITE

Dans cette épreuve, un examinateur dispose, de dix minutes pour contrôler l'ensemble de l'attelage avant le début des épreuves. Il inscrit son constat sur la feuille de route du concurrent. Il peut demander au concurrent de rectifier les réglages defectueux et peut éventuellement empêcher le départ de l'attelage si les règles de sécurité ne

sont pas respectées. Si l'équipement présenté ne correspond pas à celui prescrit, le concurrent a la possibilité de le mettre en conformité avant le début des épreuves et de le représenter au jury.

Un contrôle de l'équipement peut également se dérouler en cours d'épreuve.

Le concurrent qui ne peut présenter le minimum requis est exclu de la compétition, sauf s'il justifie l'utilisation des produits manquants.

■ POINTS CONTROLES

Les critères de jugement, notés chacun sur quatre points pour un total de vingt points, portent sur les

cinq points suivants : harnais (sécurité - solidité et bon état des cuirs, ajustage), chevaux (bon état général, propreté, état des pieds, document), voiture (propreté, solidité, équilibre, freins, éclairage, adaptation de l'engin à la discipline), meneur et coéquipier(s) (papiers d'identité), équipement (trousses de maréchalerie, de secourisme humain et équin, de bourrellerie, de pansage, de dépannage pour la voiture, etc.). Une note inférieure à dix dans cette épreuve est éliminatoire à moins que le meneur puisse se mettre en conformité dans le temps imparti.



Photo: CNTS TREC FRANCE

CHEVAUX & PONEYS MOBILISES POUR LE TELETHON

Créé en 1987 à l'initiative de l'AFM, Association Française contre les Myopathies, le Téléthon récolte chaque année des sommes importantes au profit de la recherche contre les maladies génétiques. L'édition 2000 aura lieu les 8 et 9 décembre avec plus de 10 000 manifestations partout en France et 30 heures d'émission télévisée sur France 2.

■ FORCE T

Bénévoles, donateurs, malades, mais aussi toutes les équipes de la Force T se mobilisent sur le terrain pour faire vivre la solidarité, organiser la fête, récolter les dons en veillant à la sécurité de tous.

Vous aussi, vous pouvez faire partie de la Force T ; mobilisez vos adhérents, cavaliers, moniteurs. Avec l'aide des équipes qui se préparent actuellement, organisez courses, randonnées, démonstrations, baptêmes ...

■ THERAPIE GENIQUE

Le Téléthon aura lieu au terme d'une année riche en événements. 2000 a été l'année du premier succès d'une thérapie génique pour les "bébés bulles". Ce résultat enthousiasmant, salué par la communauté internationale, est celui d'une équipe française financée de longue date par l'AFM. Aujourd'hui, les approches thérapeutiques issues de la génétique - la génothérapie - se multiplient et se combinent entre elles, offrant autant d'espoirs de réponses pour les nom-

breuses maladies incurables. Pour accélérer le développement de ces pistes thérapeutiques et les encourager, l'AFM poursuit sa grande tentative : réseau nationalité internationale de vectorielle, initiation et solution des essais thérapeutiques en cours ou en préparation.

Renseignements Amélie de Valence Tél 01 69 47 28 28.

■ CONTACT

Que vous soyez débutants ou professionnels, contactez dès maintenant votre coordinateur départemental qui sera votre interlocuteur principal et votre guide pour que votre action se déroule dans les meilleures conditions. Tél AFM 01 69 47 28 28

Les 8 et 9 décembre, rejoignons la Force T ! Des clubs se sont déjà mobilisés par le passé.

Si vous souhaitez les contacter pour qu'ils vous parlent de leur expérience, appelez FFE CLUB qui vous mettra en relation avec eux. -Karine

SOLOGN'PONY

Rassemblement National des éleveurs poney, le Sologn'pony a regroupé cette année 538 poneys au Parc Equestre Fédéral du vendredi 22 au lundi 25 septembre. Pour la 3e édition, soleil et chaleur ont accueilli les poneys inscrits dans les différentes épreuves organisées par L'Association Nationale du Poney Français de Selle, l'Association Française du Poney New Forest, l'Association Française du Poney et Cob Welsh, l'Association Française du Poney Shetland, le Haras National de Blois et la FFE. Ils se sont affrontés sur le Régional du Poney Français de Selle, les Nationaux d'élevage des races New Forest, Welsh, Poney Français de Selle et Shetland, le Critérium des jeunes poneys de sport, l'épreuve des étalons agréés de 7 ans et l'épreuve des tests loisirs. Lundi 25 septembre, 85 poneys ont été présentés à la vente ANPFS où de nombreux contacts ont été pris en plus de quelques ventes ferme. Le projet 2001 est à l'étude. - Isabelle



PROGRESSION SPECTACULAIRE DES MINI HUNTER



Photo: P. Jean Mery

Créées en 1996 à l'occasion du National Pony, les épreuves mini-hunter concernent les enfants de 3 à 7 ans. Ce sont avant toute chose des épreuves d'élégance dont le succès s'affirme d'année en année.

■ CRITERES

Les juges disposent de quatre critères principaux pour établir le classement de ces épreuves : la tenue vestimentaire du cavalier - la docilité, le toilettage et la propreté du poney - l'harmonie du couple; la propreté du harnachement et le fait qu'il soit adapté au cavalier et au poney - la tenue de l'accompagnant.

■ LOOK BRITISH

La tenue vestimentaire du cavalier compte deux catégories principales. La première, courante en Angleterre, est constituée

d'une veste en tweed ou autre généralement marron ou grise avec une chemise blanche, une cravate de son club ou autre, une bombe trois points, des jodhpurs blancs cassés ou coquille d'œuf et enfin de boots marrons ou noirs, si possible en harmonie avec la veste. Pour cette tenue, la culotte de cheval avec velcro à la cheville est à éviter.

■ TENUE CLASSIQUE

La seconde est une tenue de concours classique, avec une veste bleu foncé ou noire, une chemise et une cravate blanches, de chasse ou régates, une bombe trois points si possible en harmonie avec la veste, des jodhpurs blancs avec des boots noirs ou une culotte blanche et bottes noires. On peut se permettre des variantes ou des fantaisies à condition de ne pas trop s'écarter de ces deux tenues types.

■ LE PONEY

Ces poneys étant montés par des tout petits, il est essentiel qu'ils soient parfaitement habitués à marcher en main docilement. Ils doivent être très propres avec la crinière et la queue tressées ou non selon la race, les sabots graissés comme pour une présentation de modèles et allures.

■ COUPLE ET HARNACHEMENT

Cette notion est assez facile à comprendre : il s'agit de respecter le rapport taille enfant- poney. Les poneys trop grands sont donc à éviter. Comme pour les épreuves type hunter, le harnachement est sobre et d'une propreté impeccable. Il est adapté à la taille du cavalier et sans embouchure compliquée. Si possible filet simple, avec un tapis adapté à la taille de la selle.

■ L'ACCOMPAGNANT

Pour les femmes une tenue genre tailleur avec chapeau. Pour les hommes, tenue correcte et sobre avec coiffure. La tenue d'équitation est acceptée à condition qu'elle réponde aux mêmes critères que celle des cavaliers. Pour les cavaliers de 5 et 6 ans,

une épreuve d'équitation très simple est demandée. Elle vient s'ajouter aux critères esthétiques mais ne représente qu'un faible coefficient dans la note. La devise du baron Pierre de Coubertin "L'important, c'est de participer" répond parfaitement à l'esprit de ces compétitions.

Jean-Pierre Boucan
DTN adjoint
chargé des poneys

NAISSANCE D'UNE NATION

Au détour d'un fichier, le nom de Villers-Cotterêts sonne comme un souvenir à mon oreille. S'y associe une odeur lointaine de craie et de livre d'histoire. Mais qu'est-ce donc ?

Réponse du Larousse - il y en a un à FFE CLUB - "Commune de l'Oise de 8 904 habitants. En 1539, François Ier y signa une ordonnance qui imposait l'usage du français au lieu du latin dans les actes officiels et de justice."

La page se referme avec le souvenir de mes cours d'histoire. Et bonjour au Centre Equestre Pony Club de Villers-Cotterêts.
- Cécile

MISER SUR L'ACCUEIL POUR FIDELISER LES CAVALIERS

Vous avez tout mis en œuvre pour inciter les gens à prendre contact avec votre club.

L'objectif maintenant est de les faire adhérer.

Pour cela, misez sur l'accueil.

L'occasion de passer en revue les petits détails qui font que les visiteurs ont envie de s'inscrire et de rester au club.

■ PARKING

Le parking donne la toute

première impression de l'établissement.

Son implantation doit être telle que l'on n'ait pas à traverser une route pour se rendre au club, son revêtement doit permettre son utilisation en toutes saisons, et sa superficie doit être en relation avec le nombre d'adhérents.

■ ECOUTE

Recevoir, c'est se montrer disponible, sympathique et souriant.

Cela signifie prendre le temps d'écouter les demandes des gens, de les renseigner calme-

ment, même s'il y a du monde. Un moniteur d'équitation doit décidément être doté de beaucoup de qualités.

Pour vous libérer, vous pouvez aussi former quelqu'un à cette mission.

Les futurs adhérents doivent se sentir bien. La présentation des différentes activités et la visite des installations doivent les motiver à monter à cheval. Faites leur sentir que votre club est un lieu d'échanges. En entrant dans le clubhouse, ils doivent percevoir votre intention de rendre leur temps libre agréable.

■ PROPRETE

La qualité de l'accueil va de pair avec la propreté des abords et des locaux. L'idéal est de disposer de vestiaires.

Luxe suprême mais très convaincant : cabines et douches munis de bancs, de tire bottes et de placards.

Le point capital : les sanitaires. Il faut être irréprochable sur la propreté et l'hygiène des toilettes.

■ ABORDS

L'aménagement de votre espace peut toujours être amélioré.

Des abords toujours tenus propres et bien rangés sont un atout pour le club.

Est-il possible de planter quelques arbres ou quelques fleurs ?

Des poubelles à la disposition de tous permettent d'encourager chacun à respecter les lieux.

La circulation des piétons se doit d'être agréable et sécurisante.

La sellerie aussi doit être un local convivial, fonctionnel, pour permettre aux cavaliers de trouver leurs repères et de se préparer aux reprises de manière organisée. - Sophie



L'air pur, des chevaux et des poneys en forme et bien dressés ; un large sourire et une bonne poignée de main ne dispensent pas d'équipements simples d'accueil, d'attente et de confort pour nos cavaliers... ! L. C.



■ RESPONSABILITÉ CIVILE

Note d'information aux centres équestres ayant bénéficié d'une assurance en responsabilité civile offerte par la DNSE. Dès l'obtention de votre label Ecole Française d'Équitation, la Délégation

Nationale aux Sports Équestres vous offre votre assurance professionnelle responsabilité civile à compter du 1er janvier 2000 et ce pour l'année civile. Plusieurs informations vous ont été adressées à ce sujet : dossier d'affiliation, mailing, fiche DII5 accompagnant le CNEFE/info n° 9 de janvier et février 2000. Important : votre assurance en responsabilité civile EFE est valable jusqu'au 31 décembre 2000. La responsabilité civile ne vous sera pas offerte pour l'année 2001. Vous devez donc souscrire pour l'année 2001 un contrat responsabilité civile

auprès de l'assureur de votre choix.

■ CHARTE DES EFE

Comme promis dans la REF N°1, le Comité National des Ecoles Françaises d'Équitation planche sur la charte des EFE. Elle sera présentée au comité de la FFE pour agrément à la fin de l'année. Pour tous les centres équestres qui souhaitent adhérer au CNEFE, l'engagement au respect de cette charte de qualité et à ses obligations constitue un point de passage obligé. Les centres équestres adhérant au CNEFE bénéficieront de l'enseigne Ecole

Française d'Équitation et de toute une gamme de services destinés à les aider dans leur démarche qualité.

Rappel des modalités d'adhésions au CNEFE : retournez la charte de qualité et le formulaire d'adhésion qui vous sera adressé en janvier.

Pour les clubs ayant délivré plus de 100 licences millésimées 2000, l'adhésion au CNEFE est prise en charge par la FFE.

Pour les autres, accompagnez ces deux documents d'un chèque de 500 F. - François Piquemal

■ BAFD

Un stage de préparation au BAFD, Brevet d'Aptitude aux Fonctions de dirigeant, et de perfectionnement pour titulaires du BAFD aura lieu au Parc Équestre Fédéral de Lamotte du 7 au 11 et du 21 au 25 janvier 2001. La formation réunit des dirigeants d'établissements équestres qui doivent également être directeurs de centres de vacances et de loisirs. L'expérience spécifique de chacun sera prise en compte. Les inscriptions sont à adresser par fax ou cour-

rier à FFE CLUB, Parc Équestre, 41600 Lamotte, Fax 02 54 94 46 40. Tél 02 54 94 46 41. Priorité aux premiers inscrits. Vous pouvez obtenir un financement pour cette formation. Pour les salariés, il faut demander un financement auprès de la délégation régionale du FAFSEA dans le cadre de la formation continue. Pour les dirigeants non salariés, demander un financement auprès du FAFEA du département dont vous trouverez les coordonnées auprès de la Chambre d'Agriculture.

Contactez FFE CLUB, service formation pour toute précision. - Nathalie

■ BAFA

Ceux qui souhaitent la mise en place d'un stage BAFA sont invités à contacter FFE CLUB qui en programmera un s'il y a de la demande. - Sophie

■ POLO

Du 11 décembre à 14 h au 12 décembre à 16 h, se déroulera un stage de polo à l'école de polo d'Apremont, près de Chantilly. Il s'adresse aux enseignants et diri-

geants souhaitant développer le polo dans leurs établissements. Philippe Perrier, Directeur Technique de l'Union des Polos de France et joueur de haut niveau abordera les techniques pédagogiques du jeu et les spécificités de l'arbitrage pour le polo à poney. Tarif : 700 F comprenant les repas du 11 et 12, la location des chevaux et l'intervenant.

Réservation avant le 30 novembre auprès de FFE CLUB.

Contact : Jean-Pierre Boucan 02 54 94 46 46

INVITATION AUX ENSEIGNANTS AVEC LEURS CAVALIERS

Pendant les vacances scolaires, le Parc Equestre Fédéral propose des stages aux enseignants et à leurs élèves. C'est l'occasion pour les enseignants de suivre une formation de terrain avec des intervenants fédéraux : une nouvelle façon de se former en étant tout de suite en situation. Trois formules au choix, du 5 février au 3 mars.

■ STAGE LIBERTE

Vous profitez des installations du Parc Equestre Fédéral et prenez en charge vos cavaliers sous la responsabilité directe et unique de l'enseignant de votre club. Le niveau des cavaliers est libre. Vous aurez la possibilité de finir le stage en participant à un Concours Club Officiel.

■ STAGE DECOUVERTE

Vous prenez en charge vos cavaliers et profitez à la carte d'une demi-journée

avec un intervenant fédéral pour découvrir une ou deux nouvelles disciplines : horse-ball, TREC, hunter, voltige, polo, pony/mounted-games, attelage. Le niveau des cavaliers sera au minimum galop 2. Vous pouvez terminer le stage en participant à un des Concours Club qui seront organisés au Parc.

■ STAGE PERFECTIONNEMENT

Vous animez votre stage et vous bénéficiez au cours du stage de l'appui d'un intervenant fédéral spécialiste en saut d'obstacles ou en dressage. Niveau des cavaliers, galops 4, 5, 6. Possibilité de finir le stage en participant à un Concours Club Officiel obstacle ou dressage. Pour les 3 formules, possibilités de passage d'exams fédéraux en fin de stage.

■ PRATIQUE

Chaque stage commence le lundi à 12 h et se termine le samedi à 12 h. Chaque



club vient avec son encadrement équestre et extra équestre, ses poneys et chevaux. Chaque club est donc responsable de ses cavaliers et de sa cavalerie, pendant toute la durée du séjour. Le club s'engage à respecter la Charte d'accueil du Parc.

■ EQUIPEMENT

Le Parc Equestre Fédéral dispose d'un manège de 4 000 m², d'un spring-garden, de trois carrières d'obstacles en sable, de trois carrières de dressage, d'un terrain fixe de horse ball, d'un terrain de polo aménageable aux cotes officielles, de 500 boxes en dur, d'une cafétéria et de 240 lits.

■ TARIF

1200 F pour la durée du séjour, par personne. Ce tarif forfaitaire non fractionnable comprend le box, la paille et les granulés pour le cheval, la mise à disposition des installations équestres selon un planning journalier, la mise à disposition éventuelle d'un intervenant fédéral, l'hébergement et la nourriture en pension complète de chaque participant. Pour s'inscrire, envoyer une demande écrite à FFE CLUB, précisant la formule et la date retenue. Accompagner la demande du chèque de règlement avec le Code Adhérent au dos. Le chèque sera encaissé au début du stage. Le calendrier des concours club de fin de stage sera publié dans la prochaine REF. Les engagements pour les concours devront être effectués dans les délais habituels au SIF.

TYPE DE STAGE	5/10 FÉVRIER	12/17 FÉVRIER	19/24 FÉVRIER	26 FÉVRIER/3 MARS
LIBERTÉ	Oui	Oui	Oui	Oui
DECOUVERTE	Voltige	TREC	Voltige	TREC
	Horse-ball	Attelage	Horse-Ball	Attelage
	Pony Games		Pony Games	
	Hunter		Hunter	
PERFECTIONNEMENT	Dressage	CSO	Dressage	CSO

FACILITEZ VOUS LE MINITEL



Le grand secret du Minitel facile, c'est d'avoir à portée de main toutes les références qui vont être demandées, les codes, Code Adhérent, Code Secret, Code Examineur, numéros de licences, bref, tous les petits chiffres qu'il va vous réclamer au fur et à mesure que vont défiler les écrans. Sauf explication contraire, chaque saisie doit être validée par envoi.

■ SAISIE DE LICENCE PRATIQUANT

3614 code FFE + envoi.
Tapez 1 - saisie licences pratiquant + envoi.
Code Adhérent + envoi.
Code Secret + envoi.
Apparaît l'état de votre Compte Fédéral.
Renouvellement : numéro de licence + envoi.
Vous avez à ce moment la possibilité de modifier certaines informations comme l'adresse.
Les noms, prénoms, dates de naissance ne peuvent en aucun cas être modifiés ; pour les corrections sur ces

champs, écrivez ou faxez à FFE CLUB.

Première demande : suite. Saisissez ensuite les différentes rubriques : nom, prénom, ... Pour valider : V + envoi.

■ SAISIE D'EXAMENS

A faire dans les 8 jours qui suivent la session.

3614 FFE

Tapez 4 : saisie des Examens Fédéraux + envoi. Code Examineur + envoi.

Sélection du type de Galop + envoi. Code Adhérent du club organisateur + date de session + le niveau du Galop + numéro de licence puis envoi. Les Galops sont alors validés; les diplômes sont envoyés automatiquement au club organisateur. Les éditions ont lieu chaque mercredi.

■ SAISIE D'ENGAGEMENTS SIF

Pour les engagements des concours club et concours amateur poney, faire le 3615 FFE + envoi. Choisir la rubrique 4 : Concours club puis rubrique 3 : Engagements. Code Adhérent + envoi.
Paiement des engagements par CB : Code Secret + Guide. Paiement des engagements par compte FFE : Code Secret + envoi - Valérie



S'ASSURER QUE L'ON EST BIEN COUVERT



En matière d'assurance sur un concours, si l'obligation légale est faible, la responsabilité est grande vis à vis des personnes impliquées: spectateurs, cavaliers, bénévoles et prestataires. Comment ne rien oublier ?

■ RESPONSABILITE

La responsabilité de l'organisateur de concours est importante. Il s'engage à préserver la sécurité de chacun, tout en étant constamment à la merci d'impondérables. La FFE impose une RC, Responsabilité Civile, destinée à l'assurer contre des incidents ou accidents causés par des tiers. Exemple, un cheval blesse un spectateur. Mais les RC souscrites auprès d'assureurs généralistes ne tien-

nent pas forcément compte des spécificités des manifestations. Et quand bien même l'on ferait appel à un spécialiste, chaque contrat doit être construit au cas par cas en fonction du risque présenté par une manifestation en particulier. 📖

■ GENERALITES

Il existe deux grands types de garanties : le dommage et la Responsabilité Civile. Le dommage c'est la garantie d'un dommage défini.

Exemple : du matériel est volé sur le concours, l'assureur procède à l'indemnisation. La RC concerne des dommages causés à des tiers. Elle retient trois critères, la faute, le préjudice subi, le lien de causalité entre les deux. La réunion de ces trois éléments est essentielle pour pouvoir faire jouer une garantie de responsabilité civile.

■ PREVOIR

L'organisateur doit prévoir de nombreuses situations en termes de risques. L'assurance en responsabilité civile de l'établissement équestre ne comprend pas forcément la couverture spécifique de l'organisation d'une compétition. Dans le cas de concours internes, elle peut en effet être comprise dans la RC encore qu'il faille, dans ce cas, en avoir préalablement pris acte avec l'assureur et donné la fréquence des manifestations. Cette RC peut également faire l'objet d'extensions de couverture ou de garanties propres destinées à couvrir des manifestations ponctuelles. 📖

■ DEUX CAS

Il existe en réalité deux cas de figure principaux. Soit le centre équestre, qu'il soit

OBLIGATIONS DECLARATIVES DE L'ORGANISATEUR

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'organisateur annonce la compétition par affiches, utilise des photos, sonorise le concours. Dans toutes ces situations, il doit aussi gérer la "propriété intellectuelle", d'entreprise sponsor ou annonceur en s'assurant qu'il a le droit de reproduire ou de citer une marque, des auteurs des musiques diffusées en s'acquittant des droits d'auteurs à la SACEM, de l'image des cavaliers, du public en obtenant une autorisation de diffuser une image des personnes concernées. 📖

INSTALLATIONS PROVISOIRES

Toute installation destinée

à l'accueil du public aménagée pour une durée inférieure à trois mois doit être soumise à un contrôle technique par un organisme agréé et au contrôle de la Commission Départementale de Sécurité et d'Accessibilité au moins 15 jours avant la manifestation. Cette commission donne son avis au maire au moins trois jours avant la manifestation, le maire autorise alors l'utilisation des installations par arrêté. 📖

BOISSONS

La vente de boissons du 1er groupe nécessite une simple déclaration d'ouverture en mairie 15 jours

avant le début de la manifestation. La vente de boissons du 2e et 3e groupe (boissons fermentées non distillées comportant de 1, 2 à 3 degrés d'alcool pour le 2e groupe, apéritifs à base de vin et de liqueurs ne tirant pas plus de 18 degrés d'alcool pur pour le 3e groupe) nécessite une demande d'autorisation temporaire à la préfecture dans un délai de 15 jours avant la manifestation exceptionnelle. Ces autorisations sont limitées à 10 par an et rappellent l'obligation de déclaration d'ouverture d'un débit de boissons auprès de la recette des douanes et droits indirects. 📖



associatif ou non, a pour objet, dans ses statuts, d'organiser des compétitions, soit l'organisation de concours est une activité annexe et ponctuelle.

Dans le premier cas, la RC souscrite auprès de l'assureur prévoit déjà les risques liés à l'organisation. Une vérification de l'étendue des garanties s'impose tout de même, la mise en œuvre d'une compétition pouvant évoluer d'une session sur l'autre, surtout si la manifestation prend de l'ampleur et voit le risque à couvrir augmenter. L'assureur peut alors convenir d'extensions de garanties. Dans le second cas, l'organisateur doit souscrire une assurance spécifique.

■ RC ORGANISATEUR

Il existe chez les assureurs spécialisés des formules spécialement adaptées, appelées RC organisateur. Elles visent à couvrir tous les dommages causés à des

tiers du fait de cette manifestation, par exemple les intoxications alimentaires, le coup de pied d'un cheval sur une voiture etc...

Les dommages sont garantis aussi bien pendant la manifestation que lors de la préparation de cette manifestation et si nécessaire après.

Il existe trois types de dommages : corporels, matériels et immatériels. Mais la RC n'exempte pas de l'assurance dommages.

■ PARC AUTOMOBILE

Attention aux véhicules qui font l'objet d'une assurance particulière, normalement souscrite par celui qui les met à disposition.

Il faut alors être très attentif aux clauses du contrat : qui assure-t-il et dans quelles conditions ? On pense notamment aux bénévoles susceptibles de les conduire. Compte tenu de leur statut de bénévoles – ils sont venus de leur

plein gré et ne font pas l'objet d'un contrat de travail – vérifier les garanties qui les concernent en toute circonstance est une priorité.

■ AMENAGER

La recrudescence des recours de tiers contre tout et n'importe quoi engage à prendre toutes ses précautions.

Il faut savoir que juridiquement le cheval est réputé avoir un caractère fantasque. Le gardien juridique

du cheval est celui qui le tient lorsque l'accident arrive. Cette personne n'est pas toujours identifiable alors que l'organisateur de concours l'est.

D'où de nombreux recours possibles contre celui-ci. Par exemple un tiers se fait endommager son automobile au parking par un cheval. Il peut faire un recours en arguant que si le parking avait été bien organisé, le cheval n'aurait pas donné de coup de pied dans sa voiture.

📖 TEXTES DE REFERENCE 📖

Le symbole 📖 placé à la fin d'un paragraphe renvoie aux textes de référence suivants :

RESPONSABILITE CIVILE

Article 37 de la loi sur le sport du 16.07.84 modifiée le 06.07.00

INSTALLATIONS PROVISOIRES

Article 42-2 de la loi sur le

sport du 16.07.84 modifiée le 06.07.00

BOISSONS

Article 49-1-2 du Code des débits de boissons. Décret n° 99-1016 du 02.12.99

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Code de la Propriété Industrielle

COURS DE PREPARATION PAR CORRESPONDANCE AU BEES 1



Quinze cours par correspondance de préparation au BEES 1 permettent aux formateurs et aux élèves moniteurs de disposer d'un cursus complet à jour avec des corrigés qui traitent trois domaines de connaissances : la pédagogie, l'équitation théorique & l'hippologie et la culture générale.

■ OBJECTIFS

Les formateurs disposent grâce à ce document d'un fonds référentiel écrit et actualisé qui sert de support lors d'interventions orales. Les élèves travaillent à un rythme régulier et peuvent participer en complément à trois regroupements d'une journée. L'examen final leur permet de se retrouver en situation réelle d'examen et d'obtenir un jugement extérieur sur leur travail écrit et oral.

■ PROGRAMME

Il s'agit de préparer aux trois épreuves : écrit, oral,

et pratique pédagogique du BEES 1 en apportant les contenus techniques relatifs à ces épreuves.

Pour l'écrit, le cours comporte des outils d'aide à la rédaction, plan, expression écrite etc... et un bilan régulier et personnalisé sur les connaissances et les capacités d'organisation de l'élève.

Pour l'oral, il offre les connaissances requises en pédagogie, équitation théorique, connaissance du cheval et de son environnement.

Il donne les éléments de culture générale liés aux activités équestres et à l'acquisition de la déontologie qui se rattache à la profession d'enseignant de l'équitation.

Pour l'épreuve pratique de pédagogie, il apporte des contenus techniques et des outils d'aide à l'organisation des séances.

■ ORGANISATION DU COURS

Les cours se répartissent sur une période de trois trimestres.

Tous les 15 jours, sauf vacances scolaires, l'élève reçoit une nouvelle leçon. Il a 15 jours pour l'assimiler et renvoyer un devoir. Un regroupement facultatif

est organisé chaque trimestre à Lamotte.

Chaque regroupement permet d'établir un bilan de compétences et de donner des orientations de travail pour la suite de la formation.

Un examen final sanctionné par un Certificat est organisé au cours du dernier regroupement.

Chacune des 15 leçons comprend trois volets : pédagogie - équitation théorique & hippologie - culture générale, histoire, réglementation des activités équestres & environnement juridique et institutionnel des établissements équestres.

A la fin de chaque leçon se trouve une série d'exercices permettant le contrôle des connaissances acquises, une bibliographie se rapportant aux différents thèmes abordés dans la leçon, un sujet de devoir à la correction et des orientations de travail dans la rédaction du devoir.

■ METHODE

La correction personnalisée du devoir est orientée selon trois axes : la qualité de la rédaction, l'organisation des contenus, l'exactitude et la pertinence des contenus techniques ainsi que du

raisonnement. Un bilan et des orientations de travail sont donnés à la fin de chaque correction et un devoir type est joint à l'envoi.

La leçon 1 est précédée d'un document précisant les modalités de la formation du BEES 1 ainsi que celles de l'examen final. Ce document donne aussi des conseils de travail pour optimiser l'utilisation du cours, conseils de lecture, d'organisation du temps de travail, de rédaction.



COMMENT BENEFICIER DES COURS ?

Les élèves sont inscrits sous couvert d'un établissement équestre membre du GHN.

Le coût de la formation est de 3 000 F tout compris.

Bulletin d'inscription sur simple demande par téléphone au 02 54 83 02 02 ou par fax au 02 54 83 02 03.

GHN Parc Equestre
41600 LAMOTTE

ENTREPRENEURS INDIVIDUELS ENSEIGNANTS DE L'EQUITATION

L'AGPC, Association de Gestion des Professionnels du Cheval, agréée depuis fin 1999 par l'administration fiscale, regroupe à ce jour 86 membres. Elle est ouverte aux entrepreneurs individuels enseignants de l'équitation, aux entraîneurs de chevaux de compétition ou de course et aux professions para-vétérinaires équinés.

■ DOCUMENTS

Elle met à la disposition de ses adhérents un logiciel de comptabilité aux normes de l'administration fiscale, un guide de l'adhérent, véritable allié comptable et fiscal, et un planning de formations varié et intensif sur la tenue de la comptabilité et l'élaboration de la déclaration fiscale.

■ INFORMATION

Elle assure une permanence téléphonique tous les jours ouvrables afin de répondre à toutes questions comp-

tables et fiscales et ponctuellement, sur des questions spécifiques, les adhérents peuvent avoir l'assistance de l'inspecteur des impôts attaché à l'association de gestion. Elle diffuse régulièrement un bulletin de liaison traitant de questions d'actualité.

■ AGREMENT

Elle est agréée pour accorder des avantages fiscaux : un abattement sur le bénéfice fiscal (20%), une déductibilité plus importante sur le salaire du

conjoint, une réduction d'impôts pour frais d'adhésion et de comptabilité si les recettes sont inférieures à 175 000 F et une dispense de pénalités pour tout nouvel adhérent déclarant spontanément dans les trois mois de son adhésion les erreurs ou omissions de ses déclarations antérieures.

■ RENSEIGNEMENTS

AGPC 124, rue du Vieux Pont de Sèvres 92100 Boulogne Billancourt Tél 01 46 21 39 70 Fax 01 46 21 33 04

REFERENCE

■ FFE PRÉSIDENTE

9 bd Macdonald 75019 PARIS
Standard
T 01 53 26 15 15 F 01 53 26 15 00
Vie associative
T 01 53 26 15 04 F 01 53 26 15 88
Communication
T 01 53 26 15 97 F 01 53 26 15 41

■ FFE DTN INTERNATIONAL

9 bd Macdonald 75019 PARIS
Secrétariat du DTN
T 01 53 26 15 07 F 01 53 26 15 00
Attelage, Endurance, Voltige
T 01 53 26 15 12 F 01 53 26 15 00
Concours complet, Dressage
T 01 53 26 15 03 F 01 53 26 15 00
Grands événements
T 01 53 26 15 10 F 01 53 26 15 00
Internationaux en France
T 01 53 26 15 27 F 01 53 26 15 00
Saut d'Obstacles
T 01 53 26 15 08 / 01 53 26 15 11
F 01 53 26 15 00

■ FFE DTN NATIONAL

Bat E. Immeuble le Quintet, 81-83
avenue Edouard Vaillant 92517
BOULOGNE BILLANCOURT cedex
Attelage / Concours complet
T 01 58 17 58 66 F 01 58 17 58 60
Dressage
T 01 58 17 58 63 F 01 58 17 58 60
Horse-Ball
T 01 58 17 58 61 F 01 58 17 58 60
Saut d'Obstacles
T 01 58 17 58 61 / 01 58 17 58 64
F 01 58 17 58 60
Voltige
T 01 58 17 58 62 F 01 58 17 58 60

■ FFE TOURISME

9 bd Macdonald 75019 PARIS
Standard
T 01 53 26 15 50 F 01 53 26 15 51

■ FFE CLUB

Parc équestre 41600 LAMOTTE
Standard adhérents
T 02 54 94 46 46 F 02 54 94 46 47
Standard cavaliers
Tél 02 54 94 46 00

TOUS LES SERVICES

Adhésions, licences & examens

T 02 54 94 46 46 F 02 54 94 46 20
Compétition club
T 02 54 94 46 46 F 02 54 94 46 30
Formation & pédagogie
T 02 54 94 46 46 F 02 54 94 46 40
Parc équestre Fédéral
T 02 54 94 46 46

■ SIF 14490 LITTEAU

Minitel 3615 FFE
Tél 02 31 51 21 10
Minitel 3614 FFE
Internet : www.ffe.com

■ GICE CFE

Bat E. Immeuble le Quintet, 81-83
avenue Edouard Vaillant 92517
BOULOGNE BILLANCOURT cedex
Comptes & engagements
T 01 58 17 58 41
F 01 58 17 58 45 / 01 58 17 58 39
Horaires & renseignements
T 01 58 17 58 55 F 01 58 17 58 60
Résultats
T 01 58 17 58 59 / 01 58 17 58 56
Fax 01 58 17 58 60

Minitel

3615 FFE COMPET

■ ADRESSES UTILES

Assureur Poney et Cheval
Generali France Assurances Cabinet
PEZANT, 25 quai de la Londe BP
3032 14017 CAEN cedex
T 02 31 06 11 60 F 02 31 94 24 74
Assureur Tourisme
AXA Assurances CCGA, 135 Rue
des Stations 59800 LILLE
T 03 20 15 17 17 F 03 20 54 55 44
Service Juridique, Fiscal &
Social
GHN Parc équestre, 41600
LAMOTTE
T 02 54 83 02 02 F 02 54 83 02 03
Comité National des Ecoles
Françaises d'Equitation
Parc équestre 41600 LAMOTTE
T 02 54 94 46 46 F 02 54 94 46 47
Enregistrement des Equidés
SIRE, BP3 19230 ARNAC-POMPA-
DOUR
T 05 55 73 83 83

10,69 % DES LICENCES 2000 SONT DEJA RENOUVELEES

La REF publiera désormais tous les mois le tableau de bord des licenciés.

La base croisée département et région a été retenue, comme pour le bilan du millésime 2000.

■ DECODAGE

Le rang en valeur absolue est donné à titre indicatif. Il dépend beaucoup du nombre d'habitants. Le pourcentage est celui du rapport entre le nombre de licences distribuées au 15 octobre et le total 2000.

La référence 2000 est celle du cumul des licences des anciennes délégations, après élimination des doublons.

■ TOP DEPARTEMENTS

Hiérarchie en valeur relative, c'est à dire rapport entre licences distribuées et total du millésime 2000 dans le département.

1. Vaucluse 21,18 %
2. Essonne, 20,82 %
3. Landes, 19,99%

Hiérarchie en valeur absolue.

1. Yvelines, 2 984 licences
2. Essonne, 2 459,
3. Seine-et-Marne, 1 432.

3445 ADHERENTS A LA FFE DONT 78% DE CLUBS

Le regroupement de tous les adhérents de la FFE en un seul fichier va permettre de savoir combien il y a de clubs en France. Ci-dessous, les chiffres des adhésions 2001 arrêtés par le SIF au 15 octobre 2000.

CATÉGORIE	NOMBRE	POURCENTAGE
CLAF (Club affilié)	856	25 %
CLAG (Club agréé)	1 814	53 %
ORAF (Organisateur affilié)	461	13 %
ORAG (Organisateur agréé)	314	9 %
Clubs (CLAF + CLAG)	2 670	78 %
Organisateurs (ORAF + ORAG)	775	22 %
Associations (CLAF + ORAF)	1 317	38 %
Non associatifs (CLAG + ORAG)	2 128	62 %
TOTAL GÉNÉRAL	3 445	100 %

■ TOP REGIONS

Valeur relative

1. Provence, 15,29 %
2. Ile-de-France, 14,46 %
3. Rhône-Alpes, 12,46 %

Valeur absolue

1. Ile-de-France, 10 582
2. Rhône-Alpes, 4 770
3. Normandie, 3 094.

RAPPORT AU TOTAL 2000 DES LICENCES 2001 DÉJÀ DISTRIBUEES LE 15 OCTOBRE

DPT	NOM	LICENCES 2001		TAUX DE RVNT		LICENCES 2000
		RANG	TOTAL	RANG	%	
67	Bas Rhin	13	851	47	10,31 %	8258
68	Haut Rhin	58	283	78	6,61 %	4280
TOTAL ALSACE		15	1134	14	9,04 %	12538
24	Dordogne	49	306	27	12,19 %	2510
33	Gironde	12	889	57	8,91 %	9982
40	Landes	43	378	3	19,99 %	1891
47	Lot Et Garonne	92	63	96	3,07 %	2052
64	Pyrenees Atlantiques	46	335	69	7,75 %	4324
TOTAL AQUITAINE		7	1971	12	9,49 %	20759
03	Allier	65	246	63	8,31 %	2962
15	Cantal	94	46	95	3,15 %	1461
43	Haute Loire	86	87	85	5,87 %	1481
63	Puy De Dome	35	481	20	12,99 %	3704
TOTAL AUVERGNE		18	860	15	8,95 %	9608
21	Cote D'Or	48	307	76	6,85 %	4483
58	Nievre	84	111	70	7,62 %	1456
71	Saone Et Loire	66	245	80	6,50 %	3772
89	Yonne	75	194	83	6,20 %	3128
TOTAL BOURGOGNE		19	857	21	6,67 %	12839
22	Cote D'Armor	71	212	86	5,82 %	3643
29	Finistere	27	554	53	9,54 %	5808
35	Ile Et Vilaine	39	438	64	8,24 %	5318
56	Morbihan	30	539	46	10,33 %	5216
TOTAL BRETAGNE		10	1743	16	8,72 %	19985
08	Ardennes	69	228	25	12,47 %	1828
10	Aube	72	209	34	11,13 %	1878
51	Marne	42	388	60	8,51 %	4562
52	Haute Marne	60	279	6	18,75 %	1488
TOTAL CHAMPAGNE ARDENNES		16	1104	7	11,32 %	9756
20	Corse	91	69	93	3,47 %	1989
TOTAL CORSE		23	69	22	3,47 %	1989
06	Alpes Maritimes	26	561	28	12,16 %	4614
83	Var	40	411	65	8,07 %	5093
TOTAL COTE D'AZUR		17	972	11	10,01 %	9707
25	Doubs	41	391	30	11,96 %	3270
39	Jura	97	25	97	1,45 %	1724
70	Haute Saone	83	122	72	7,26 %	1680
90	Territoire De Belfort	88	77	73	7,08 %	1087
TOTAL FRANCHE COMTE		20	615	18	7,92 %	7761
75	Paris	23	622	52	9,65 %	6443
77	Seine Et Marne	3	1432	48	10,27 %	13938
78	Yvelines	1	2984	5	18,91 %	15784
91	Essonne	2	2459	2	20,82 %	11810
92	Hauts De Seine	11	892	55	9,32 %	9572
93	Seine Saint Denis	58	283	31	11,57 %	2446
94	Val De Marne	19	686	17	13,86 %	4950
95	Val D'Oise	5	1234	13	14,85 %	8311
TOTAL ILE DE FRANCE		1	10592	2	14,46 %	73254
11	Aude	67	235	41	10,74 %	2189
30	Gard	16	826	9	16,14 %	5118

DPT	NOM	RANG	LICENCES 2001 TOTAL	RANG	TAUX DE RNVT %	LICENCES 2000
34	Herauld	21	681	33	11,38 %	5985
48	Lozere	96	29	92	3,67 %	791
66	Pyrenees Orientales	79	161	84	6,05 %	2660
TOTAL LANGUEDOC ROUSSILLON 8 1932 6 11,54 % 16743						
LICENCES 2001						
19	Correze	76	190	66	8,06 %	2358
23	Creuse	95	45	89	5,41 %	832
87	Haute Vienne	57	288	32	11,56 %	2492
TOTAL LIMOUSIN 21 523 13 9,20 % 5682						
54	Meurthe Et Moselle	37	479	59	8,54 %	5608
55	Meuse	87	80	88	5,69 %	1405
57	Moselle	45	364	81	6,43 %	5664
88	Vosges	55	292	40	10,76 %	2714
TOTAL LORRAINE 14 1215 19 7,89 % 15391						
09	Ariege	90	73	82	6,25 %	1168
12	Aveyron	82	130	71	7,32 %	1777
31	Haute Garonne	29	546	67	7,96 %	6858
32	Gers	79	161	43	10,51 %	1532
46	Lot	85	101	61	8,48 %	1191
65	Hautes Pyrenees	93	51	94	3,22 %	1582
81	Tarn	61	275	54	9,49 %	2897
82	Tarn Et Garonne	70	223	8	16,53 %	1349
TOTAL MIDI PYRENEES 12 1560 17 8,50 % 18354						
59	Nord	7	1071	77	6,74 %	15882
62	Pas De Calais	28	551	75	6,85 %	8040
TOTAL NORD 11 1622 20 6,78 % 23922						
14	Calvados	38	442	68	7,95 %	5560
27	Eure	6	1081	15	14,58 %	7415
50	Manche	74	206	90	5,31 %	3882
61	Orne	51	302	51	9,66 %	3127
76	Seine Maritime	8	1063	29	12,10 %	8786
TOTAL NORMANDIE 3 3094 8 10,75 % 28770						
44	Loire Atlantique	18	794	50	9,81 %	8097
49	Maine Et Loire	31	536	44	10,43 %	5141
53	Mayenne	56	289	4	19,90 %	1452
72	Sarthe	68	229	79	6,52 %	3514
85	Vendee	44	366	39	10,76 %	3401
TOTAL OUEST PAYS DE LOIRE 6 2214 9 10,25 % 21605						

DPT	NOM	RANG	LICENCES 2001 TOTAL	RANG	TAUX DE RNVT %	LICENCES 2000
02	Aisne	24	607	26	12,37 %	4908
60	Dise	10	968	45	10,37 %	9338
80	Somme	50	305	74	6,93 %	4400
TOTAL PICARDIE 9 1880 10 10,08 % 18646						
LICENCES 2001						
16	Charente	62	272	49	9,91 %	2746
17	Charente Maritime	22	639	16	14,58 %	4384
79	Deux Sevres	52	299	37	10,89 %	2746
86	Vienne	63	271	56	9,29 %	2918
TOTAL POITOU CHARENTE 13 1481 5 11,58 % 12794						
04	Alpes Haute Provence	64	248	7	18,22 %	1361
05	Hautes Alpes	81	154	18	13,56 %	1136
13	Bouches Du Rhone	4	1336	21	12,87 %	10377
84	Vaucluse	15	830	1	21,18 %	3918
TOTAL PROVENCE 4 2568 1 15,29 % 16792						
01	Ain	17	818	11	15,79 %	5179
07	Ardeche	47	325	14	14,75 %	2204
26	Drome	36	480	24	12,48 %	3845
38	Isere	14	841	62	8,46 %	9943
42	Loire	33	510	23	12,64 %	4036
69	Rhone	9	1014	19	13,34 %	7603
73	Savoie	72	209	35	11,10 %	1883
74	Haute Savoie	25	573	10	15,94 %	3594
TOTAL RHONE ALPES 2 4770 3 12,46 % 38287						
18	Cher	53	295	36	10,98 %	2687
28	Eure Et Loir	34	504	12	15,58 %	3234
36	Indre	78	185	58	8,73 %	2118
37	Indre Et Loire	32	523	42	10,58 %	4942
41	Loir Et Cher	54	293	38	10,87 %	2696
45	Loiret	20	682	22	12,83 %	5315
TOTAL VAL DE LOIRE CENTRE 5 2482 4 11,82 % 20992						
97	DOM	76	190	87	5,71 %	3325
98	Nouvelle Calédonie	88	77	91	3,77 %	2042
99	Etranger	98	5	98	0,12 %	4186
TOTAL ETRANGER DOMITOM 22 267 23 2,79 % 9553						
TOTAL GENERAL			45525	10,69 %	425727	

UN CAVALIER SUR SIX EST LICENCIE EN COMPETITION

71 941 licenciés ont pris une licence de compétition en 2000 sur un total de 425 727 licenciés, soit 16,89%. Beau sujet de réflexion dans le cadre de la rénovation des circuits de compétition dont l'objectif est d'atteindre les 20% de

licenciés compétition.

■ DECODAGE

De la 3e à la 6e catégorie, les cavaliers cochent en général toutes les disciplines. Nous ne publions donc le détail que pour les 1e et 2e catégories où les doublons sont plus rares.

Les statistiques cumulent licences FFE & DNSE. La

6e catégorie identifie surtout des cavaliers à poney.

LICENCES COMPETITION MILLESIME 2000

CATEGORIE	OMBRE	% / TOTAL	DONT CSO	DONT CCE	DONT DRESSAGE
1	342	0,47 %	240	83	47
2	2 573	3,57 %	2 418	690	523
3	7 574	10,52 %			
4	24 563	34,14 %			
5	20 388	28,33 %			
6	16 501	22,93 %			
TOTAL	71 941	100 %			
			TOTAL PRO	2 915	4,05 %
			TOTAL AMATEUR	32 137	44,67 %
			TOTAL CLUB	36 889	51,27 %

115 311 ENGAGEMENTS DANS LES COMPETITIONS PONEY

En 2000, le circuit de compétition poney a cumulé 115 311 engagements, soit 10,50 % de progression. Le CSO a réuni les plus forts contingents avec 85 506 inscrits, soit 74,15%.

■ DECODAGE

Une moyenne de 4 cavaliers par équipe a été retenue lorsque les engagements ne sont pas nominatifs. Le rang est exprimé en fonction du nombre d'engagements dans la catégorie concernée. Pour un département, le rang est calculé

en fonction de l'ensemble des départements, pour une région, en fonction de l'ensemble des régions. Les chiffres sont sur la base de la saison sportive 2000, à savoir les concours qualificatifs de juin 1999 à juin 2000 et le National Poney MAIF 2000.

■ TOP DEPARTEMENTS

Total des engagés/individuels : 1. Seine-et-Marne, 9 287 engagements dont 9195 individuels.
2. Essonne, 5 245 / 4 921.
3. Bouches-du-Rhône, 4 848/4 295.

Equipes : 1. Hauts-de-Seine, 215.
2. Loire-Atlantique, 167.
3. Bouches-du-Rhône, 138.
CSO : 1. Seine-et-Marne, 8 367. 2. Calvados, 3 797.
3. Essonne, 3 787.
CCE : 1. Loire-Atlantique, 1 966. 2. Essonne, 963.
3. Hauts-de-Seine, 955.
Dressage : 1. Côtes d'Armor, 412. 2. Seine-et-Marne, 370. 3. Nord, 292.

■ TOP REGIONS

Total des engagés : 1. Ile-de-France, 24 007.
2. Ouest Pays de la Loire, 9 567.
3. Normandie, 9 545.

Individuels : 1. Ile-de-France, 21 935.
2. Normandie, 9 381.
3. Val de Loire Centre, 8 792.
Equipes : 1. Ile-de-France, 518. 2. Ouest Pays de la Loire, 303. 3. Rhône-Alpes, 211.
CSO : 1. Ile-de-France, 18 313. 2. Normandie, 8 773. 3. Val de Loire Centre, 7959.
CCE : 1. Ile-de-France, 3 499. 2. Ouest Pays de la Loire, 3 435. 3. Midi-Pyrénées, 1 223.
Dressage : 1. Ile-de-France, 795. 2. Bretagne, 710. 3. Rhône-Alpes, 501.

DPT NOMS	TOTAL GÉNÉRAL			DONT INDIVIDUELS			DONT ÉQUIPES			DONT CSO			DONT CCE			DONT DRESSAGE		
	RANG	EPR	ENG	RANG	EPR	ENG	RANG	EPR	ENG	RANG	EPR	ENG	RANG	EPR	ENG	RANG	EPR	ENG
67 Bas Rhin	42	100	750	43	100	750	54	0	0	41	57	609	51	0	0	8	31	131
68 Haut Rhin	41	68	813	41	68	813	54	0	0	37	56	796	51	0	0	47	0	0
TOTAL ALSACE	18	168	1563	18	168	1563	18	0	0	17	113	1405	20	0	0	7	31	131
24 Dordogne	71	27	229	68	27	229	54	0	0	73	21	85	29	6	144	47	0	0
33 Gironde	37	127	893	38	112	841	32	15	52	38	73	694	25	19	164	47	0	0
40 Landes	74	36	219	70	36	219	54	0	0	66	27	204	51	0	0	47	0	0
47 Lot Et Garonne	85	0	0	83	0	0	54	0	0	82	0	0	51	0	0	47	0	0
64 Pyrenees Atl.	57	43	382	58	43	382	54	0	0	52	34	359	51	0	0	47	0	0
TOTAL AQUITAINE	17	233	1703	17	218	1651	16	15	52	18	155	1342	12	25	308	19	0	0
03 Allier	33	157	1115	33	141	1019	24	16	96	42	57	595	10	62	445	43	4	5
15 Cantal	79	28	77	79	28	77	54	0	0	76	14	74	51	0	0	46	11	2
43 Haute Loire	85	0	0	83	0	0	54	0	0	82	0	0	51	0	0	47	0	0
63 Puy de Dome	38	58	842	37	58	842	54	0	0	35	41	822	51	0	0	47	0	0
TOTAL AUVERGNE	14	243	2034	15	227	1938	14	16	96	15	112	1491	11	62	445	18	15	7
21 Cote D'Or	76	34	183	76	34	183	54	0	0	69	18	155	51	0	0	32	16	28
58 Nièvre	65	46	262	66	44	250	50	2	12	71	26	116	30	17	143	47	0	0
71 Saone Et Loire	26	156	1527	25	149	1499	41	7	28	26	93	1148	16	46	333	26	13	42
89 Yonne	82	8	40	83	0	0	34	8	40	82	0	0	51	0	0	47	0	0
TOTAL BOURGOGNE	15	244	2012	16	227	1932	15	17	80	16	137	1419	9	63	476	12	29	70
22 Cote D'Armor	21	271	2036	18	227	1932	20	44	104	17	87	1462	44	6	46	1	119	412
29 Finistere	7	342	3494	6	304	3398	24	38	96	5	214	3164	51	0	0	5	72	202
35 Ile Et Vilaine	59	39	350	61	24	290	28	15	60	56	24	290	51	0	0	47	0	0
56 Morbihan	22	178	1904	19	163	1872	39	15	32	30	59	930	4	80	856	12	22	96
TOTAL BRETAGNE	6	830	7784	6	718	7492	7	112	292	5	384	5846	5	86	902	2	213	710

DPT NOMS	TOTAL GÉNÉRAL			DONT INDIVIDUELS			DONT ÉQUIPES			DONT CSO			DONT CCE			DONT DRESSAGE		
	RANG	EPR	ENG	RANG	EPR	ENG	RANG	EPR	ENG	RANG	EPR	ENG	RANG	EPR	ENG	RANG	EPR	ENG
08 Ardennes	58	55	355	59	55	355	54	0	0	74	10	83	32	20	137	20	14	55
10 Aube	77	61	148	77	61	148	54	0	0	70	42	128	51	0	0	34	19	20
51 Marne	51	69	560	49	69	560	54	0	0	48	48	430	42	6	86	47	0	0
52 Haute Marne	80	20	70	80	20	70	54	0	0	78	11	50	49	8	16	45	1	4
TOTAL CHAMP. ARD.	21	205	1133	19	205	1133	18	0	0	19	111	691	15	34	239	11	34	79
20 Corse	85	0	0	83	0	0	54	0	0	82	0	0	51	0	0	47	0	0
TOTAL CORSE	22	0	0	22	0	0	18	0	0	22	0	0	20	0	0	19	0	0
06 Alpes Maritimes	29	190	1408	26	184	1388	45	6	20	25	127	1227	33	33	133	47	6	0
83 Var	46	91	649	46	91	649	54	0	0	43	59	585	51	0	0	19	28	59
TOTAL COTE D'AZUR	13	281	2057	13	275	2037	17	6	20	14	186	1812	17	33	133	14	34	59
25 Doubs	39	86	823	39	86	823	54	0	0	36	77	803	51	0	0	47	0	0
39 Jura	35	93	910	35	93	910	54	0	0	32	79	902	51	0	0	47	0	0
70 Haute Saone	85	0	0	83	0	0	54	0	0	82	0	0	51	0	0	47	0	0
90 Territoire Belfort	63	28	271	62	28	271	54	0	0	57	19	267	51	0	0	47	0	0
TOTAL FCHE COMTE	16	207	2004	14	207	2004	18	0	0	12	175	1972	20	0	0	19	0	0
75 Paris	47	34	634	48	25	578	31	9	56	45	16	518	48	5	19	27	4	41
77 Seine Et Marne	1	545	9287	1	525	9195	26	20	92	337	8367	23	9	180	2	85	370	
78 Yvelines	8	233	3436	8	212	3056	7	21	380	7	154	2609	7	30	659	23	9	44
91 Essonne	2	287	5245	2	268	4921	9	19	324	3	151	3787	2	46	963	6	28	181
92 Hauts de Seine	13	107	2663	20	60	1803	1	47	860	22	35	1304	3	26	955	15	6	81
93 Seine St Denis	45	36	660	53	26	476	12	10	184	64	7	212	11	23	432	47	0	0
94 Val de Marne	32	45	1174	34	36	998	13	9	176	40	16	666	18	10	263	21	3	53
95 Val d'Oise	36	32	908	38	32	908	54	0	0	34	21	850	47	2	28	33	2	25
TOTAL ÎLE DE FRANCE	1	1319	24007	1	1184	21935	1	135	2072	1	737	18313	1	151	3499	1	137	795
11 Aude	82	29	40	82	29	40	54	0	0	80	13	26	51	0	0	40	11	7
30 Gard	30	186	1352	30	169	1252	22	17	100	31	110	913	22	17	198	12	14	96
34 Hérault	61	99	326	74	70	198	18	29	128	68	53	180	51	10	0	37	6	15
48 Lozère	65	44	262	64	44	262	54	0	0	60	32	251	51	0	0	47	0	0
66 Pyrénées Or.	53	124	511	52	124	511	54	0	0	46	100	466	51	0	0	47	0	0
TOTAL LANGUEDOC R.12	482	2491	12	436	2263	11	228	57	13	308	1836	16	27	198	8	31	118	
19 Corrèze	55	28	456	55	27	428	41	1	28	63	16	219	20	8	237	47	0	0
23 Creuse	72	48	224	72	47	212	50	1	12	75	17	80	37	10	107	29	21	37
87 Haute Vienne	56	53	454	54	49	442	50	4	12	54	32	341	36	13	110	47	0	0
TOTAL LIMOUSIN	20	129	1134	20	123	1082	16	6	52	20	65	640	10	31	454	15	21	37
54 Meurthe & Mos.	23	167	1750	23	162	1690	28	5	60	16	111	1542	45	2	38	18	25	61
55 Meuse	85	0	0	83	0	0	54	0	0	82	0	0	51	0	0	47	0	0
57 Moselle	10	228	2842	10	215	2686	14	13	156	9	167	2587	51	0	0	47	0	0
88 Vosges	68	40	247	73	36	211	37	4	36	65	24	207	51	0	0	47	0	0
TOTAL LORRAINE	8	435	4839	8	413	4587	9	22	252	8	302	4336	19	2	38	13	25	61
09 Ariège	85	0	0	83	0	0	54	0	0	82	0	0	51	0	0	47	0	0
12 Aveyron	62	103	272	67	96	236	37	7	36	62	70	220	51	0	0	47	0	0
31 Haute Garonne	73	28	222	69	28	222	54	0	0	77	8	51	25	16	164	40	4	7
32 Gers	44	121	680	45	121	680	54	0	0	51	53	360	17	45	290	47	0	0
46 Lot	75	58	184	78	31	108	27	27	76	72	31	108	51	0	0	47	0	0
65 Hautes Pyrénées	60	74	347	60	74	347	54	0	0	55	56	334	51	0	0	47	0	0
81 Tarn	20	205	2114	15	196	2098	48	9	16	20	99	1384	9	35	554	9	39	124
82 Tarn Et Garonne	70	35	239	71	28	215	43	7	24	82	11	0	21	17	215	47	0	0
TOTAL MIDI PYR.	11	624	4058	10	574	3906	13	50	152	11	328	2457	3	113	1223	7	43	131

DPT NOMS	TOTAL GÉNÉRAL			DONT INDIVIDUELS			DONT ÉQUIPES			DONT CSO			DONT CCE			DONT DRESSAGE		
	RANG	EPR	ENG	RANG	EPR	ENG	RANG	EPR	ENG	RANG	EPR	ENG	RANG	EPR	ENG	RANG	EPR	ENG
59 Nord	18	341	2141	22	291	1721	6	50	420	23	121	1243	41	15	88	3	104	292
62 Pas de Calais	16	335	2181	16	322	2081	22	13	100	14	205	1869	51	0	0	17	25	77
TOTAL NORD	10	676	4322	11	613	3802	5	63	520	10	326	3112	18	15	88	4	129	369
14 Calvados	5	275	3984	5	273	3968	48	2	16	2	222	3797	35	18	111	31	8	35
27 Eure	28	226	1481	29	190	1333	15	36	148	24	140	1241	51	0	0	47	0	0
50 Manche	40	95	821	40	95	821	54	0	0	39	63	679	40	11	89	28	9	40
61 Orne	49	71	585	47	69	585	54	2	0	47	37	480	43	12	67	21	11	53
76 Seine Maritime	12	253	2674	12	253	2674	54	0	0	8	177	2596	50	8	1	24	11	43
TOTAL NORMANDIE	3	920	9545	2	880	9381	12	40	164	2	639	8773	14	49	268	5	39	171
44 Loire Atlantique	4	370	4783	4	334	4115	2	36	668	10	207	2519	1	101	1966	43	9	5
49 Maine Et Loire	6	310	3727	7	258	3267	4	52	460	6	186	2612	6	49	694	47	0	0
53 Mayenne	85	0	0	83	0	0	54	0	0	82	0	0	51	0	0	47	0	0
72 Sarthe	41	100	813	42	94	789	43	6	24	67	22	196	8	65	595	34	10	20
85 Vendée	69	61	244	75	49	184	28	12	60	81	7	14	23	41	180	42	7	6
TOTAL OUEST PAYS L.	2	841	9567	4	735	8355	2	106	1212	6	422	5341	2	256	3435	16	26	31
02 Aisne	50	24	583	50	21	551	39	3	32	44	21	551	51	0	0	47	0	0
60 Oise	25	195	1558	28	165	1370	11	30	188	29	92	944	12	46	428	37	9	15
80 Somme	15	221	2307	14	206	2195	19	15	112	15	122	1821	38	10	99	7	33	150
TOTAL PICARDIE	9	440	4448	9	392	4116	6	48	332	9	235	3316	8	56	527	6	42	165
16 Charente	85	0	0	83	0	0	54	0	0	82	0	0	51	0	0	47	0	0
17 Charente M.	48	110	588	51	103	548	34	7	40	50	60	380	27	15	158	36	4	19
79 Deux Sevres	78	14	104	83	0	0	20	14	104	82	0	0	51	0	0	47	0	0
86 Vienne	52	68	519	57	53	387	17	15	132	59	35	254	34	14	129	47	0	0
TOTAL POITOU CH.	19	192	1211	21	156	935	8	36	276	21	95	634	13	29	287	17	4	19
04 Alpes Hte Pce	84	11	20	83	0	0	45	11	20	82	0	0	51	0	0	47	0	0
05 Hautes Alpes	85	0	0	83	0	0	54	0	0	82	0	0	51	0	0	47	0	0
13 Bouches Rh.	3	311	4848	3	267	4296	3	44	552	4	167	3210	5	41	766	11	19	103
84 Vaucluse	17	160	2164	17	139	1940	10	21	224	18	93	1453	13	27	406	39	3	10
TOTAL PROVENCE	7	482	7032	7	406	6236	4	76	796	7	260	4663	4	68	1172	10	22	113
01 Ain	31	96	1225	31	80	1205	45	16	20	27	44	1114	51	0	0	14	29	91
07 Ardeche	64	19	267	63	17	263	53	2	4	61	11	231	46	8	36	47	0	0
26 Drome	19	283	2123	21	211	1747	8	72	376	28	68	1047	14	28	382	4	79	255
38 Isere	9	307	3171	9	237	2727	5	70	444	13	114	2281	19	36	249	10	45	112
42 Loire	24	200	1650	24	192	1650	54	8	0	19	125	1428	31	16	138	24	25	43
69 Rhone	67	21	258	65	21	258	54	0	0	58	21	258	51	0	0	47	0	0
73 Savoie	85	0	0	83	0	0	54	0	0	82	0	0	51	0	0	47	0	0
74 Haute Savoie	81	6	41	81	6	41	54	0	0	79	6	41	51	0	0	47	0	0
TOTAL RHONE ALP.	5	932	8735	5	764	7891	3	168	844	4	389	6400	6	88	805	3	178	501
18 Cher	43	96	727	44	96	727	54	0	0	53	47	353	15	31	370	47	3	0
28 Eure Et Loir	14	214	2555	13	214	2555	54	0	0	11	161	2438	51	0	0	29	11	37
36 Indre	54	64	466	56	57	426	34	7	40	49	41	399	51	0	0	47	0	0
37 Indre Et Loire	27	112	1517	27	91	1377	16	21	140	21	91	1377	51	0	0	47	0	0
41 Loir Et Cher	34	76	1027	32	76	1027	54	0	0	33	39	865	39	12	93	47	0	0
45 Loiret	11	260	2732	11	239	2680	32	21	52	12	179	2427	28	14	149	16	34	78
TOTAL VAL LOIRE C.	4	822	9024	3	773	8792	10	49	232	3	558	7859	7	57	612	9	48	115
Total concours rgix		10705	110703		9694	103031		1011	7672		6037	83658		1245	15109		1101	3682
National Poney		72	4608		46	2852		26	1756		17	1848		13	684		9	245
TOTAL GENERAL		107771	115311		97401	105883		1037	9428		6054	85506		1258	15793		1110	3927

■ PROGRESSION DE 10,50 % PAR RAPPORT A LA SAISON 1999

Le total des engagés a progressé de 10,50 %.

Détail : Individuels + 8,99 %. Equipes : + 32,34 %. CSO : + 9,51 %. CCE : + 22,38 %. Dressage : + 19,14 %



■ CONCOURS COMPLET

Par Equipe

dressage/ fondu/ so - Total

1. AUSTRALIE : 146.8 Pts

Matt Ryand, Kibah Sandstone,

47.80/ 0.40/ 12.00 - 60.20

Philipp Dutton, House Doctor,

46.00/ 1.60/ 16.00 - 63.60

Tuart Tinney, Jeepster, 36.00/

0.00/ 5.00 - 41.00

Andrew Hoy, Dairen Powers,

30.60/ 0.00/ 15.00 - 45.60

2. Grande Bretagne : 161.0 Pts

Jeanette Brakewell, Over to You,

50.60/ 0.00/ 11.00 - 61.60

Leslie Law, Shear H20, 44.00/

0.00/ 10.00 - 54.0

Pippa Funnell, Supreme Rock,

32.00/ 0.40/ 13.00 - 45.40

3. Etats Unis, 175.80 Pts

Nina Fout, 3 Magic Beans, 58.60/

22.40/ 5.00 - 86.0

David O'Connor, Giltedge, 44.40/

2.40/ 0.00 - 46.80

Karen O'Connor, Prince Panache,

32.60/ 0.40/ 10.00 - 43.00

Individuel

dressage/ cross/ so - Total

1. David O'Connor (Usa), Custom

Made, 29.0/ 0.00/ 5.00 - 34.0

2. Andrew Hoy (Aus), Swizzle In,

39.8/ 0.00/ 0.00 - 39.8

3. Mark Todd (Nzl), Eyespy II,

39.0/ 0.00/ 3.00 - 42.0

4. Rodolphe Scherer (Fra), Bambi

de Brière, 41.4/ 0.00/ 5.00 - 46.4

5. Fabio Magni (Ita), Cool'n Breezy,

44.0/ 0.00/ 5.00 - 49.0

6. Heidi Antikatzidis (Gre),

Michaelmas, 37.4/ 0.00/ 13.00 -

50.4

7. Mary King (Gbr), Star Appeal

47.0/ 0.00/ 5.00 - 52.0

8. Robert Costello (Usa), Chevalier,

42.4/ 0.00/ 10.00 - 52.4

9. Julie Black (Usa), Hyde Park

Corner, 52.8/ 0.80/ 0.00 - 53.6

10. Ian Stark (Gbr), Arakai, 51.0/

0.00/ 5.00 - 56.0

11. Karen Dixon (Gbr), Too Smart,

50.4/ 0.00/ 10.00 - 60.4

12. Jean-Lou Bigot (Fra), Twist la

Beige, 56.4/ 0.00/ 10.00 - 66.4

■ SAUT D'OBSTACLES

Par équipe

1. Allemagne : 15 points

Marcus Ehning, For Pleasure, 0+7

Otto Becker, Cento, 0+0

Lars Nieberg, Esprit FRH, 8+0

Ludger Beerbaum, Goldfever 3,

20+16.25

2. Suisse : 16 points

Lesley Mc Naugt, Dulf, 15+8.50

Markus Fuchs, Tinka's Boy, 0+8

Beat Mandli, Pozitano, 8+0

Willi Melliger, Calvaro V, 0+0

3. Brésil : 24 points

Luiz Felipe de Azevedo, Ralph, 8+0

André Johannpeter, Calei, 8+16

Alvaro Miranda Neto, Aspen, 4+12

Rodrigo Pessoa, Baloubet du

Rouet, 0+0

4. France : 24 points

Alexandra Ledermann, Rochet M, 0+0

Patrice Delaveau, Caucalis,

12+60.50 (élim)

Thierry Pomel, Thor des Chaines, 4+4

Philippe Rozier, Barbarian, 4+12

5. Hollande : 32 points

6. Etats-Unis : 36 points

7. Suède : 36 points

8. Grande Bretagne : 40 points

9. Canada : 55 points

10. Australie : 56 points

11. Japon : 68 points

Individuel

1. Jeroen Dubbeldam, Sjiem, Hol,

0+4

2. Albert Voorn, Lando, Hol, 4+0

3. Khaled Al Eid, Khashem Al Aan

E.A, 0+4

4. André Johannpeter, Calei, Bre,

4+4

4. Lars Nieberg, Esprit FRH, All

8+0

4.Ludo Philippaerts, Otterongo, Bel,

4+4

4. Markus Ehning, For Pleasure,

All, 4+4

4. Otto Becker, Cento, All, 4+4

9. Beat Mandli, Pozitano, Sui, 9+0

10. Willi Melliger, Calvaro V, Sui,

4+8

10. Margie Goldstein, Engle, Perin

EU, 4+8

10. Thomas Velin, Carnute, Dan,

0+12 (...)

28 Alexandra Ledermann, Rochet

M, Fra, 8+36 (abandon)

28. Thierry Pomel, Thor des

Chaines, Fra, 8+36 (abandon)

■ DRESSAGE

Par Equipe

1. Allemagne : 5632 points

Isabell Werth, Gigolo, 1908 points

Alexandra Simons de Ridder,

Chacomo, 1857 Points

Ulla Salzgeber, Rusty, 1829 points

Nadine Capellmann, Farbenfroh,

1867 points

2. Pays-Bas : 5579 points

Anky van Grunsven, Bonfire, 1875

points

Ellen Bontje, Silvano, 1786 points

Arjen Teeuwissen, Goliath, 1831

points

Coby van Baalen, Ferro, 1873

points

3. Etats-Unis : 5166 points

Robert Dover, Ranier, 1678 points

Susan Blinks, Flim Flam, 1725

points

Guenter Seidel, Foltaire, 1695 points

Christine Traurig, Etienne, 1746

points

Individuel

Gd Prix / Gd Prix Spécial/ RLM Gd

Px - Total

1. Anky van Grunsven (Ned),

Bonfire, 75.00/ 78.13/ 86.05 -

9.18

2. Isabell Werth (Ger), Gigolo,

76.32/ 75.67/ 82.20 - 234.19

3. Ulla Salzgeber (Ger), Rusty, .

73.16/ 76.74/ 80.67 - 230.57

4. Nadine Capellmann (Ger),

Farbenfroh, 74.68/ 76.60/ 74.60

- 225.88

5. Coby van Baalen (Ned), Ferro,

74.92/ 71.34/ 75.10 - 221.36

6. Ellen Bontje (Ned), Silvano,

71.44/ 72.60/ 73.55 - 217.59

7. Lone Jorgensen (Den), Kennedy,

71.84/ 74.69/ 70.37 - 216.90

8. Susan Blinks (Usa), Flim Flam,

69.00/ 71.20/ 74.45 - 214.65

FEI/BCM du 03/10/1999 -
02/10/2000 après les Jeux
Olympiques de Sydney

1. Rodrigo Pessoa, BRE, 3704.0

2. Ludger Beerbaum, ALL, 3310.0

3. Jeroen Dubbeldam, HOLL, 3277.1

4. Markus Fuchs, SUI, 2829.0

5. Otto Becker, ALL, 2781.0

6. Marcus Ehning, ALL, 2700.0

7. Lars Nieberg, ALL, 2680.2

8. Beat Mandli, SUI, 2673.5

9. Willi Melliger, SUI, 2558.0

10. Ludo Philippaerts, BEL, 2364.0

(...)

16. Alexandra Ledermann, FRA,
1713.5

34. Thierry Pomel, FRA, 1104.0

38. Philippe Rozier, FRA, 995.6

50. Michel Hécart, FRA, 817.9

56. Michel Robert, FRA, 780.6

64. Hervé Godignon, FRA, 707.9

70. Jean-Marc Nicolas, FRA, 673.6

88. Edouard Couperie, FRA, 569.0

91. Jacques Bonnet FRA, 541.5

93. Olivier Jouannetau, FRA, 526.3

129. Olivier Guillon, FRA, 378.3

Le calendrier peut évoluer en fonction de considérations techniques et notamment des disponibilités des salles de réunions.

DATE	REGION
Lundi 6 novembre	Ile de France
Jeudi 9 novembre	Corse
Lundi 13 novembre	Picardie
Jeudi 16 novembre	Limousin
Lundi 20 novembre	Centre Val de Loire
Jeudi 23 novembre	Auvergne
Lundi 27 novembre	Rhône-Alpes
Jeudi 30 novembre	Franche-Comté
Dimanche 3 décembre	Pays de la Loire
Lundi 11 décembre	Provence
Jeudi 14 décembre	Bourgogne
Lundi 18 décembre	Nord
Jeudi 21 décembre	Bretagne
Lundi 8 janvier	Midi-Pyrénées
Jeudi 11 janvier	Aquitaine
Lundi 15 janvier	Normandie
Jeudi 18 janvier	Lorraine
Lundi 22 janvier	Poitou-Charentes
Jeudi 25 janvier	Languedoc-Roussillon
Lundi 29 janvier	Côte d'Azur
Jeudi 1er février	Alsace
Lundi 5 février	Champagne-Ardenne

LES DATES DES GRANDS RENDEZ-VOUS À VENIR SONT EN PAGE 4, RUBRIQUE "ESSENTIEL".

L'ostafette

Le périodique passionné de l'équitation pour tous.
Randonnée, stages, rallyes, TRC, Equirando, Sauvegarde des chemins, protection de l'environnement.

Offre exceptionnelle
4 Numéros + 1 Hors Série
pour 5€

Le Hors Série
Tourisme Equestre en France, indispensable pour préparer vos week-ends et vos vacances à cheval ou en voiture.

BULLETIN D'ABONNEMENT
A découper ou à photocopier et à retourner avec votre chèque à l'ordre du CNTC, 9 bd Nordwald 75019 Paris

Nom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Ville : _____

COMITE NATIONAL DE TOURISME EQUESTRE DE LA FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION

Invitation aux dirigeants de Clubs et aux enseignants

La Fédération Française d'Équitation est heureuse de vous inviter sur son stand (Hall 6) pendant toute la durée du Salon du Cheval, du Poney et de l'Ane du 2 au 10 décembre 2000. Elle se tient à votre disposition pour aborder tous les sujets concernant vos relations avec FFE CLUB.

Attention, ceci n'est pas le BO GICE, mais une annonce des concours internationaux prévus en décembre.

DISC	DATE	REGION DEPARTEMENT LIEU	CATEGORIES	ORGANISATEUR	DATE LIMITE ENVOI DEMANDE PARTICIPATION
CSO	01-03 déc	Paris 75 PARIS Porte de Versailles	CSI-A	COMEXPO PARIS Tél 01 49 09 64 32 Fax 01 49 09 61 58	14/11
CSO	15-17 déc	Fontainebleau 77 OZDIR LA FERRIERE	CSIP-A	LIPICA Tél 01 64 40 31 31 Fax 01 64 40 11 66	13/11

DISC	DATE	LIEU	CATEGORIES
CCE	2-3 déc	Richfields (Nouvelle-Zélande)	CIC** / *
CCE	7-10 déc	Puhinui (Nouvelle-Zélande)	CCI*** / ** / CIC**
CSO	1-3 déc	Arezzo (indoor) (Italie)	CSI-A
CSO	1-3 déc	Belo Horizonte, MG (Brésil)	CSI-W
CSO	1-3 déc	Munich (Allemagne)	CSI-A
CSO	1-3 déc	Paris Porte de Versailles (France)	CSI-A
CSO	1-3 déc	Vermezzo (Italie)	CSI-C
CSO	2 déc	Miki-Hyogo (Japon)	CSI-W
CSO	3 déc	Kawerau (Nouvelle-Zélande)	CSI-W
CSO	3 déc	Sale (Australie)	CSI-W
CSO	6-10 déc	Vigo (Espagne)	CSIOP / CSI-B
CSO	7-10 déc	Genève (Suisse)	CSI-W / CDI-W
CSO	7-10 déc	Poznan (Pologne)	CSI-B / CDI*** / CDIY
CSO	8-10 déc	Francfort (Allemagne)	CSI-A / CDI***
CSO	8-10 déc	Pontedera (Indoor) (Italie)	CSI-A

DISC	DATE	LIEU	CATEGORIES
CSO	9 déc	Tonimbuk (Indoor) (Australie)	CSI-W
CSO	14-18 déc	Olympia Londres (Grande-Bretagne)	CSI-W
CSO	15-17 déc	Malmö (Suède)	CSI-A
CSO	15-17 déc	Ozoir la Ferrière (France)	CSIP-A
CSO	24 déc	Taupo (Nouvelle-Zélande)	CSI-W
CSO	26-30 déc	Mechelen (Belgique)	CSI-W / CSIYJ-A CSIP-A / CDI-W
CSO	27-29 déc	Wierden (Pays-Bas)	CSIP
DRE	1-3 déc	Stockholm (Suède)	CDI-W
DRE	7-10 déc	Genève (Suisse)	CDI-W / CSI-W
DRE	7-10 déc	Poznan (Pologne)	CDI*** / CDIY / CSI-B
DRE	8-10 déc	Francfort (Allemagne)	CDI*** / CSI-A
DRE	26-30 déc	Mechelen (Belgique)	CDI-W / CSI-W / CSIYJ-A CSIP-A
END	7-09 déc	Barcelone (Espagne)	CEI-A

Les dossiers de candidature doivent être demandés à FFE CLUB. Ces dossiers doivent être retournés à FFE Club au plus tard 15 jours avant la date de l'examen. Les candidats dont les dossiers sont complets reçoivent une convocation environ une semaine avant la date de l'examen.

DATES	REGION ORGANISATRICE	LIEU DE LA SESSION	CANDIDATS
Me 15 nov	Ile de France Gérard Meyer 06 80 22 94 13	Poney-Club de la Grange Martin, 96 avenue du Général Leclerc 91190 Gif sur Yvette 01 69 07 51 10	6 prévus + 2 places libres
Je 21 déc	Pays de Loire Pascal Dubois 02 40 85 29 18	Poney-Club Salantine Houssay, Ferme du Houssay 44800 Saint Herblain, 02 40 46 02 13	12 prévus + 3 places libres
Me 27 déc	Normandie Danielle Lambert 02 33 66 76 95	Poney-Club d'Agon Coutainville, Charrière du Commerce 50230 Agon Coutainville 02 33 47 00 42	15 prévus + 5 places libres

Le calendrier prévisionnel ci-dessous est donné sous réserve d'inscription définitive par envoi de l'avant-programme au SIF.

DATE	LIEU	DÉPARTEMENT	DATE	LIEU	DÉPARTEMENT
9-21 Janvier	Chartres (GP + CSIP)	28	23-29 Juillet	Vejer de la Frontera (chp d'Europe)	Espagne
17-18 Février	Mulhouse	68	11-12 Août	Saint Lô	50
10-11 Mars	Bourg en Bresse	01	17-19 Août	Auvers (CSIP)	50
24-25 Mars	Pernay	37	8-9 Septembre	Cluny	71
22-23 Avril	Fontainebleau (Grand Parquet)	77	22-23 Septembre	Auvers St Georges	91
11-13 Mai	Le Touquet (CSIP + CDIP)	62	13-14 Octobre	Barbizon 7	7
25-27 Mai	Courlans (CSIP)	39	28 Oct/1er Novembre	Montpellier (salon du cheval)	34
16-17 Juin	Le Touquet	62	Décembre	Ozoir la Ferrière (CSIP)	77
1-3 Juillet	Lamotte-Beuvron (chp France GP)	41			

Le calendrier prévisionnel qui suit est donné pour faire connaître à tous les adhérents de la FFE les activités nationales gérées par GICE. Pour s'engager, il faut avoir un compte GICE créditeur et faire le 3615 FFECOMPET.

■ DECODAGE

La mention d'une date de clôture signifie que l'avant-programme était déjà parvenu à FFE DTN au moment de l'impression de la REF. Quand il n'y a pas de date de clôture, il faut

vérifier la parution du concours au BO GICE. Les catégories se comprennent ainsi :
N - National, **Op** - Open,
R - Régional,
D - Départemental,
El - Elevage, **Hu** - Hunter.

■ ORDRE

Les concours sont présentés dans l'ordre alphabétique des disciplines : Attelage, Concours Complet, Dressage et Saut d'Obstacles. Ils sont ensuite triés par week-end, puis par ordre alphabétique de lieu.

SEULES LES INFORMATIONS PUBLIÉES DANS LE BO GICE HEBDOMADAIRE ONT FORCE RÉGLEMENTAIRE POUR LES CONCOURS GICE.

Disc	Date	Région Département Lieu	Catégories	Organisateur	Numéro Concours	Cloture
DRE	3-déc	Languedoc Roussillon 34 - MAUGUIO	R2	C.Eq. Pays de l'Or, Le Besc Viel, 34130 Mauguio Tel 04 67 29 52 01 - Fax 04 67 29 52 01	200034019	21-nov
DRE	9-10-déc	Paris 75 - PARIS	N1	Ligue Equestre, 69, rue Laugier, 75017 Paris	200075016	
CCE	2-3-déc	Languedoc Roussillon 30 - SAINT GILLES	R	C.Eq L'Eperon, route de Nîmes, 30800 Saint Gilles Tel 04 66 87 63 01 - Fax 04 66 87 12 13	200030024	21-nov
CSO	3-déc	Provence 13 - MARSEILLE	R, D	C.Equestre, 33 Traverse de Carthage, 13008 Marseille Tel 04 91 73 72 94 - Fax 04 91 25 33 06	200013037	
CSO	10-déc	Picardie 80 - BELLOY	R, D	Jérôme Chabrol, Belloy, 60490 Reissons sur Matz - Tel 01 44 85 01 56	200060042	28-nov
CSO	8-10-déc	Versailles 95 - GENAINVILLE	N1, N Op	E.E. La Sablière, Chemin de Préfontaine, 95420 Genainville Tel 01 32 27 58 49 - Fax 01 34 67 25 28	200095012	
CSO	10-déc	Versailles 92 - JARDY MARNES LA COQUETTE	D	Haras de Jardy, 92430 Marnes la Coquette Tel. 01 47 01 37 30 - Fax 01 47 41 83 77	200092029	28-nov
CSO	10-déc	Aquitaine 33 - MIOS	Ig	Elisabeth Dulac, 47 Av du Général de Gaulle, 33380 Mios Tel 05 56 26 43 60 - Fax 05 56 26 83 98	200033062	28-nov
CSO	10-déc	Nord Pas de Calais 59 - PHALEMPIN	R, D	Bruno Broucqsault, 28 rue Albert Hermant, 59133 PHALEMPIN Tel 03 20 90 24 78	200059088	28-nov
CSO	10-déc	Provence 13 - VELAUX	R, D	CH 3410 chemin de la Joséphine, 13880 Velaux T/F 04 42 74 70 57	200013035	28-nov
CSO	14-déc	Versailles 92 - JARDY MARNES LA COQUETTE	D	Haras de Jardy, 92430 Marnes la Coquette Tel : 01 47 01 35 30 - Fax 01 47 41 83 77	200092030	5-déc
CSO	17-déc	Bourgogne 21 - DIJON	Ig	Brigitte Debost, Prieuré de Bonvaux, 21370 Plombières les Dijon, T/F 03 80 53 65 46	200021028	5-déc
CSO	17-déc	Nord 62 - HARDELLOT	D	C.H d'Hardelet, 5 Av Charlemagne, 62152 Neufchatel Tel 03 21 91 83 77 - Fax 03 21 87 24 67	200062030	
CSO	17-déc	Normandie 76 - LE HAVRE MONTVILLIERS	R, D	C.Equestre, BP 25, 76290 Montvilliers Tel 02 35 55 46 80 - Fax 02 35 55 46 81	200076077	5-déc
CSO	16-17-déc	Fontainebleau 77 - JABLINES	R, D	E.E. du Frêne, Base de Loisirs, 77450 Jablines Tel 01 60 26 68 79 - Fax 01 60 26 68 77	200077057	
CSO	17-déc	Nord Pas de Calais 59 - PHALEMPIN	R, D	Bruno Broucqsault, 28 rue Albert Hermant, 59133 PHALEMPIN Tel 03 20 90 24 78	200059089	5-déc
CSO	16-17-déc	Champagne Ardenne 51 - REIMS TINGUEUX	R	ARCER, 16 avenue du 29 août 44, 51430 Tingueux Tel 03 26 04 60 80 - Fax 03 26 84 22 52	200051036	5-déc
CSO	14-17-déc	Midi Pyrénées 65 - TARBES	N1	C.H de Tarbes, 70 rue du Rég. de Bigorre, BP 1316, 65013 Tarbes Cedex Tel 05 62 34 44 59 - Fax 05 62 51 20 32	200065005	

DEMANDE D'ABONNEMENT A LA REVUE DE L'EQUITATION

Abonnement un an : 300 F. Chèque à l'ordre de FFE, à retourner avec le formulaire ci-joint à : SIF 14490 LITTEAU.

M. Mme Mlle Prénom.....
 Adresse.....
 Code Postal..... Ville.....
 Facultatif : code adhérent..... n° licence.....

LES AVANT-PROGRAMMES
 DES CONCOURS CLUB
 DU MOIS DE JANVIER 2001
 SONT A ADRESSER AVANT LE
 10 NOVEMBRE 2000
 A SIF 14490 LITTEAU
 OU MINTEL 3614 FFE

PLUS D'INFO SUR UN CONCOURS : 3615 FFE - RUBRIQUE CONCOURS

Disc	DATE	REGION	EPREUVES	HORAIRES	ORGANISATEUR - LIEU - INFORMATION	N°	CLOTURE	CLOTURE	ENGT	
							COURRIER	MINITEL	SUR	
							12 h	12 h	PLACE	
■ ADDITIF AU B.O. DU MOIS DE NOVEMBRE 2000										
CSO	19-nov	Midi Pyrenees	A/4 ABCE/3 OP3 BCDE/2 BCD/1	Horaires: contacter le club	Poney Club Belmontais. 12370 Belmont/Rance. 05-65-99-93-11.	2311	07-nov	10-nov	OUI	
CSO	26-nov	Ile de France	OP3 OP2	14h:OP3(30 max) OP2(30 max)	CE de la Villette. 9 Bd Mc Donald 75019 Paris. Tel: 01-40-34-33-33.	2313	14-nov	17-nov	NON	
Polo	26-nov	Ile de France	Toutes categories	Toutes categories	Asso Sportive la Clef de Voute. Lieu: Moulin de la Forge. 78730 Longjumeaux. 01-30-88-44-15.	2319	14-nov	17-nov	OUI	
CSO	26-nov	Normandie	A/4 ABCD/3 BCDE/2 BCD/1	Horaires: contacter le club	CE du Mesnil d'Argences. 14370 Argences. Tel: 02-31-23-97-56	2314	14-nov	17-nov	OUI	
Test O.I.	26-nov	Normandie	BCD	avec le CSO BCD/2	Championnat Departemental 14.	2315	14-nov	17-nov	OUI	
CSO	26-nov	Provence	A/4 ABCDEE /3 BCDEE /2	9h:E + EDCB/2 A3/4 BCDEE - /3	Centre Equestre du Mas de Combe. 13140 Miramas. 04-90-58-25-86.	2316	14-nov	17-nov	NON	
Test O.I.	26-nov	Provence	DCB	avec le CSO DCB/2	Centre Equestre du Mas de Combe. 13140 Miramas. 04-90-58-25-86.	2317	14-nov	17-nov	NON	
Attel poney	26-nov	Provence	Toutes categories	Toutes categories	Centre Equestre du Mas de Combe. 13140 Miramas. 04-90-58-25-86.	2318	14-nov	17-nov	NON	
■ BULLETIN OFFICIEL DU MOIS DE DECEMBRE 2000										
CSO	02-déc	Ile de France	B1S C1S D1S	13h:BCD/1 sp.	La Clementerie 06-14-38-67-07. Lieu: Philippe LAZARE. Hameau du Coudray. 78 St Martin la Garenne.	2320	21-nov	24-nov	OUI	
							N°	Cloture	Cloture	Engmt
								courrier	minitel	sur
								14 h	12 h	place
CSO	02-déc	Ile de France	BCD/2	Après 1ere SP. 30 max en CD/2	La Clementerie 06-14-38-67-07. Lieu: Philippe LAZARE. Hameau du Coudray. 78 St Martin la Garenne.	2321	21-nov	24-nov	NON	
CSO	03-déc	Auvergne	A/4 ABCDE/3 BCDE/2 BCD/1	8h30:DCB1 EDCB2 8h30:EDCBA3 A4	Poney Club de Larequille. 03310 Dardat Larequille. 04-70-51-05-15	2322	21-nov	24-nov	OUI	
CSO	03-déc	Auvergne	A/4 AB/3 BC/2 OP3	Horaires: contacter le club	Poney Club les Therauds. 03340 Neuilly le Real. 04-70-43-87-63.	2323	21-nov	24-nov	NON	
DRE	03-déc	Bretagne	BCDE/3 BCDE/2 BCD/1	Horaires après la cloture	Poney Club de Crebio Min. 22140 Begard. Tel: 02-96-45-31-20. Fax: 02-96-45-21-48.	2324	21-nov	24-nov	OUI	
Carrou- sel	03-déc	Bretagne	A et OPEN	A et OPEN	Poney Club de Crebio Min. 22140 Begard. Tel: 02-96-45-31-20. Fax: 02-96-45-21-48.	2325	21-nov	24-nov	OUI	
CSO	03-déc	Ile de France	A/4 A/3 BCD/2 BCD/1 OP3	8h:DCB/1 A3/4 OP3 BCD/2	La Clementerie 06-14-38-67-07. Lieu: Philippe LAZARE. Hameau du Coudray. 78 St Martin la Garenne. Engts max D2:50 C2/OP3:40 A3:4,25	2326	21-nov	24-nov	NON	
CSO	03-déc	Languedoc Roussillon	A/4 ABCD/3 BCD/2 BCD/1	Horaires: contacter le club	Poney Club du Chateau d'Amont. 66690 St Andre. 04-68-89-07-94.	2326	21-nov	24-nov	NON	
Test O.I.	03-déc	Languedoc Roussillon	BCD	avec le CSO BCD/2	Poney Club du Chateau d'Amont. 66690 St Andre. 04-68-89-07-94.	2327	21-nov	24-nov	NON	
CSO	03-déc	Midi Pyrenees	A/4 ABE/3 E/2	Horaires: contacter le club	Club Figeacois Poney et Cheval. 46100 Figeac. 05-65-34-70-57.	2328	21-nov	24-nov	NON	
CCE	03-déc	Midi Pyrenees	BCDE/3	Championnat Departemental 81	OME de Castres. La Borde Basse. 81100 Castres. 05-63-35-02-08.	2329	21-nov	24-nov	NON	
CCE	03-déc	Midi Pyrenees	A/4 A/3	Championnat Departemental 81	OME de Castres. La Borde Basse. 81100 Castres. 05-63-35-02-08.	2330	21-nov	24-nov	NON	
CSO	03-déc	Nord	A/4 ABCDE/3 BCDE/2 BCD/1	Horaires/boxes: contacter club	Poney Club des 3 Des. Rond Point des Acacias. 59790 Ronchin. Tel: 03-20-67-04-95. Boxes a reserver.	2331	21-nov	24-nov	NON	
Test O.I.	03-déc	Nord	BCD	avec le CSO BCD/2	Poney Club des 3 Des. Rond Point des Acacias. 59790 Ronchin. Tel: 03-20-67-04-95. Boxes a reserver.	2332	21-nov	24-nov	NON	
Pony Games	03-déc	Poitou Charentes	BCDE/3. A4 BCD3 A3	10h30:BCDE3 11 h A4 14h:BCD3 A3	Poney Club de la Ballonniere. 86490 Beaumont. 06-81-70-68-25.	2333	21-nov	24-nov	OUI	
Pony Games	03-déc	Provence	A4/3/2 BCD3/2 BCDE3/2	A4/3/2 BCD3/2 BCDE3/2	Jeux A4:1-2-4-5-6-7, A3:1-2-3-4-5-7, BCD/BCDE3:1-3-4-5-6-7. Challenge MAIF 2000/2201 etape 1. Poney Club de Mousquet. 84800 L'Isle sur la Sorgue. Tel: 04-90-20-30-86. Jeux 3eS: 1-2-3-6-7-8, 2e serie:1-3-5-7-12-13	2334	21-nov	24-nov	OUI	
CSO	03-déc	Val de Loire Centre	A/4 AB/3 BCD/2 BCD/1 OP3	Horaires a la cloture	Etrier Wallon. Rte de Sully 45500 Poilly Lez Gen. 02-38-67-04-77 Fax: 02-38-38-05-26. 30 engts max en D2 C2 A3. 60 engts max en OP3	2335	21-nov	24-nov	NON	
CSO	10-déc	Aquitaine	BC/3 B/2 OP2	10h:BC/3 B2 OP2	Centre Hipp Fournier Sarlozeve. 24200 Sarlat. Tel: 05-53-59-15-83	2337	28-nov	01-déc	OUI	
CSO	10-déc	Aquitaine	A/4 BCD/3 BCD/2 CD/1	8h30:DC/1 DCB/2 A4 BCD/3	Ecuries des Pyrenees Rte d'Arzacq 64230 Sauvagnon. 05-59-33-71-71.	2338	28-nov	01-déc	NON	
CSO	10-déc	Bretagne	A/4 AB/3 BCD/2 CD/1 OP3	Horaires: contacter le club	Ecuries de Cornouaille. 29370 Eliant. Tel: 02-98-94-10-06.	2339	28-nov	01-déc	OUI	
CSO	10-déc	Ile de France	OP3 OP2	14 h:OP3 (30 max) OP2 (30 max)	CE de la Villette. 9 Bd Mc Donald 75019 Paris. Tel: 01-40-34-33-33.	2340	28-nov	01-déc	NON	
CSO	10-déc	Ile de France	B/3 BCDE/2 BCD/1 OP3	Horaires: contacter le club	Domaine de LIPICA. 77330 Ozoir la Ferriere. Tel: 01-64-40-31-31.	2350	28-nov	01-déc	OUI	
Test O.I.	10-déc	Ile de France	BCD	Poneyus BCD avec le CSO BCD/2	Domaine de LIPICA. 77330 Ozoir la Ferriere. Tel: 01-64-40-31-31.	2351	28-nov	01-déc	OUI	

Disc	DATE	REGION	EPREUVES	HORAIRES	ORGANISATEUR - LIEU - INFORMATION	N°	CLOTURE COURRIER	CLOTURE MINITEL	ENGT SUR PLACE
CCE	10 déc	Mid Pyrenees	BCDE/2 BCD/1	Championnat Departemental B1	OME de Castres. La Borde Basse. 81100 Castres. 05-63-35-02-08.	2344	28-nov	01-déc	NON
CSO	10 déc	Nord	BCDE/3 BCDE/2 BCD/1	8h30-EDCB/3 EDCB/2 BCD/1	Poney Club du Forest. 59910 Bondues. Tel: 03-20-26-74-40.	2345	28-nov	01-déc	OUI
Test O.I.	10 déc	Nord	DCB	avec le CSO DCB/2	Poney Club du Forest. 59910 Bondues. Tel: 03-20-26-74-40.	2346	28-nov	01-déc	OUI
CCE	10 déc	Provence	B/3 BCDE/2 BCD/1 OP3	E2:20 engts max. OP3:30 maxi	Ecuries de Riboulam. Ch du Camp Long. 13250 Cornillon Confoux. Tel: 04-90-50-43-27.	2347	28-nov	01-déc	NON
CCE	10 déc	Provence	A/3	Horaires: contacter le club	Ecuries de Riboulam. Ch du Camp Long. 13250 Cornillon Confoux. Tel: 04-90-50-43-27.	2348	28-nov	01-déc	NON
CSO	10 déc	Rhone Alpes	A/4 ABCDE/3 BCDE/2 BCD/1	8h30-EDCBA/3 A4 DCB/1 BCDE/2	CH des Alpes. Route de Lancey. 38330 St Ismier. 04-76-52-18-00.	2341	28-nov	01-déc	OUI
Test O.I.	10 déc	Rhone Alpes	BCD	avec le CSO BCD/2	CH des Alpes. Route de Lancey. 38330 St Ismier. 04-76-52-18-00.	2342	28-nov	01-déc	OUI
Pony Games	10 déc	Rhone Alpes	A4/3/2 BCD3/2 BCDE3/2	9h30.	CH des Alpes. Route de Lancey. 38330 St Ismier. 04-76-52-18-00. Jeux 3es: 1-2-3-4-6-7. A2: 1-2-3-4-15-19. BCD/BCDE2: 1-2-12-15-18-19.	2343	28-nov	01-déc	OUI
Pony Games	10 déc	Val de Loire Centre	A4/3/2 BCD3/2 BCDE3/2	Hor 5-12	Haras de Bel Air. PC des Vallées. 37230 Pernay. Tel: 02-47-52-45-24	2349	28-nov	01-déc	OUI
CSO	15 déc	Ile de France	D/2	50 engagements maximum	Domaine de LIPICA. 77330 Ozoir la Ferriere. Tel: 01-64-40-31-31.	2352	05-déc	08-déc	NON
CSO	16 déc	Ile de France	D/2	50 engagements maximum	Domaine de LIPICA. 77330 Ozoir la Ferriere. Tel: 01-64-40-31-31.	2353	05-déc	08-déc	NON
CSO	16 déc	Ile de France	D/1S	30 engagements maximum	Domaine de LIPICA. 77330 Ozoir la Ferriere. Tel: 01-64-40-31-31.	2354	05-déc	08-déc	NON
CSO	17 déc	Aquitaine	A/4 AB/3 BCD/2 OP3	9h:BCD/2 A3/4 B3 OP3	Ecuries de l'Isle. CH Libournaix. 33126 Fronsac. 05-57-51-41-46. 06-62-75-05-95.	2355	05-déc	08-déc	OUI
Pony Games	17 déc	Aquitaine	A3 BCD3	A3 BCD3 vers 15h apres CSO	Ecuries de l'Isle. CH Libournaix. 33126 Fronsac. 05-57-51-41-46. Jeux 1 4 5 6 7 8.	2356	05-déc	08-déc	OUI
CSO	17 déc	Bourgogne	B/2 OP2	Contacteur le club	Poney Club de Laize. 71870 Laize. Tel: 03-85-36-91-64.	2357	05-déc	08-déc	OUI
CSO	17 déc	Cote d'Azur	AB/3 BCDE/2 BCD/1 OP3	9h:OP3 B3 A3 BCDE/2 BCD/1	CH de Grasse. 168 rte de Cannes. 06130 Grasse. Tel: 04-93-70-55-41	2358	05-déc	08-déc	OUI
Test O.I.	17 déc	Cote d'Azur	BCD	avec le CSO BCD/2	CH de Grasse. 168 rte de Cannes. 06130 Grasse. Tel: 04-93-70-55-41	2359	05-déc	08-déc	OUI
CSO	17 déc	Franche Comte	BCD/2 BCD/1	9h:DCB/1 DCB/2	Ecuries de Saint Paul. 48 chemin du Fort Benoit. 25000 Besancon. 03-81-88-32-41.	2371	05-déc	08-déc	NON
Polo	17 déc	Ile de France	Toutes Categories.	13h.	Polo de Paris. Bois de Boulogne. 75016 Paris. Tel: 01-44-14-10-00.	2380	05-déc	08-déc	OUI
CSO	17 déc	Ile de France	D/1	Contacteur le club	Domaine de LIPICA. 77330 Ozoir la Ferriere. Tel: 01-64-40-31-31.	2369	05-déc	08-déc	OUI
CCE	17 déc	Ile de France	B/3 BCD/2 BCD/1 OP3	D2:60 max dedoublee a 30.	Asso Sportive la Clef de Voute. Lieu: Moulin de la Forge. 78730 Longvilliers. 01-30-88-44-15.	2370	05-déc	08-déc	NON
Pony Games	17 déc	Mid Pyrenees	A4 A3 BCD3 BCDE3	9h:A4 A3 14h:BCD3 BCDE3	Club Figeacois Poney et Cheval. 46100 Figeac. 05-65-34-70-57. Jeux 1 2 3 6 7 8.	2361	05-déc	08-déc	OUI
CSO	17 déc	Nord	A/4 ABCDE/3 BCDE/2 BCD/1	9h30-EDCBA/3 A4 BCDE/2 BCD/1	Poney Club d'Off. Rue de la Riviere d'Oye. 62370 Offekerque. Tel: 03-21-85-06-20.	2362	05-déc	08-déc	OUI
Test O.I.	17 déc	Nord	BCD	avec le CSO BCD/2	Poney Club d'Off. Rue de la Riviere d'Oye. 62370 Offekerque. Tel: 03-21-85-06-20.	2363	05-déc	08-déc	OUI
CSO	17 déc	Pays de la Loire	A/4 ABCDE/3 BCDE/2	Indoor. Piste de Noel decorée	Club Hippique. Les Augustins. Rte de St Jean de Linieres. 49170 Savennieres. Tel: 02-41-39-57-75.	2364	05-déc	08-déc	OUI
Test O.I.	17 déc	Pays de la Loire	DCB	avec le CSO DCB/2	Club Hippique. Les Augustins. Rte de St Jean de Linieres. 49170 Savennieres. Tel: 02-41-39-57-75.	2365	05-déc	08-déc	OUI
CSO	17 déc	Provence	BCDEE - /3 BCDEE - /2 BCD/1	8h:BCDEE - /3 BCDEE - /2 BCD/1	Club Hip des Pinchinats. Campagne Chevalier. 13100 Aix en Provence. Tel: 04-42-23-26-97.	2366	05-déc	08-déc	NON
Test O.I.	17 déc	Provence	BCD	avec le CSO BCD/2	Club Hip des Pinchinats. Campagne Chevalier. 13100 Aix en Provence. Tel: 04-42-23-26-97.	2367	05-déc	08-déc	NON
CSO	17 déc	Val de Loire Centre	A/4 ABD/3 BCD/2 BCD/1 OP3	Challenge Dptal. Horaire 13-12	Haras de Bel Air. PC des Vallées. 37230 Pernay. Tel: 02-47-52-45-24	2368	05-déc	08-déc	OUI

LES AVANT-PROGRAMMES DES CONCOURS DU MOIS DE JANVIER 2001 SONT A ADRESSER A SIF - BP8 - 14490 BALLEROY AVANT LE 10 NOVEMBRE 2000, OU SAISIE SUR MINITEL 3614 - FFE

ORGANISATEURS

VOUS DISPOSEZ SUR MINITEL 3615 FFE D'UNE PAGE "MESSAGE DE L'ORGANISATEUR" POUR EXPLIQUER LES ATOUTS DE

VOTRE CONCOURS OU POUR INDICHER LES HORAIRES. VOUS ACCÉDEZ À TOUT MOMENT À CETTE PAGE AVEC VOTRE CODE SECRET.

PARTICIPANTS

VOUS POUVEZ ACCÉDER AUX LISTES D'ENGAGÉS EN PASSANT PAR LA RUBRIQUE CONCOURS/BO DU 3615 FFE. VOUS POUVEZ CONSULTER LE

"MESSAGE DE L'ORGANISATEUR" QUAND VOUS ÊTES À LA PAGE D'UN CONCOURS EN APPELANT LA TOUCHE "INFORMATION".

LA BOUTIQUE DU PONEY

GROS PLAN SUR LA PÉDAGOGIE



Pour connaître, comprendre l'enfant et adapter l'enseignement à son âge
112 pages - 130 F
 Réf. LI03 (19,82 €)



72 fiches de jeux avec chacune un objectif technique
150 F
 Réf. LI05 (22,87 €)



La première partie du dossier aide à mieux comprendre le cavalier qui vient dans notre club, avec ses rêves, ses craintes. Qu'attend-il ? Comment le satisfaire dès les premières séances quelque soit son âge ? Que lui proposer ensuite ?

La deuxième partie de ce dossier donne des outils, des fiches de mise en situation.



Le livre + la vidéo : 190 F (28,97 €)

Pour faire passer les 4 premiers galops à vos cavaliers...

par une pédagogie active, ludique et objective qui débouche sur les tests équestres des galops 1 à 4. Chacun de ces tests correspond à un niveau précis du programme officiel des galops, même si le côté ludique (chronomètre ou comptage des points) le fait oublier...

35 F - Réf. LI07 (5,34 €)



Pour accueillir les scolaires avec une totale complicité avec l'instituteur

150 F
 Réf. LI06 (22,87 €)

BON DE COMMANDE

RÉF	DÉSIGNATION	PRIX	QTÉ	TOTAL
-----	-------------	------	-----	-------

LES REGLEMENTS

LI19	Règlement Concours Poney	85 F		
LI01	Règlement BAP et APB	20 F		

PÉDAGOGIE - ENSEIGNEMENT

LI03	De l'enfant au cavalier	130 F		
LI04	Classes de découverte	70 F		
LI05	L'équitation par le jeu	150 F		
LI06	L'école au Poney-Club Guide pratique et pédagogique	150 F		
LI07	L'évaluation des 4 premiers galops	35 F		
LI08	Poney Découverte et ses deux affiches 70 cm x 100 cm	100 F		
LI17	Modèle et Allures	100 F		
LI18	Culture Equestre du Galop 1 au BEES	130 F		
DI26	Du cavalier à l'enseignant... Le livre + la vidéo	190 F		

STAGES - SCOLAIRES

LI10	Poney Soleil (1 exemplaire)	20 F		
LI11	10 exemplaires Poney Soleil	120 F		
LI12	20 exemplaires Poney Soleil	210 F		
LI13	30 exemplaires Poney Soleil	240 F		
LI15	Poney Soleil, l'unité, à partir de 30 exemplaires	8 F		
LI30	Poney Vacances (1 exemplaire)	20 F		
LI31	10 exemplaires Poney Vacances	120 F		
LI32	20 exemplaires Poney Vacances	210 F		
LI33	30 exemplaires Poney Vacances	240 F		
LI34	Poney Vacances, l'unité, à partir de 30 exemplaires	8 F		

PROMO DES CLUBS

BD02	100 Invitations Baptême Poney	60 F		
BD03	100 Diplômes Baptême Poney	110 F		
BD06	50 affiches "la plus belle conquête de l'enfant"	120 F		
BD07	100 affiches "la plus belle conquête de l'enfant"	220 F		
BD08	50 affiches "Concours"	120 F		
BD09	100 affiches "Concours"	220 F		

LE RESTE...

LI02	Créer un Poney-Club	40 F		
LI21	Un cheval pour Sandy	39 F		
LI23	Rebel, une histoire du poney Connemara	35 F		
LI25	Poneys d'Europe	20 F		
BD13	16 cartes postales Poneys	35 F		

KIT BAP/APB

KIT	Kit Formation BAP, APB Règlement BAP/APB + De l'enfant au Cavalier + L'équitation par le jeu + L'école au Poney-Club + Evaluation des 4 premiers Galops + Modèle et Allures au feu de 686 F + en cadeau PONEYS D'EUROPE	490 F		
-----	--	-------	--	--

LE TOTAL A PAYER

Merci de renvoyer ce bon de commande avec votre règlement à :	TOTAL COMMANDE	
L'écho des poneys, Grignon, 77370 Fontenailles	FRAIS EXPEDITION : 25 F = COLIECO 45 F = COLISSIMO	25 F ou 45 F
	TOTAL à REGLER	

Votre nom
 Prénom
 Adresse
 Code Postal Ville
 Votre téléphone



ASSUREUR ET PARTENAIRE OFFICIEL DE

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION



Photos : Mathieu

www.generalif.fr

Etre là quand il faut être là,
c'est permettre aux hommes
de franchir tous les obstacles.



E T R E L À Q U A N D I L F A U T Ê T R E L À